CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel

(Hansard)

Volume 152 N° 172

Le mercredi 25 novembre 2026

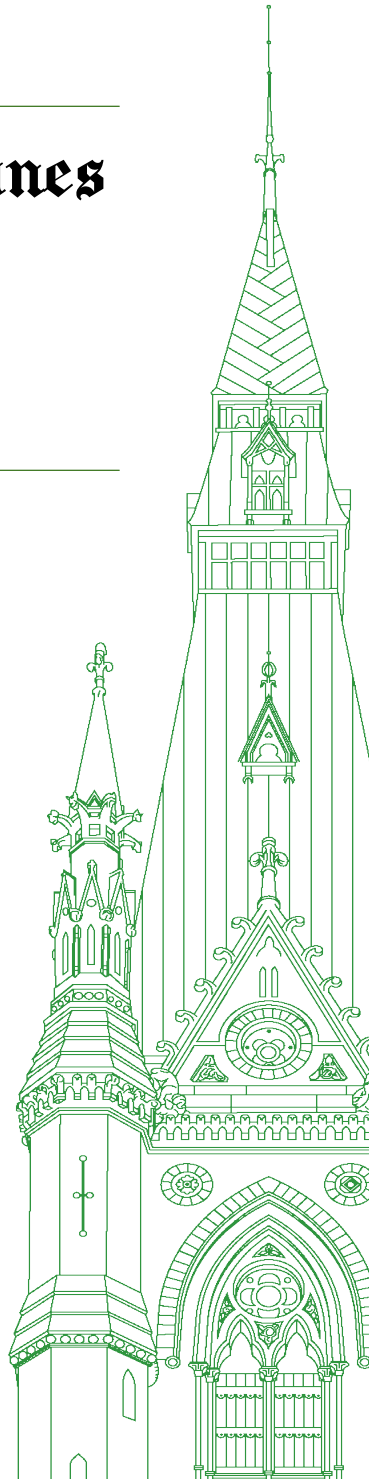

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 25 novembre 2026

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

● (1400)

[*Traduction*]

Le Président: Nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par la députée d'Oshawa.

[*Les députés chantent l'hymne national.*]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[*Traduction*]

TONY BENNETT

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un grand défenseur de la démocratie locale, Tony Bennett, d'Ucluelet, qui est récemment décédé à l'âge de 70 ans.

Pendant 19 ans, Tony a représenté Long Beach au conseil d'administration du district régional d'Alberni-Clayoquot, avec passion, intégrité et la conviction inébranlable que chaque voix compte. Il comprenait que la démocratie ne se résume pas à voter, mais aussi à écouter, à respecter les différences, à assurer l'équité et à permettre aux simples citoyens d'avoir vraiment leur mot à dire dans les décisions ayant une incidence sur leur vie. Il a défendu la réconciliation avec les Premières Nations, et il estimait que les collectivités côtières méritaient une plus grande emprise sur leur avenir. Ouvrier forestier, pêcheur, travailleur du tourisme, pompier volontaire, syndicaliste et père de famille dévoué, Tony a consacré sa vie à sa collectivité.

J'offre mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Honorons l'héritage de Tony en pratiquant la démocratie qu'il a défendue avec tant de passion.

* * *

LE LAURÉAT DU PRIX GILLER

Kent MacDonald (Cardigan, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à une réalisation exceptionnelle de l'île. Nicholas Herring, de Murray Harbour, a récemment remporté le prestigieux prix Giller pour son dernier roman, *Your Breath in Charcoal*.

Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard savent comment raconter une bonne histoire. C'est une pratique qui s'étend sur plusieurs générations dans notre région et qui a toujours été un moyen spécial de souder nos collectivités. M. Herring est menuisier et pêcheur, et il compte désormais parmi les meilleurs écrivains du Canada. Son dernier ouvrage s'inspire profondément des gens, des lieux et des expériences qui façonnent le Canada atlantique. Il reflète la force des liens familiaux, la complexité du sentiment d'appartenance et le lien durable que nous ressentons envers les collectivités où nous vivons.

Cette réalisation met en lumière la riche tradition littéraire de l'Île-du-Prince-Édouard à l'échelle nationale et constitue une source d'inspiration pour les écrivains en herbe, tant dans les grandes villes que dans les petites localités. Je demande à la Chambre de se joindre à moi pour féliciter M. Herring, son épouse Norma Jean et sa fille Gwen pour cette réalisation remarquable.

* * *

LE CLUB DE CURLING DE ST. THOMAS

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, les meilleurs joueurs de clubs de curling du Canada se trouvent au club de curling de St. Thomas cette semaine, où se déroulent les Championnats canadiens des clubs de curling de 2026. J'ai eu beaucoup de plaisir à prendre part à la cérémonie d'ouverture, lorsque les joueurs ont fait leur entrée au son de la cornemuse et que le tournoi a débuté.

Le curling a une longue histoire au Canada et à St. Thomas, où il est arrivé dans les années 1870. On l'a d'abord pratiqué sur un étang près de la rue William, puis sur une patinoire construite par la St. Thomas Curling and Skating Company. Depuis, le sport n'a fait que gagner en popularité. Le club de curling de St. Thomas a été fondé en 1955 et a célébré son 70e anniversaire l'année dernière.

Je tiens à féliciter la présidente du club, Ellen Luft, l'ancien président, Peter Inch, ainsi que tous les bénévoles, les commanditaires et les partisans du club de curling de St. Thomas d'avoir organisé ce tournoi national. C'est une occasion fantastique de mettre en valeur tout ce que notre collectivité a à offrir et de célébrer un loisir canadien fort apprécié. Je remercie le club de curling de St. Thomas et je souhaite la meilleure des chances à tous les compétiteurs.

* * *

● (1405)

ROBERT CARLO

Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Robert Carlo, un homme très apprécié dans sa collectivité, qui a consacré une grande partie de sa vie à aider et à rassembler les gens.

J'ai eu le plaisir de travailler avec Robert lorsque j'étais député provincial et député fédéral de Don Valley-Est. Il se souciait sincèrement de sa collectivité. Chaque fois que quelqu'un avait besoin d'aide, il était là. Par exemple, il a constaté que certains aînés vivant dans l'immeuble Sunrise Towers avaient besoin de rencontrer des gens, et il a su créer une communauté. Par l'entremise de l'association des locataires, la *Laughing Clinic*, et les célébrations de la fête du Canada, il a donné à ses voisins un sentiment d'appartenance. Robert a amélioré la vie des gens dans sa communauté, et je m'estime chanceux de l'avoir connu.

Je tiens à offrir mes sincères condoléances à sa famille, à ses amis et à toutes les personnes qu'il a aidées tout au long de sa vie

* * *

[*Français*]

CARL LEFEBVRE

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, je veux rendre hommage au cofondateur et premier président de la Jeune chambre de commerce de Victoriaville. Il nous a quittés la semaine dernière. C'était un homme engagé et déterminé, propriétaire de sa firme d'arpentage, un membre du club très select Cercle à l'école, et un sportif aguerri et passionné de golf. Il inspirait les gens autour de lui. Pour moi, le titre qui comptait le plus et que personne ne pouvait me retirer, c'était celui de frère.

Carl Lefebvre était mon frère. Merci infiniment pour tous les témoignages que nous avons reçus. Ça m'a permis de mesurer à quel point Carl avait marqué les gens. Toute sa vie, il a noué des amitiés sincères et profondes qui ont traversé le fil du temps et résisté à la distance. J'offre mes plus sincères condoléances aux deux amours de sa vie, ma belle-sœur Isabelle et sa fille Mélodie, à notre famille et à ses nombreux amis.

Carl, merci d'avoir été le grand frère que tu as été, mon idole de jeunesse, mon chum, mon frère, je t'aime.

* * *

[*Traduction*]

L'HOLODOMOR

Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour souligner le 93e anniversaire du génocide par la famine en Ukraine, connu sous le nom d'Holodomor.

Lorsque Joseph Staline a fermé les frontières de l'Ukraine et confisqué toute la nourriture afin d'anéantir une population ukrainienne opposée à son régime, 19 personnes par minute, soit 1 200 par heure et 28 000 par jour, mouraient de faim au plus fort de l'Holodomor. Le monde a détourné le regard, et des millions de personnes ont péri.

Aujourd'hui, dans les territoires ukrainiens occupés par la Russie, cette tragédie trouve un nouvel écho. La Russie déporte des enfants, tue des civils et commet bien d'autres atrocités. La seule manière d'y mettre un terme consiste à fournir à l'Ukraine le soutien nécessaire pour libérer tout son peuple et remporter une victoire décisive. Ce n'est pas seulement la chose moralement juste à faire; c'est aussi ce qui sert les intérêts du Canada, car si la Russie l'emporte en Ukraine, les pays de l'OTAN, y compris le Canada, pourraient être les prochains à devoir résister à l'agression russe.

En ce sombre anniversaire, j'en appelle à notre responsabilité collective pour aider l'Ukraine à gagner cette guerre, afin que nous cessions de commémorer une histoire qui se répète et que nous puissions plutôt célébrer les jours écoulés depuis la victoire de l'Ukraine, depuis qu'elle a retrouvé sa liberté et sa sécurité, et depuis que nous avons retrouvé les nôtres.

Vichna yim pamyat. Slava Ukraini.

* * *

NOËL

Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, dimanche prochain, les chrétiens du monde entier célébreront le premier des quatre dimanches de l'avent. Cette période est consacrée à l'attente et à la préparation de la fête de Noël. À Noël, les chrétiens soulignent la naissance d'un enfant dans une humble étable de Bethléem. Cet enfant, c'est Jésus-Christ, l'Emmanuel, Dieu-avec-nous et le Messie tant attendu.

À sa naissance, les anges ont proclamé une bonne nouvelle porteuse d'une grande joie pour toute l'humanité. Ce message de paix, de miséricorde et de bonne volonté est un cadeau offert à tous les foyers, toutes les collectivités et tous les quartiers. Dans cet esprit, donnons généreusement, pardonnons librement et mettons-nous au service les uns les autres avec un cœur ouvert. Jésus est venu offrir le pardon et la promesse de la vie éternelle à tous ceux qui ont foi en lui. J'invite tous les Canadiens à penser à Jésus à Noël.

Monsieur le Président, je vous souhaite, ainsi qu'à tous les Canadiens, un très joyeux Noël et une nouvelle année remplie de paix, de joie et de bonheur.

* * *

SATINDER KAUR BAHIA

Sukh Dhaliwal (Surrey Newton, Lib.): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui pour honorer la mémoire de Satinder Kaur Bahia, affectueusement appelée Shindy.

Au fil des ans, Shindy est devenue pour moi une fille et un précieux membre de ma famille. Par sa gentillesse, sa générosité et sa bienveillance, elle a touché la vie d'innombrables personnes. Je chérirai toujours le lien spécial qui nous unissait. Elle me manquera beaucoup.

Au nom de toute la famille libérale, j'offre mes plus sincères condoléances à son mari, Pavan Bahia, mon adjoint depuis près de 20 ans, ainsi qu'à leurs familles et amis. Shindy occupera toujours une place spéciale dans nos cœurs, et elle nous manquera énormément.

* * *

● (1410)

L'IMMIGRATION

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, il n'y a rien de plus terrifiant que d'embrasser son mari pour lui dire au revoir alors qu'on l'emmène en fauteuil roulant pour subir une opération à cœur ouvert. J'étais dans cette situation il y a près de quatre ans et demi, à l'hôpital Royal Columbian. On aurait dit que des gens du monde entier s'étaient réunis sous un même toit pour prendre soin de mon mari. Quelle chance que ces personnes remarquables aient choisi de s'établir au Canada.

Le Canada ne compte aujourd'hui que 2,49 lits d'hôpital pour 1 000 personnes. C'est moins de la moitié de la moyenne des pays du G7. À Cloverdale, nous allons enfin avoir un nouvel hôpital, mais je crains qu'il ne soit déjà trop petit le jour même où il ouvrira ses portes en 2030. La question fondamentale est de savoir combien de personnes le Canada peut accueillir de manière responsable si les services publics n'arrivent pas à suivre le rythme. Les Canadiens et les nouveaux arrivants méritent mieux.

Le gouvernement appuiera-t-il aujourd'hui notre motion visant à rétablir des niveaux d'immigration raisonnables?

* * *

[*Français*]

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AGRICOLE

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, le 6 novembre dernier, quatre entreprises de ma conscription se sont illustrées lors du Gala de l'Ordre national du mérite agricole.

De Saint-Joseph-du-Lac, les Vergers la tête dans les pommes ont obtenu la troisième place régionale dans la catégorie bronze, et les Gestions chou-bec, leur vignoble les Vents d'ange et leur centre d'interprétation de la courge ont obtenu la troisième place régionale dans la catégorie or.

De Mirabel, la ferme de Christian Thérien et Carole Viau ont obtenu la deuxième place régionale dans la catégorie argent, et les Serres Stéphane Bertrand ont obtenu la deuxième place nationale dans la catégorie argent.

Pour notre circonscription, ces reconnaissances sont une source de fierté locale importante. Ce sont pour la plupart des entreprises familiales enracinées dans leur communauté depuis plusieurs générations. Ce sont des entrepreneurs polyvalents qui innovent, qui s'adaptent, mais aussi qui nous nourrissent et qui nous éduquent quant à l'importance de protéger notre territoire agricole.

Au nom de tous les citoyens que je représente, je tiens à les féliciter chaleureusement. Je les remercie de contribuer au rayonnement de notre coin de pays et au savoir-faire agricole des Basses-Laurentides.

* * *

[*Traduction*]

LE CANADA EN CANOT

Leslie Church (Toronto—St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, trois jeunes Canadiens remarquables de Toronto, y compris de ma circonscription, Toronto—St. Paul's, sont de passage à Ottawa aujourd'hui. Will Vyse, Georges Kirijian et Nolan Aziz, qui n'ont que 24 ans, ont passé plus de 200 jours à pagayer sur plus de 8 000 kilomètres, de Tadoussac à Vancouver. Ils ont ainsi réalisé la plus longue expédition en canot en eau douce jamais enregistrée au cours d'une seule saison, et ce voyage était pour eux bien plus qu'une simple aventure.

Leur expédition, nommée « Canada by Canoe », visait à sensibiliser la population et à recueillir des fonds pour True North Aid, un organisme de bienfaisance qui se consacre au soutien des communautés autochtones nordiques et éloignées. À ce jour, ils ont recueilli plus de 162 000 $ en combinant leur passion pour le plein air et leur profonde volonté de changer les choses.

Au nom de la Chambre, je tiens à remercier Will, Georges et Nolan et à les féliciter pour cette réalisation remarquable. Je les remercie de nous rappeler ce que les Canadiens peuvent accomplir quand ils unissent leurs forces autour d'un rêve, d'une pagaie et d'un objectif commun.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, une mère de deux enfants âgée de 29 ans qui habite Oshawa m'a récemment fait part de sa réalité cruelle. Peu importe à quel point elle travaille fort, elle croit qu'elle ne sera jamais propriétaire d'une maison. Une retraitée de 76 ans qui a travaillé pendant 45 ans craint de devoir vendre sa maison parce qu'elle n'a plus les moyens de la garder. Une immigrante canadienne m'a dit que les sept dernières années ont été insupportables sur le plan financier. Elle s'est retrouvée en situation d'itinérance et dépend maintenant des banques alimentaires pour nourrir son enfant de 7 ans. Entretemps, le premier ministre prévoit d'accueillir 660 000 nouveaux résidents permanents.

Les nouveaux arrivants ont apporté une contribution inestimable à notre pays. Ceux qui viennent ici pour réaliser le rêve canadien méritent une chance équitable de le concrétiser, et non de mener une vie marquée par les difficultés financières et l'itinérance. Il incombe au gouvernement de veiller à ce que les niveaux d'immigration tiennent compte de notre capacité d'accueil. J'exhorte donc les libéraux à appuyer la motion des conservateurs et à annuler la hausse des niveaux d'immigration qu'ils proposent afin que les Canadiens et les nouveaux arrivants aient les moyens de se loger.

* * *

● (1415)

LE TIBET

James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'accueillir à Ottawa le sikyong de l'Administration centrale tibétaine, Penpa Tsering. Élu sikyong pour la première fois en 2021, puis réélu en 2026, il est la voix du peuple tibétain partout dans le monde et le chef de la diaspora tibétaine.

Depuis l'arrivée des premiers réfugiés tibétains dans les années 1970, les Canadiens d'origine tibétaine apportent une contribution inestimable à notre économie et à notre société. Leur culture, leur foi et leurs traditions, qui sont bien vivantes, enrichissent profondément le tissu social de notre pays. C'est pour moi un privilège d'avoir dans ma circonscription, Etobicoke—Lakeshore, le Centre culturel canado-tibétain. Fondé en 2007, il s'agit du plus grand centre tibétain d'Amérique du Nord.

Nous sommes conscients de l'importance de protéger la culture unique du Tibet ainsi que son identité linguistique et religieuse, et nous appuyons le bureau de Sa Sainteté le dalaï-lama, qui détient l'autorité exclusive pour reconnaître sa future réincarnation. Le bouddhisme tibétain reflète un profond respect pour la vie et l'harmonie, et transcende toutes les cultures.

Déclarations de députés

[*Français*]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, il semble que, sous les libéraux, avoir une bonne liste de contacts vaut beaucoup plus que d'avoir du mérite. Telesat, une entreprise dont le président-directeur général est un ami proche du premier ministre, a reçu 2,3 milliards de dollars de fonds publics. De riches spéculateurs immobiliers libéraux en Colombie-Britannique se sont fait renflouer à même la caisse de l'État, à hauteur de 1,4 milliard de dollars. Maintenant, Ecostrat, dirigée par le frère du ministre de l'Intelligence artificielle, reçoit près de 3 millions de dollars en subventions gouvernementales.

Pendant que les proches du pouvoir bénéficient de cette grande générosité, les libéraux accélèrent les expropriations pour leur projet de train, Alto, à 243 milliards de dollars, en éliminant notamment toute audience publique. Ils n'ont aucune intention de consulter les gens. Ils se croient tout permis. Ils veulent enfoncer leur projet dans la gorge des Canadiens et remettre les terrains volés aux agricultures à leurs amis libéraux.

Ils peuvent tenter de museler les expropriés d'Alto, mais jamais ils ne vont réussir à faire taire ceux qui dénoncent tous ces scandales libéraux.

* * *

LES ATELIERS MEN'S SHED

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, les communautés sont plus fortes quand chacun a l'occasion d'y participer et d'y contribuer.

Pour plusieurs hommes aînés, des initiatives comme les Men's Shed de Lac-Brome, de Sutton et de Bromont offrent bien plus qu'un atelier. Elles créent un sentiment d'appartenance, favorisent les rencontres et permettent de mettre expérience et savoir-faire au service des autres.

[*Traduction*]

Par exemple, des membres de l'atelier ont récemment reconstruit les bacs de jardinage de l'Académie Knowlton et remis en état des canots destinés à des camps d'été locaux.

[*Français*]

J'ai eu le plaisir de rencontrer cinq membres de l'atelier, ici même, à Ottawa. Leur dévouement et leur volonté de changer les choses dans leur communauté sont véritablement inspirants. C'est le genre d'initiative que le fédéral peut appuyer grâce au programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

[*Traduction*]

Je remercie les membres de mettre leurs compétences et leur expérience au service de notre population, et de laisser la porte ouverte à la prochaine personne qui pourrait avoir besoin d'un lieu pour développer un sentiment d'appartenance, apporter sa contribution et tisser des liens.

* * *

LE TRAIN À GRANDE VITESSE

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, vendredi dernier, les libéraux ont présenté leur projet de loi portant exécution du budget, qui compte 521 pages. Ce qu'il recèle devrait inquiéter tous les propriétaires fonciers, de Québec à Toronto.

La section 44 soustrairait Alto aux garanties législatives et réglementaires, contournerait les procédures établies de protection contre l'expropriation, instaurerait un droit de préemption et figerait les droits de propriété pendant une durée pouvant aller jusqu'à huit ans. Ce qui est encore plus insultant pour les Canadiens, c'est que le gouvernement demande aux propriétaires fonciers ruraux et aux agriculteurs de payer des milliards de dollars pour avoir le privilège de voir ce même gouvernement s'approprier leurs terres au profit d'un projet dont ils ne veulent pas et dont ils n'ont pas besoin. Voilà qui crée un précédent inquiétant et révèle la mentalité du gouvernement actuel.

Chaque fois qu'il est question de dépense publique, le Parlement ferait bien de garder à l'esprit d'où provient l'argent et de se montrer particulièrement vigilant quant à ses destinataires. Si Alto bénéficie d'un traitement de faveur de la part du gouvernement libéral, cela mérite d'être examiné de près par la Chambre dans son ensemble.

* * *

● (1420)

LE PROJET CANADA BY CANOE

Danielle Martin (University—Rosedale, Lib.): Monsieur le Président, comme beaucoup d'enfants de la ville, j'ai appris à me rapprocher de la nature en allant faire du canot sur un magnifique lac canadien. Le canotage est l'un des plus anciens moyens de transport de ce pays, et c'est une activité que les gens de tous âges adorent apprendre, qu'ils soient nés ici ou nouvellement arrivés.

Dans ma circonscription, Project Canoe offre aux jeunes Torontois de merveilleuses occasions de découvrir les joies du canotage, mais certaines personnes poussent cette passion à un tout autre niveau, comme les membres du projet Canada by Canoe, qui se sont joints à nous à Ottawa aujourd'hui.

Je souhaite tout spécialement la bienvenue à Will, Nolan et Georges qui, avec le soutien d'Ezra, d'Ally et de Lisa, viennent d'achever un remarquable périple de 8 000 kilomètres à travers le Canada dans le but de sensibiliser le public et de recueillir des fonds pour l'organisme True North Aid.

J'espère que notre stratégie pour la nature, dans laquelle nous nous engageons à protéger 30 % des terres et des eaux du Canada d'ici 2030, offrira aux générations futures encore davantage d'occasions de vivre des aventures qui contribueront à rendre le monde meilleur.

QUESTIONS ORALES

[*Français*]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les familles des 29 000 Canadiens qui sont morts en une année, en attendant un soin de santé, ne croient simplement pas que l'immigration massive proposée par le premier ministre va améliorer le système de santé. Depuis que cette politique d'immigration est en place, la liste d'attente augmente de 60 % et 6 millions de Canadiens n'ont pas de médecin. Les immigrants médecins et infirmiers qui sont déjà ici ne peuvent même pas obtenir un permis de travailler. On n'a pas de lits. Comment est-ce qu'on va soigner les Canadiens?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a repris le contrôle de l'immigration.

Nous avons diminué les demandeurs d'asile de deux tiers, nous avons diminué les étudiants étrangers de deux tiers, nous avons diminué les travailleurs étrangers temporaires de plus de la moitié. Nous allons bâtir un Canada fort.

[*Traduction*]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président: les familles des 29 000 Canadiens qui sont morts l'an dernier alors qu'ils étaient sur une liste d'attente ne croient tout simplement pas que l'immigration encore plus massive que préparent les libéraux améliorera le système. On a essayé. Le résultat? Il faut attendre 60 % plus longtemps qu'avant. On parle de 12 heures d'attente aux urgences: l'enfer. Alors que 6 millions de Canadiens n'ont pas de médecin de famille, les médecins et le personnel infirmier qui ont immigré n'arrivent déjà pas à obtenir de permis d'exercice dans leur domaine.

Le premier ministre promet d'admettre cette année un nombre de résidents permanents qui fracassera tous les records, mais comment entend-il les faire soigner alors qu'on n'arrive déjà pas à soigner les gens qui sont déjà ici?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Le gouvernement a repris le contrôle de l'immigration, monsieur le Président. Le nombre de demandeurs d'asile a baissé des deux tiers, le nombre de travailleurs étrangers temporaires a baissé de plus de moitié, et le nombre d'étudiants étrangers a baissé des deux tiers. En deux ans à peine, nous avons ramené la proportion de résidents temporaires d'à peu près 7,5 % à environ 5,5 % de la population.

Il y a des progrès. Un infirmier sur trois est issu de l'immigration. Un médecin sur quatre est issu de l'immigration. Nous faisons venir des professionnels de la santé. Nous bâtissons un pays fort.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il n'y a qu'un libéral pour prétendre qu'un écart de 300 000 dans le dénombrement des personnes déjà présentes au Canada revient à reprendre le contrôle du système, ou pour dire, alors qu'il y a 500 000 sans-papiers au Canada, qu'on reprend le contrôle. Il n'y a qu'un libéral qui ne peut même pas nous dire combien il y a de personnes au pays qui dirait qu'il a repris le contrôle, mais, par-dessus le marché, il a plié devant les lobbyistes des entreprises et a promis un nombre record de résidents permanents cette année.

Permettra-t-il au moins aux députés libéraux de voter librement sur la question de la venue de ce nombre record de personnes?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, seul un conservateur, le chef de l'opposition, dirait que nous devrions permettre le parrainage rapide des travailleurs étrangers temporaires qui peuvent devenir résidents permanents. Seul le Parti conservateur du Canada a l'intention, dans son programme électoral, de « créer des voies vers la permanence pour les gens qui vivent et travaillent déjà au Canada ».

C'est ce que fait le gouvernement. Nous écoutons le Parti conservateur du Canada. Nous bâtissons un Canada fort.

● (1425)

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, pour faire du plagiat, il faut d'abord savoir lire correctement.

Depuis des années, les Canadiens accueillent les nouveaux arrivants qui se trouvent déjà sur le territoire, mais dans des limites raisonnables comprises entre 200 000 et 300 000 par an. Le premier ministre propose un chiffre qui représente plus du double de la moyenne des 20 dernières années et qui est supérieur de 40 % au record atteint sous Justin Trudeau, alors même que la directrice parlementaire du budget affirme qu'il ne tient pas ses promesses en matière de logements.

Comment va-t-il loger 665 000 personnes alors que nous n'avons même pas assez d'habitations pour les personnes vivant déjà au Canada?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, voici quelques faits. La population de ce pays connaît son taux de croissance le plus faible depuis la Première Guerre mondiale. Elle croît deux fois moins vite qu'à l'époque où le chef de l'opposition, si sa mémoire remonte aussi loin, faisait partie du gouvernement du premier ministre Harper.

L'immigration est à nouveau maîtrisée. Nous collaborons avec les provinces pour accueillir les personnes dont ce pays a besoin.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, un rapport publié aujourd'hui révèle que les aînés canadiens doivent puiser dans leurs économies pour aider leurs enfants adultes à payer des factures toujours plus élevées, mais cela n'a pas empêché le premier ministre d'accorder un contrat de 2,3 milliards de dollars à Telesat, l'entreprise de son ami. Il se trouve que c'est exactement le même montant que Telesat devait rembourser de toute urgence. Quelle coïncidence incroyable!

Le premier ministre doit maintenant répondre à une question toute simple. A-t-il déjà discuté de Telesat avec M. Goldberg depuis qu'il est devenu premier ministre, oui ou non?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai participé à aucune décision, à aucun vote ni à aucune discussion concernant toute décision ou tout vote au sein du gouvernement qui aurait trait à Telesat.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous comprenons maintenant pourquoi c'est si rare que nous ayons l'occasion de lui poser ces questions. Il refuse de dire s'il a discuté de Telesat avec son ami qu'il connaît depuis 20 ans, qui a passé ses vacances avec lui à Londres et qui faisait partie du même club de lecture et du même groupe de jogging. C'est un ami si proche que le premier ministre a dû se récuser de ce dossier, mais seulement quatre mois après avoir attribué ce contrat de 2,3 milliards de dollars.

A-t-il discuté de Telesat avec son copain Dan Goldberg, oui ou non?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition n'a pas écouté la dernière réponse que j'ai donnée. Je n'ai participé à aucune décision ni à aucun vote.

Je suis revenu. Je suis revenu pour lui. Je suis revenu pour tous les Canadiens. Je suis revenu avec trois accords commerciaux conclus avec deux milliards de personnes pour aider les agriculteurs, les pêcheurs et les fabricants canadiens.

* * *

[*Français*]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, quand le premier ministre a soutiré au Québec la devise « Maîtres chez nous », manifestement, ça ne s'appliquait pas aux citoyens québécois. Le premier ministre donne à Alto un droit de premier refus sur toute vente de propriété pendant huit ans, le droit d'interdire tous les travaux sur les terrains des gens pendant quatre ans — on parle quand même de 10 kilomètres de large —, le pouvoir d'imposer 25 000 $ en frais d'arbitrage à ceux qui auront le courage de contester leur expropriation.

Avec ce procédé de pure saisie, de quel droit le premier ministre rend-il Alto maître chez les citoyens québécois?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons appris beaucoup de l'histoire économique du Québec. Avant d'être maîtres chez nous, il faut bâtir grand. Il faut bâtir des infrastructures. Ce sera le plus grand projet d'infrastructure dans l'histoire du Canada. Cela va ajouter 50 000 emplois bien rémunérés et 35 milliards de dollars au PIB du Québec, de l'Ontario et du Canada. Ce sera un Canada fort et un Québec fort.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, ce n'est pas un premier ministre, c'est un pharaon. Ce n'est pas tout, le premier ministre permet à Alto d'exproprier lui-même les gens sans audience publique. Alto pourra entreprendre des travaux n'importe où, avec ou sans l'accord des propriétaires, avec un simple préavis et avant même toute entente. Alto pourra même faire payer aux agriculteurs, dont les terres seront tranchées en deux par les rails, des frais pour bâtir les droits de passage. Cette dérive autoritaire inédite contre le droit de propriété pose une question importante.

Est-ce que le premier ministre comprend que sa majorité n'est pas un mandat pour bafouer les droits des Québécois?

● (1430)

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous respectons toujours les lois canadiennes. C'est une loi spécialement conçue, qui permettra d'avoir de la transparence, de la clarté et une compensation juste pour tous les propriétaires fonciers du Québec, de l'Ontario, pour le plus grand projet dans l'histoire du Canada.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le problème de sa loi, c'est que c'est une loi qui annule les lois. Même le gouvernement du Québec n'est pas à l'abri des pouvoirs d'expropriation démesurés que le premier ministre donne à Alto. C'est dire la portée de la dérive autoritaire.

Le premier ministre devrait comprendre que la fin ne justifie pas les moyens lorsque, les moyens, c'est s'attaquer aux droits des citoyens et des agriculteurs. Les Québécois de Mirabel, de Terrebonne ou de Berthier—Maskinongé ne sont pas de vulgaires obstacles administratifs à sa volonté impériale.

Est-ce qu'il va enfin, quitte à être le seul parmi son groupe d'amis, se soumettre à la démocratie?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le député de l'opposition parle toujours de l'Assemblée nationale du Québec et de ses lois. L'Assemblée nationale a une loi qui concerne le Réseau électrique métropolitain, ou REM. Notre loi est basée sur celle du Québec pour la construction du REM. Il va y avoir un préavis, une compensation juste, le droit de s'opposer et le droit d'appel pour tous les gens.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la loi autoritaire que propose le premier ministre libéral afin d'enlever les terres de nos agriculteurs et de nos citoyens pour bâtir un projet monstre qui coûte très cher aux Canadiens, c'est un abus du pouvoir du premier ministre. Ça va coûter 150 milliards de dollars. C'est 10 000 dollars pour chaque famille canadienne. En plus, il doit abroger des lois existantes pour exproprier les propriétaires de terres.

Pourquoi le premier ministre croit-il qu'il peut enlever les droits, l'argent et les terres du peuple pour favoriser le profit du club puissant libéral?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, Alto est le plus grand projet d'infrastructure au Canada depuis la Voie maritime du Saint-Laurent. La Voie maritime du Saint-Laurent a engendré des milliards de dollars et a créé des milliers d'emplois et des occasions économiques pour des générations de Canadiens. Nous voulons voir grand. Nous voulons bâtir. Nous voulons transformer la mobilité au Canada. Nous voulons donner une chance à nos jeunes, à nos travailleurs et à notre économie. Que le chef de l'opposition se joigne à nous pour bâtir le Canada.

[*Traduction*]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Ce que le premier ministre se prépare à faire avec sa loi aussi arrogante qu'autoritaire, monsieur le Président, c'est enfreindre toutes les règles d'expropriation afin que le gouvernement puisse prendre 150 milliards de dollars aux contribuables tout en faisant main basse sur les terrains des agriculteurs, des propriétaires fonciers et des localités le long du tracé. Depuis plus d'un siècle, on construit sans se livrer à ce genre d'abus. Tout ça, c'est dans l'unique but de donner les terrains et l'argent à un puissant groupe de proches des libéraux.

Pourquoi est-ce qu'il fait toujours payer M. et Mme Tout-le-Monde pour que le puissant club libéral engrange des profits?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous allons bâtir cet emballant projet d'envergure nationale parce que nous nous y sommes engagés. Au cours de la dernière campagne électorale, nous nous sommes engagés à bâtir notre pays, à créer des débouchés pour les jeunes Canadiens et à construire des infrastructures utiles à la population, et à le faire plus rapidement que jamais. Les conservateurs étaient sur la même longueur d'onde avant, puisqu'ils avaient eux aussi promis d'aménager un réseau de TGV avant de changer leur fusil d'épaule. Ils disent qu'il faut bâtir des pipelines sans s'embarrasser des processus et, maintenant, ils s'opposent à la construction de choses importantes qui seront utiles aux gens.

* * *

● (1435)

LA TARIFICATION DU CARBONE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, quelle arrogance incroyable de la part du premier ministre libéral! Il refuse de répondre à une question concernant le fait de priver les gens de leurs terres, de leur argent et de leurs droits. De plus, il n'a pas répondu à une seule question sur le budget depuis son dépôt il y a trois semaines. Posons-lui une question dès maintenant. La présidente du syndicat des travailleurs de l'automobile, le premier ministre de l'Ontario et les intervenants de Stellantis estiment tous qu'il serait possible de sauver les emplois à Brampton s'il éliminait la taxe sur le carbone pour les industries, mais son budget a plutôt renforcé cette mesure.

Pourquoi le premier ministre refuse-t-il d'éliminer cette taxe destructrice d'emplois qui fait grimper le coût de la vie?

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais dire quelques mots aux députés au sujet du secteur automobile. Honda vient d'annoncer un investissement important à Alliston, et Ford vient d'annoncer un investissement majeur à Oakville. Ces entreprises croient au potentiel du Canada. Elles travaillent de concert avec le Canada, et le Canada travaille avec elles. Il convient de noter que la taxe sur le carbone pour les industries n'a rien à voir avec ces décisions.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre fait preuve d'une arrogance incroyable à un moment où les travailleurs de Brampton sont abandonnés à leur sort. Il refuse même de répondre à la question. Le syndicat, le premier ministre de l'Ontario et l'employeur de ces travailleurs croient tous que la taxe sur le carbone pour les industries leur fait perdre leur emploi.

Nos concurrents américains ou européens n'ont pas à payer une telle taxe, même à l'heure actuelle. Pourquoi le premier ministre n'abolit-il pas cette taxe, ne sauve-t-il pas les emplois et ne défend-il pas enfin les intérêts des Canadiens à la Chambre?

L'hon. Anita Anand (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous nous battons chaque jour pour les travailleurs de l'automobile et contre les droits de douane américains. Les constructeurs mondiaux d'automobiles redoublent d'efforts pour soutenir le Canada et son industrie automobile. Honda, à Alliston, et Ford, à Oakville, choisissent d'investir des milliards de dollars dans notre pays. Le gouvernement fédéral a versé 500 millions de dollars à Ford, à Oakville, pour construire un camion Super Duty. C'est en train de se faire en ce moment même. Nous continuerons à nous battre chaque jour pour chaque emploi dans le secteur canadien de l'automobile, car nous croyons au Canada.

* * *

L'ÉCONOMIE

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre libéral a déclaré que les Canadiens seraient maîtres chez eux, mais les résultats les plus récents sont catastrophiques. Selon Equifax, la dette des consommateurs a atteint le chiffre astronomique de 2,74 billions de dollars. Le taux d'arriérés de 90 jours et plus sur le solde des prêts hypothécaires a augmenté de 31,1 % d'une année à l'autre. Il est en hausse depuis 16 trimestres consécutifs et vient d'atteindre son plus haut niveau depuis 13 ans. Si les taux d'intérêt augmentent, près d'un détenteur de prêt hypothécaire sur quatre pourrait connaître des difficultés financières accrues. À Richmond Hill-Sud, les familles doivent déjà choisir entre payer leur prochain remboursement de prêt hypothécaire ou régler leur prochaine facture de carte de crédit.

Le premier ministre libéral rendra-t-il enfin la vie plus abordable, ou se contentera-t-il de passer à la postérité comme le maître de nos impayés?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition siège à la Chambre depuis plus de 8 000 jours. Il n'a jamais travaillé un seul jour dans le secteur privé. Les Canadiens savent qu'il n'a aucune expérience en matière d'économie ni aucune crédibilité dans ce domaine.

Examinons quelques faits. Nous affichons le meilleur ratio dette nette-PIB du G7 et l'économie qui connaît la croissance la plus rapide au sein du G7. Nous allons équilibrer notre budget de fonctionnement un an plus tôt que prévu. Le chef de l'opposition a un nouveau slogan sur sa tribune: « Protéger les emplois ». Le seul emploi qui le préoccupe, c'est le sien.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, les défauts de paiement hypothécaire ont atteint leur plus haut niveau en 13 ans; ils ont augmenté de 31 % en un an seulement. Les Canadiens qui ont travaillé fort pour acheter une maison ont maintenant du mal à la garder. Parallèlement, les économistes nous préviennent que les dépenses inconsidérées du gouvernement libéral pourraient alimenter les pressions inflationnistes. Une inflation plus élevée entraîne des taux d'intérêt plus élevés.

Quand le premier ministre comprendra-t-il que les décisions de son gouvernement en matière de dépenses ont des conséquences réelles pour les familles canadiennes?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, la gestion des ressources financières du pays est une responsabilité que le gouvernement prend très au sérieux, et les Canadiens le savent. Ce n'est pas pour rien qu'ils ont choisi un économiste de calibre mondial pour diriger le Canada à un moment où notre économie et notre souveraineté sont menacées.

Le budget de 2026 répond exactement aux défis auxquels les Canadiens sont confrontés en priorisant les revenus, le logement, la nourriture et la sécurité énergétique, et il améliore les conditions qui favorisent la prospérité des familles, des travailleurs et des secteurs économiques partout au pays. Nous mettons à profit le bilan le plus solide du G7 en investissant dans notre croissance et en soutenant la prospérité de tous les Canadiens. C'est précisément la voie que nous entendons suivre.

● (1440)

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, soyons clairs. C'est le gouvernement du député qui, au cours de la dernière décennie, a mené une guerre contre l'histoire et l'économie du Canada, favorisant ainsi la dépendance à l'aide publique. Un taux de défaut de paiement à son plus haut niveau en 13 ans, c'est ça, l'héritage du gouvernement libéral. Les familles canadiennes se démènent pour boucler leur budget, et les parents doivent couper dans l'épicerie et les activités sportives des enfants ou repousser leur départ à la retraite.

Pourquoi exige-t-on des familles canadiennes une discipline plus stricte que celle que le premier ministre impose à son propre gouvernement?

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, parlons un peu de l'inflation. Le gouverneur de la Banque du Canada soulignait hier que le Canada est confronté à des problèmes d'inflation dus à un choc d'offre, un choc d'offre mondial.

En passant, je voudrais remercier le gouverneur, Tiff Macklem, de ses années de service. Il quittera ses fonctions cette année après sept années pendant lesquelles il a fait un excellent travail. Je rappelle à la Chambre que le chef du parti d'en face voulait se débarrasser de M. Macklem en 2021. Vous devriez avoir honte.

Le Président: Je rappelle simplement aux députés qu'ils doivent s'adresser à la présidence.

[*Français*]

L'honorable député de Rivière-du-Nord a la parole.

* * *

LA JUSTICE

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, il y a un rigolo d'avocat pour qui la démocratie, c'est empêcher les élus de siéger, au nom de la monarchie. J'imagine qu'on appelle ça « de la démocratie de droit divin ». Pour les Québécois, la démocratie, c'est la souveraineté du peuple, et tous les députés de l'Assemblée nationale ont donc prêté serment au peuple.

Aujourd'hui, le Parlement fédéral a servi de tribune à un avocat dans sa croisade contre l'Assemblée nationale. Il faut mettre fin à ce cirque. Les travaux parlementaires à Québec reprennent le 1er décembre.

Est-ce que le premier ministre reconnaît les 127 élus du Québec et est-ce qu'il leur souhaite une bonne session parlementaire?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nous avons pris connaissance de la décision de la Cour supérieure. Je comprends qu'elle est portée en appel à Québec. Cela étant dit, et compte tenu de l'ampleur des enjeux auxquels le Québec est confronté, nous souhaitons évidemment que les élus de l'Assemblée nationale puissent siéger le plus tôt possible.

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, c'est indécent de tolérer que cet avocat ontarien utilise la tribune du Parlement fédéral pour menacer les élus du Québec de conséquences s'ils rentrent au travail comme l'exigent les Québécois qui les ont élus. Selon lui, seuls les députés monarchistes auraient le droit de siéger. Ça élimine pas mal de monde, ça, y compris dans le Parlement ici.

Là, ça va trop loin. Le silence du premier ministre cautionne ce genre de propos fanatiques tenus ici même sur la Colline.

Est-ce qu'il reconnaît la légitimité des 127 élus du Québec et est-ce qu'il leur souhaite une bonne rentrée le 1er décembre?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, j'ai un peu de difficulté à comprendre. J'ai répondu à la question. L'affaire est devant les tribunaux en ce moment. Elle a été portée en appel. Quant à savoir si nous souhaitons une bonne rentrée aux élus, évidemment que nous leur souhaitons une bonne rentrée et que nous voulons que les élus de l'Assemblée nationale siègent le plus rapidement possible. Comme je l'ai dit, les enjeux sont immenses au Québec. En matière d'infrastructure, en matière d'itinérance, il y a des enjeux très importants à régler. Quant aux salles du Parlement, nous n'avons aucun contrôle là-dessus.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, depuis 11 ans, ce gouvernement libéral sème le chaos en matière d'immigration. En région, des entreprises risquent de perdre des travailleurs qu'elles ont formés parce que leur dossier traîne en longueur à Ottawa. Ce que nous annonce le gouvernement, c'est encore plus de chaos. Non seulement les libéraux ne sont pas capables de régler les dossiers des gens qui sont déjà ici, mais ils vont en admettre encore plus, soit 650 000 personnes.

Cet après-midi, est-ce que le premier ministre va permettre à tous ses députés d'avoir un vote libre sur la motion qui vise à régler les choses une fois pour toutes et à redonner aux Canadiens un système d'immigration ordonné?

● (1445)

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, notre plan ne concerne pas les nouveaux arrivants. Ce sont des personnes qui sont déjà établies ici. Ce sont des personnes qui travaillent déjà ici. Ce sont des personnes qui paient déjà des impôts ici. Ce sont des personnes qui apprennent le français ici aussi. Parallèlement, nous avons constaté une baisse importante du nombre de nouveaux permis d'études, de travailleurs étrangers temporaires et de demandes d'asile. Notre plan est responsable, central et durable.

Est-ce que vous donnez vos...

Le Président: On ne peut pas poser de question à la présidence.

L'honorable députée de Cambridge a la parole.

[*Traduction*]

Connie Cody (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, au comité de la santé, nous avons appris que les délais d'attente ont atteint leur plus haut niveau jamais enregistré, alors même que le premier ministre prévoit d'augmenter les cibles d'immigration à des niveaux historiques l'année prochaine. Près de 1 million de Canadiens attendent des examens d'imagerie médicale au-delà des délais recommandés par les professionnels de la santé. Un examen retardé signifie un diagnostic retardé, et un diagnostic retardé signifie des soins retardés. L'état de santé des Canadiens s'aggrave pendant qu'ils attendent, et le coût économique se chiffre en milliards de dollars.

Les libéraux voteront-ils en faveur de notre motion visant à rejeter leurs niveaux d'immigration sans précédent, afin que les capacités en imagerie diagnostique puissent suivre le rythme?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement investit 5 milliards de dollars dans les hôpitaux canadiens. Les conservateurs ne comprennent pas. Par ailleurs, les députés peuvent se rendre dans n'importe quel hôpital pour constater qu'un médecin sur trois est un immigrant. Ils constateront qu'un infirmier autorisé sur quatre est un immigrant. Au pays, un travailleur de la santé sur trois est un immigrant. Le plan d'immigration est stable. Il est durable. Il est prévisible. Il répond aux attentes des provinces et des territoires qui nous ont demandé de garder ces travailleurs ici. L'immigration n'est pas la cause. L'immigration est...

Le Président: La députée de Cambridge a la parole.

Connie Cody (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, ce sont les libéraux qui sont la cause. Un expert des politiques de santé a déclaré au Parlement que les temps d'attente augmentent parce que les soins de santé n'ont pas suivi le rythme de la croissance démographique. Pourtant, avec ses nouveaux niveaux d'immigration records, le premier ministre vient d'augmenter la demande sans augmenter la capacité. Aujourd'hui, les Canadiens doivent attendre au-delà des délais que les médecins jugent sécuritaires pour passer des examens d'imagerie médicale et d'autres tests. Vingt-neuf mille Canadiens sont morts l'an dernier avant d'avoir reçu les soins dont ils avaient besoin. Le premier ministre veut maintenant ajouter un nombre record de personnes sur la même liste d'attente.

Quand une personne de sa circonscription apprendra que son cancer s'est propagé pendant qu'elle attendait un examen d'imagerie, que lui dira le premier ministre?

[*Français*]

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme nous le savons tous, les immigrants jouent un rôle essentiel dans les services de santé partout au pays.

Pour la question des services de santé, les services de santé dépendent des provinces et, comme je l'ai déjà dit, je travaille en partenariat avec les provinces et les territoires pour améliorer les services de santé. Pour le moment, les provinces nous ont demandé de les aider à recruter beaucoup plus de professionnels de la santé à l'international. Ce que nous avons fait, nous avons mis 5 000 places à leur disposition.

[*Traduction*]

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, la CBC a rapporté que 2,1 millions de résidents temporaires ont un permis expiré ou qui expirera cette année. Aucune de ces personnes ne figure dans le Plan des niveaux d'immigration du premier ministre cette année. Son gouvernement ne fait pas le suivi des départs, il ne peut donc pas dire aux Canadiens qui est parti et qui est toujours ici. En plus des 2,1 millions de personnes dont il ne peut pas rendre compte, il prévoit maintenant faire venir 662 000 autres personnes, un nombre record.

Comment le premier ministre peut-il demander aux Canadiens de se fier à son plan en matière d'immigration alors qu'il ne peut même pas faire le compte des personnes qui sont déjà ici?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, notre plan des niveaux d'immigration inclut des personnes qui sont déjà en sol canadien. Les conservateurs qui disent que le plan des niveaux n'inclut pas des personnes qui sont déjà au Canada sont malhonnêtes.

Le Président: Je ne sais pas si les députés peuvent employer ce genre de langage. La députée devrait peut-être reformuler sa phrase.

La députée peut poursuivre.

L'hon. Ruby Sahota: Monsieur le Président, notre plan des niveaux compte un volet pour les médecins qui pratiquent déjà au Canada. Grâce à notre plan des niveaux et grâce à nos programmes d'immigration, plus de médecins sont en mesure de pratiquer au Canada, et je pourrais aussi parler du personnel infirmier, des préposés aux services de soutien à la personne et de tous ceux qui sont ici pour pallier les pénuries de main-d'œuvre.

● (1450)

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, on peut lire dans le *Globe and Mail* que le plan des niveaux d'immigration des libéraux ne tient pas compte d'au moins 500 000 personnes sans papiers. Quand les conservateurs ont demandé à la ministre de l'Immigration combien de travailleurs sans papiers se trouvaient au Canada, elle n'a pas pu répondre. Si on ne sait pas combien de personnes sont réellement ici, il est impossible de prévoir les besoins en matière de logement, de soins de santé et d'emploi. Le premier ministre ne devrait pas non plus porter l'immigration à des niveaux records sans tenir compte de cette donnée.

Le premier ministre nous donnera-t-il ce chiffre dès aujourd'hui?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été clairs: notre plan des niveaux d'immigration est viable et géré. Nous établissons les bases d'un suivi complet des sorties. Nous avons enregistré la plus forte réduction de la population temporaire au pays en 50 ans. Nous nous efforçons de faire en sorte que toute personne dont le permis arrive à échéance conserve son statut juridique ou quitte le pays. Nous allons continuer de travailler avec nos partenaires, y compris l'Agence des services frontaliers du Canada, pour contrôler et gérer l'immigration.

* * *

LES SERVICES DE GARDE

Kristina Tesser Derksen (Milton-Est—Halton Hills-Sud, Lib.): Quand j'ai fondé ma famille, monsieur le Président, j'étais aux études pour obtenir un diplôme professionnel pendant que mon mari, lui, démarrait sa petite entreprise. Nous n'avons pas eu le choix d'inscrire nos quatre jeunes enfants à la garderie. À l'époque, ça coûtait très cher. Sans l'aide de nos parents, nous nous serions ruinés.

Cela dit, depuis ce temps-là, il y a eu des changements positifs. En ayant accès à des services de garde abordables et fiables, les parents canadiens sont en mesure de faire des études supérieures, de se bâtir une carrière valorisante et de contribuer à faire tourner l'économie canadienne.

La ministre de l'Emploi et des Famillies expliquerait-elle les mesures contenues dans le budget de 2026 qui rendront les services de garde abordables et fiables encore plus intéressants pour les familles canadiennes?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Milton-Est—Halton Hills-Sud d'avoir partagé son vécu.

Comme tant d'autres femmes, nous comptons sur les garderies afin de pouvoir nous investir pleinement dans notre carrière et nos études. Pour que les parents aient réellement la possibilité d'être sur le marché du travail, de faire des études ou d'atteindre leurs objectifs professionnels, il est donc absolument essentiel que les services d'éducation préscolaire et de garde soient abordables. Le budget fédéral de cette année ajoute un montant de 5,4 milliards de dollars aux 70 milliards de dollars qui vont déjà aux provinces et aux territoires, afin que l'on puisse continuer à...

Le Président: Le député de Bowmanville—Oshawa-Nord a la parole.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Jamil Jivani (Bowmanville—Oshawa-Nord, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a qualifié son filtre anti-conflits d'intérêts avec Dan Goldberg de mesure proactive, mais il arrive 20 mois trop tard. On ne sait pas trop ce que le gouvernement entend par mesure proactive. Avant que la Chambre ne se prononce sur le budget proposé qui allouerait 1,6 milliard de dollars de plus au programme même qui finance Telesat, le gouvernement devrait jouer franc jeu avec les Canadiens.

Les libéraux admettent-ils, oui ou non, qu'ils ont l'intention de verser plus de fonds publics à Telesat, la société de Dan Goldberg?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous respectons toujours les règles d'éthique de façon proactive et en toutes circonstances. Ces règles d'éthique comptent parmi les plus strictes au monde. Nous les respecterons sans faille en toutes circonstances et en toute transparence.

Jamil Jivani (Bowmanville—Oshawa-Nord, PCC): Monsieur le Président, Telesat était une entreprise insolvable et criblée de dettes jusqu'à l'arrivée du premier ministre et de son gouvernement. Voilà maintenant que ses recettes sont soutenues par l'argent des contribuables. Les Canadiens méritent d'obtenir des réponses à leurs questions avant le vote sur le budget. Le premier ministre a aidé son ami en parcourant le monde pour promouvoir Telesat sur les marchés internationaux. On recense près de 20 exemples où le premier ministre a fait l'éloge de Dan Goldberg dans divers pays.

La question revient à ceci: le gouvernement a-t-il l'intention de venir une nouvelle fois à la rescousse de Dan Goldberg?

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, Telesat Lightspeed est un projet révolutionnaire qui est essentiel à la souveraineté du Canada. Pourquoi les conservateurs sont-ils si déterminés à torpiller des emplois et à anéantir notre capacité à être véritablement maîtres chez nous?

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, quand le leader parlementaire ne se lève pas pour crier et se bomber le torse, on sait toujours qu'on s'approche de la cible. On sait qu'on se rapproche d'une réponse. Faisons les rapprochements qui s'imposent. Le PDG de Telesat, Dan Goldberg, est un bon ami du premier ministre. Nous le savons. Nous le savons parce que leurs enfants ont fréquenté une école privée pour l'élite. Ils se sont joints au même club de course. Dan Goldberg s'est même rendu en Angleterre, de l'autre côté de l'océan, pour rendre visite au premier ministre.

Comment le premier ministre peut-il dire aux Canadiens qu'il est au-dessus des lois?

● (1455)

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le projet Telesat Lightspeed est essentiel à l'indépendance du Canada. Nous voulons nous appuyer sur nos propres entreprises, nos propres systèmes. Nous ne voulons pas dépendre d'entreprises étrangères peu fiables. Le projet Telesat Lightspeed est essentiel au Canada.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, 2,3 millions de Canadiens ont recours aux banques alimentaires chaque mois, les défauts de paiement hypothécaire ont atteint leur plus haut niveau depuis 10 ans, et il est devenu encore plus difficile pour les personnes âgées et les mères seules de subvenir à leurs besoins essentiels. Cependant, pour ceux qui font partie du club des initiés libéraux bien branchés et leurs proches, la vie n'a jamais été aussi belle.

Depuis les élections de 2025, le frère du ministre de l'Intelligence artificielle a reçu 3 millions de dollars pour bâtir — attention — une bioéconomie mondiale. Si la création d'une bioéconomie mondiale était si lucrative, le frère du ministre ne pourrait-il pas le faire seul, sans utiliser l'argent durement gagné des contribuables canadiens?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le ministre a répondu à cette question à plusieurs reprises. Je répéterai simplement que toutes les règles ont été suivies. Le ministre s'est retiré de toute discussion. Il est malséant de la part des conservateurs d'attaquer une entreprise qui existait bien avant l'arrivée de ce député au Parlement.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, le chômage chez les jeunes est à son plus haut niveau depuis une génération. Il y a une hémorragie d'emplois au Canada, ce qui engendre un stress et une anxiété inimaginables au sein des familles canadiennes. Pourtant, les membres du club d'initiés libéraux bien branchés sont épargnés par tout cela. En fait, si l'on est un ami, un membre de la famille, un copain du milieu des affaires, un contact professionnel ou un dirigeant despotique proche du premier ministre, la vie n'a jamais été aussi belle depuis les dernières élections. Sous le premier ministre actuel, les transactions intéressées ont atteint de nouveaux sommets, alors que les citoyens qu'il est censé servir souffrent.

Les libéraux pourraient peut-être nous expliquer à quoi il sert d'avoir les règles d'éthiques les plus strictes au monde, s'ils trouvent toujours le moyen de les contourner.

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, j'espère que, lorsque le député rencontrera ses concitoyens, il leur dira qu'il a voté contre toutes les mesures visant à aider les jeunes à trouver un emploi. Pas plus tard que ce matin, j'ai rencontré des représentants de l'Alliance canadienne des associations étudiantes, de jeunes étudiants de partout au pays qui défendent les intérêts de leurs pairs. Ils remercient le gouvernement fédéral de maintenir les prêts d'études canadiens sans intérêt, une mesure à laquelle les conservateurs se sont opposés.

Les conservateurs affirment vouloir donner un coup de pouce aux jeunes et investir dans les jeunes, mais ils votent constamment contre leurs intérêts.

[*Français*]

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, le PDG d'Ecostrat, c'est le frère du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique. Il vient de recevoir du gouvernement 2,2 millions de dollars pour son projet.

Le PDG de Telesat, c'est le grand *chum* du premier ministre. Il vient de décrocher un contrat de 2,3 milliards de dollars sans appel d'offres. Pourquoi le gouvernement libéral n'a-t-il pas de processus d'éthique, de transparence et de concurrence pour un contrat de 2,3 milliards de dollars? Qui va oser se lever de l'autre côté pour essayer de défendre ça? Qui va oser se lever? J'espère qu'il n'y aura personne...

Le Président: L'honorable leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, voici l'ironie de la chose. Ces insinuations que les conservateurs font à répétition, d'une part, ne sont pas véridiques. D'autre part, les conservateurs ne sont pas prêts à sortir de la Chambre, où ils n'ont pas la prérogative parlementaire, pour répéter ces insinuations absolument absurdes et fausses.

Bien sûr, nous avons les règles les plus strictes du monde entier. Nous les suivons avec rigueur et nous allons continuer de le faire.

* * *

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, quand on parle d'éthique et de transparence, on comprendra qu'on ne parle pas du gouvernement libéral.

On sait que le gouvernement veut son projet Alto. Il est prêt à tout, même à donner des pouvoirs exceptionnels pour exporter le monde de chez nous chez eux. Transférer la propriété à un consortium privé, c'est incroyable, mais c'est vrai.

L'agriculture, nous la retrouvons dans nos assiettes le matin, le midi et le soir. Ça, c'est grâce à nos agriculteurs. On a besoin de nos terres pour vivre, pas d'un train à 150 milliards de dollars…

Le Président: L'honorable ministre des Transports a la parole.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit d'un projet public qui va desservir le public et lui profiter.

C'est un projet à portée nationale qui va offrir des emplois, qui va offrir de la croissance économique et qui va changer la donne en matière de mobilité entre Québec, Trois-Rivières, Laval, Montréal et Gatineau-Ottawa, entre autres. Le projet Alto est un projet qui est très convoité par les Canadiens. Nous allons continuer de l'accélérer.

● (1500)

[*Traduction*]

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, bien enfouis dans le projet de loi omnibus d'exécution du budget de 521 pages des libéraux se trouvent de nouveaux pouvoirs considérables qui permettraient aux libéraux de s'approprier des propriétés privées pour le projet Alto. Selon la gardienne de la rigueur budgétaire du Canada, ce projet coûtera 113 milliards de dollars aux Canadiens. Nous apprenons aujourd'hui que les agriculteurs seront contraints de financer eux-mêmes les infrastructures, comme les ponts, pour relier les deux parties de leur propriété si le train traverse leurs terres. Notre circonscription n'en veut pas, n'en a pas besoin et n'en a pas les moyens.

Le gouvernement annulera-t-il le projet Alto?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les agriculteurs, à l'instar de tous les propriétaires fonciers, pourront négocier et, par la suite, s'ils le souhaitent, contester l'évaluation. Les frais liés à leur évaluation indépendante seraient couverts. Leurs frais juridiques seraient pris en charge, et toutes les routes numérotées situées sur le parcours d'Alto disposeraient d'un accès, d'un saut-de-mouton ou d'un passage inférieur, soit des centaines d'ouvrages.

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, j'ai envoyé au ministre une invitation à venir dans ma circonscription parce qu'il aurait intérêt à discuter avec certains des agriculteurs concernés. Ils cultivent des aliments pour les Canadiens et pour l'exportation. Ils craignent que leurs propriétés, pas juste les routes numérotées, soient coupées en deux et qu'on leur ordonne de payer les infrastructures nécessaires pour circuler d'une parcelle à l'autre.

Le ministre parle de frais juridiques, sauf que dans le projet de loi, il est plutôt question de frais d'arbitrage. Vingt-cinq mille dollars: voilà combien il en coûtera aux agriculteurs avant de retenir les services d'un avocat ou avant de payer pour l'aménagement des infrastructures juste pour faire passer leur moissonneuse-batteuse d'un côté à l'autre de leur champ.

Pourquoi est-ce que toutes les dépenses sont pelletées dans la cour des agriculteurs, alors qu'ils n'emprunteront jamais ce train? Tout ce qu'ils veulent, c'est cultiver des aliments pour les Canadiens.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Nous avons bien sûr les agriculteurs à cœur, monsieur le Président. Nous travaillons bien sûr main dans la main avec les agriculteurs...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le député peut recommencer.

L'hon. Steven MacKinnon: Nous avons bien sûr les agriculteurs à cœur, monsieur le Président. Nous apprécions bien sûr ce qu'ils apportent à la société. Nous apprécions bien sûr le fait qu'ils tiennent à leurs terres et aux fermes qu'ils ont bâties au fil des ans et au fil des générations. Voilà pourquoi nous ferons preuve d'un maximum de délicatesse dans nos démarches. En ce qui concerne le couloir de 60 mètres de largeur nécessaire à ce projet d'édification nationale qui aura des retombées positives pour tous les Canadiens, nous nous efforcerons toujours d'en arriver à une entente négociée.

* * *

[*Français*]

L'ENVIRONNEMENT

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a la chance d'être bordé par trois océans.

La protection de nos océans, c'est nécessairement une question essentielle pour notre environnement, mais aussi pour notre économie et nos communautés côtières. Justement, plus tôt cette année, notre gouvernement a annoncé un investissement historique de plus de 1,2 milliard de dollars pour renforcer la protection de nos océans.

J'aimerais demander à la secrétaire d'État à la Nature si elle pourrait nous expliquer comment le budget de 2026 fait progresser ce dossier essentiel qu'est la conservation marine.

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Madawaska—Restigouche, étoile montante des parlementaires selon *iPolitics*, de sa question.

Les océans sont une force de la nature. C'est pourquoi nous sommes très fiers que le budget de 2026 ajoute 1,2 milliard de dollars au 1,3 milliard de dollars déjà prévu dans notre stratégie pour protéger la nature. Nous créerons deux nouvelles aires marines de conservation nationales et ferons progresser trois autres aires marines dans l'Arctique. D'ici à 2027, 20 % des océans…

Le Président: La parole est à l'honorable député de Northumberland—Clarke.

* * *

[*Traduction*]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Philip Lawrence (Northumberland—Clarke, PCC): Monsieur le Président, vendredi dernier, les libéraux ont dissimulé une nouvelle loi d'expropriation pour Alto dans leur loi d'exécution du budget de 521 pages. Imaginons la scène: avec aussi peu que 30 jours d'avis, des fonctionnaires peuvent s'emparer du champ ou de la ferme d'un agriculteur sans audience publique. Le comble, c'est que ces terres seront remises à une entité qui n'existe même pas encore. Ces pouvoirs sont inutiles, sans précédent et antidémocratiques.

Le gouvernement renoncera-t-il enfin à ces pouvoirs et rendra-t-il leurs droits aux agriculteurs?

● (1505)

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, il est tout à fait évident, compte tenu des investissements que nous avons consacrés à l'agriculture et à l'agroalimentaire dans ce pays, que nous devons soutenir les agriculteurs en tout temps. Nous comprenons certaines des frustrations soulevées au sujet du train à grande vitesse au Québec, dans la mesure où cela touche l'agriculture. Toute décision doit trouver un équilibre entre le développement économique et la nécessité de protéger les terres agricoles, de maintenir la production alimentaire et de soutenir les régions rurales à long terme. Nous défendrons toujours les agriculteurs canadiens.

Philip Lawrence (Northumberland—Clarke, PCC): Monsieur le Président, savez-vous comment défendre les agriculteurs? Vous pouvez aller voir le ministre des Transports et lui demander d'annuler ce projet. Il coûtera plus de 100 milliards de dollars. Selon la directrice parlementaire du budget, ce montant pourrait maintenant atteindre un quart de billion de dollars. Le gouvernement va jeter des milliards de dollars par les fenêtres avant même qu'un seul rail ne soit posé. Les conservateurs annuleraient ce projet sur-le-champ.

Allez voir le ministre des Transports et demandez-lui d'annuler le projet.

Le Président: Je ne sais pas si cela a donné l'impression de passer par la présidence ou non.

Le ministre a la parole.

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, toute la semaine, j'ai entendu parler à la Chambre des travailleurs étrangers temporaires. J'ai entendu l'opposition critiquer ces travailleurs. Or, ils sont indispensables aux récoltes. Voilà que, tout à coup, les conservateurs se montrent favorables aux agriculteurs. Avant, ils ne l'étaient pas. Ils doivent se brancher d'un côté ou de l'autre. Ils devraient faire comme nous et soutenir les agriculteurs.

Scott Reid (Lanark—Frontenac, PCC): Monsieur le Président, la Loi sur le réseau ferroviaire à grande vitesse privera les personnes visées par les expropriations liées au projet Alto de leur droit de recours devant les tribunaux. En effet, les appels relatifs aux indemnisations inadéquates seront plutôt entendus par un tribunal composé d'une seule personne. Ce tribunal facturera ses services, et jusqu'à 100 % des frais dépassant 50 000 $ pourront être imposés au propriétaire foncier, qui devra également payer 100 % des coûts s'il tente de se retirer du processus d'arbitrage. C'est le genre de justice procédurale digne d'un roman de Kafka.

Comment un processus aussi incroyablement unilatéral a-t-il pu être envisagé dans notre pays?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député parle d'un processus d'arbitrage pour les passages à niveau, et non d'un processus d'arbitrage pour l'évaluation des propriétés. S'il trouve que c'est digne d'un roman de Kafka, il devrait parler à Doug Ford ou à François Legault, qui ont adopté le même type de mesure législative pour mettre en œuvre des solutions de transport et de transport en commun qui profitent aux Ontariens et aux Québécois. Tel est le projet Alto, et nous continuerons de traiter les propriétaires fonciers avec tout le respect et la considération qui s'imposent.

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, les bonnes gens de Sarnia—Lambton—Bkejwanong m'ont élue pour que je fasse toujours passer leurs intérêts en premier. Tout comme moi, ils souhaitent que le gouvernement suive une politique d'immigration contrôlée et durable, qui concilie les besoins des collectivités avec leur capacité d'accueil, un plan qui donne la priorité à la croissance économique et qui tient compte des réalités du Canada rural.

La ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté peut-elle expliquer à la Chambre pourquoi le nouveau Plan des niveaux d'immigration constitue la bonne voie à suivre pour les nouveaux arrivants, les collectivités et l'ensemble des Canadiens?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de cette excellente question et de son excellent travail dans sa région.

Je suis convaincue que le nouveau plan d'immigration va dans la bonne direction. Il permettra de maintenir la croissance démographique à son niveau le plus bas depuis 100 ans. Il permettra d'attirer les meilleurs talents, comme les professionnels de la santé. Il donnera aux provinces les moyens de conserver les travailleurs essentiels qui créent et préservent des emplois pour les Canadiens. Il offrira aux collectivités rurales un programme permanent adapté à leurs besoins particuliers. C'est le bon plan, et tous les députés devraient l'appuyer.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, la vive indignation des parents et des conservateurs a forcé les libéraux à renoncer à leurs compressions irresponsables touchant les cadets, mais le démantèlement de notre Force de réserve est encore plus dévastateur pour la préparation militaire du Canada. Asphyxier financièrement la Force de réserve revient à annuler des entraînements et à éliminer des postes. En tant qu'ancien réserviste, je sais à quel point la Réserve est essentielle à notre défense.

Alors que nous traversons la période la plus dangereuse depuis la fin de la Guerre froide, pourquoi le premier ministre affaiblit-il les troupes dont le Canada a besoin pour protéger sa souveraineté?

● (1510)

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, c'est un peu fort de la part d'un parti qui a voté contre toutes les mesures concernant les dépenses de défense.

Soyons clairs. L'Armée canadienne ne ferme pas d'unités de réserve. Au contraire, le nombre de réservistes a augmenté. L'armée réexamine actuellement la façon dont elle alloue ses fonds afin de privilégier la disponibilité opérationnelle et la modernisation. Cette démarche tient compte des priorités plus larges des Forces armées canadiennes, y compris la croissance du personnel, les investissements historiques et le développement de capacités à l'appui de la souveraineté canadienne. Nous nous engageons à maintenir l'agilité, la capacité d'action et l'état de préparation des Forces armées canadiennes

Travaux des subsides

PARCS CANADA

Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je viens de parler au téléphone avec des travailleurs de Parcs Canada en Alberta qui sont abasourdis par le mépris honteux du gouvernement pour la sécurité publique. Ce sont des travailleurs essentiels qui gèrent les évacuations causées par des incendies de forêt, qui protègent les collectivités et qui sauvent des Canadiens dans des situations d'urgence. Alors que s'amorce la saison des avalanches, les libéraux réduisent la capacité de recherche et de sauvetage, ils ferment 13 détachements de gardes de parc et ils plongent près de 3 000 travailleurs dans l'incertitude. Ce sont les personnes dont nous dépendons quand des vies sont en jeu.

Comment le gouvernement peut-il se montrer aussi irresponsable envers la sécurité des Canadiens?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, notre réseau de parcs nationaux est un joyau qui nous tient tous à cœur. C'est un élément important de notre identité nationale. Assurer la sécurité dans nos parcs nationaux est une priorité absolue pour nous tous à la Chambre, et certainement pour le gouvernement.

Je tiens à préciser, comme je l'ai déjà fait, que, lorsqu'il est question de réaménagement des effectifs, recevoir un avis d'employé touché ne signifie pas nécessairement qu'on perdra son poste. Certains postes demeureront inchangés, et d'autres seront modifiés. Nous ferons tout notre possible pour recourir à tous les moyens à notre disposition afin de réduire au minimum le nombre de départs involontaires.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Traduction*]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LES NIVEAUX D'IMMIGRATION

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 24 novembre, de la motion.

Le Président: Comme il est 15 h 12, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion du chef de l'opposition concernant les crédits.

Convoquez les députés.

● (1525)

[*Français*]

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote nº 205)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Au
Baber	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barsalou-Duval	Beaulieu
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)	Berthold
Bexte	Bezan
Blanchet	Block

Bonin
Borrelli
Brassard
Calkins
Chambers
Chong
Cody
Dalton
Davidson
Dawson
Deltell
Deschênes
Doherty
Duncan
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Fortin
Garon
Genuis
Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Goodridge
Groleau
Gunn
Hardy
Hoback
Jackson
Jivani
Khanna
Kirkland
Konanz
Kramp-Neuman
Kuruc
Lake
Larouche
Lawton
Lemire
Lewis (Essex)
Lloyd
Mahal
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Mazier
McLean (Calgary Centre)
Menegakis
Morin
Motz
Nater
Patzer
Perron
Poilievre
Reid
Reynolds
Roberts
Ross
Ruff
Schmale
Shipley
Small
Ste-Marie
Strahl
Stubbs
Thomas
Tolmie
Van Popta
Viersen
Warkentin
Williamson

Bonk
Bragdon
Brunelle-Duceppe
Caputo
Champoux
Cobena
Cooper
Dancho
Davies (Niagara South)
DeBellefeuille
DeRidder
Diotte
Dowdall
Epp
Falk (Provencher)
Gallant
Gaudreau
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Godin
Gourde
Guglielmin
Hallan
Ho
Holman
Jansen
Kelly
Kibble
Kmiec
Kram
Kronis
Kusie
Lantsman
Lawrence
Lefebvre
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lobb
Majumdar
Mantle

McCauley
Melillo
Moore
Morrison
Muys
Normandin
Paul-Hus
Plamondon
Redekopp
Rempel Garner
Richards
Rood
Rowe
Scheer
Seeback
Simard
Steinley
Stevenson
Strauss
Thériault
Tochor
Uppal
Vien
Vis
Waugh
Zimmer– — 154

CONTRE

Députés

Acan
Ali
Anand
Auguste
Baker

Al Soud
Alty
Anandasangaree
Bains
Bardeesy

Battiste
Begum

Bendayan
Blois
Caley
Carr
Chagger
Chartrand
Chenette
Church
Connors
Coteau
Dandurand
d'Entremont
Desrochers
Dhillon
Duclos
Dzerowicz
Ehsassi
Eyolfson
Fanjoy
Fisher
Fortier
Fraser
Fuhr
Gainey
Gazan
Gladu
Gould
Greaves
Gull-Masty
Hanley
Hepfner
Hodgson
Housefather
Iacono
Jaczek
Johns
Joseph
Kelloway
Klassen
Kwan
Lambropoulos
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lattanzio
Lavack
LeBlanc
Lightbound
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
May
McKelvie
McKnight
McPherson
Mendès
Miedema
Mingarelli
Myles
Nathan
Noormohamed
Oliphant
O'Rourke
Petitpas Taylor
Provost
Rana
Rochefort

Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)

Bittle
Brière
Carney
Casey
Chang
Chatel
Chi
Clark
Cormier
Dabrusin
Danko
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Duguid
Earle
El-Khoury
Fancy
Fergus
Fonseca
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Gasparro
Gerretsen
Gobeil
Grant
Guay
Hajdu
Harrison
Hirtle
Hogan
Hussen
Idlout
Jeneroux
Joly
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lalonde
Lamoureux
Lapointe (Sudbury)
Lauzon
Lavoie
Leitão
Long
Ma
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Martin
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Ménard
Michel
Miller
Morrissey
Naqvi
Nguyen
Ntumba
Olszewski
Osborne
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado

Royer
Saini
Sari
Schiefke
Shahnawaz
Sidhu (Brampton South)
Solomon
St-Pierre
Tesser Derksen
Turnbull
van Koeverden
Villeneuve
Weiler
Zahid
Zuberi– — 175

Sahota
Sarai
Sawatzky
Sgro
Sheehan
Sodhi
Sousa
Sudds
Thompson
Valdez
Vandenbeld
Watchorn
Yip
Zerucelli

PAIRÉS

Députés

Bailey
McKenzie

Champagne
Sidhu (Brampton East)– — 4

Le Président: Je déclare la motion rejetée.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[*Traduction*]

LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 24 novembre, de la motion portant que le projet de loi C-221, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (communication de renseignements à la victime), soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: La Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-221, sous la rubrique des affaires émanant des députés.

● (1535)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 206)

POUR

Députés

Aboultaif
Aitchison
Albas
Allison
Anand
Anderson
Arnold
Auguste
Bains
Baldinelli
Barlow
Barsalou-Duval
Beaulieu
Begum
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold
Bezan
Blanchet
Blois
Bonk
Bragdon
Brière
Calkins

Acan
Al Soud
Ali
Alty
Anandasangaree
Anstey
Au
Baber
Baker
Bardeesy
Barrett
Battiste
Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bendayan
Bexte
Bittle
Block
Bonin
Borrelli
Brassard
Brunelle-Duceppe
Caputo

Affaires émanant des députés

Carney
Casey
Chambers
Chang
Chatel
Chi
Church
Cobena
Connors
Cormier
Dabrusin
Dancho
Danko
Davies (Vancouver Kingsway)
Dawson
Deltell
DeRidder
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Doherty
Duclos
Duncan
Earle
El-Khoury
Eyolfson
Falk (Provencher)
Fanjoy
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Gallant
Gasparro
Gazan
Gerretsen
Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Gobeil
Goodridge
Gourde
Greaves
Guay
Gull-Masty
Hajdu
Hanley
Harrison
Hirtle
Hoback
Hogan
Housefather
Iacono
Jackson
Jansen
Jivani
Joly
Kayabaga
Kelly
Khanna
Kirkland
Kmiec
Koutrakis
Kramp-Neuman
Kuruc
Kwan
Lalonde
Lamoureux
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)

Carr
Chagger
Champoux
Chartrand
Chenette
Chong
Clark
Cody
Cooper
Coteau
Dalton
Dandurand
Davidson
Davies (Niagara South)
DeBellefeuille
d'Entremont
Deschênes
Desrochers
Dhillon
Diotte
Dowdall
Duguid
Dzerowicz
Ehsassi
Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Fancy
Fergus
Fonseca
Fortin
Fraser
Fuhr
Gainey
Garon
Gaudreau
Genuis
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gladu
Godin
Gould
Grant
Groleau
Guglielmin
Gunn
Hallan
Hardy
Hepfner
Ho
Hodgson
Holman
Hussen
Idlout
Jaczek
Jeneroux
Johns
Joseph
Kelloway
Khalid
Kibble
Klassen
Konanz
Kram
Kronis
Kusie
Lake
Lambropoulos
Lantsman
Lapointe (Sudbury)

Affaires courantes

Larouche
Lauzon
Lavoie
Lawton
Lefebvre
Lemire
Lewis (Essex)
Lightbound
Lobb
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Majumdar
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Mantle
May
McCauley
McKelvie
McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Melillo
Mendès
Michel
Miller
Moore
Morrison
Motz
Myles
Nater
Nguyen
Normandin
Oliphant
O'Rourke
Patzer
Perron
Plamondon
Powlowski
Ramsay
Redekopp
Rempel Garner
Richards
Robertson
Romanado
Ross
Royer
Sahota
Sarai
Sawatzky
Schiefke
Seeback
Shahnawaz
Shipley
Simard
Sodhi
Sousa
Ste-Marie
St-Pierre
Strauss
Sudds
Thériault
Thompson
Tolmie
Uppal
van Koeverden
Vandenbeld
Viersen
Vis
Watchorn
Weiler
Yip
Zerucelli
Zuberi– — 329

Lattanzio
Lavack
Lawrence
LeBlanc
Leitão
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Long
Ma
MacDonald (Cardigan)
Mahal
Malette (Bay of Quinte)
Maloney
Martin
Mazier
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Calgary Centre)
McPherson
Ménard
Menegakis
Miedema
Mingarelli
Morin
Morrissey
Muys
Naqvi
Nathan
Noormohamed
Ntumba
Olszewski
Osborne
Paul-Hus
Petitpas Taylor
Poilievre
Provost
Rana
Reid
Reynolds
Roberts
Rochefort
Rood
Rowe
Ruff
Saini
Sari
Scheer
Schmale
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Small
Solomon
Steinley
Stevenson
Strahl
Stubbs
Tesser Derksen
Thomas
Tochor
Turnbull
Valdez
Van Popta
Vien
Villeneuve
Warkentin
Waugh
Williamson
Zahid
Zimmer

CONTRE

Aucun

PAIRÉS

Députés

Bailey
Champagne
McKenzie
Sidhu (Brampton East)– — 4

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

Je signale à la Chambre que la période consacrée aux ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 24 minutes en raison des votes par appel nominal différés.

AFFAIRES COURANTES

● (1540)

[*Traduction*]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

L'hon. Rechie Valdez (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme), Lib.): Monsieur le Président, en cette Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, je prends la parole en signe de solidarité avec les victimes et les survivantes de la violence fondée sur le sexe, ainsi qu'avec leurs familles et leurs proches. Aujourd'hui marque également le début des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe.

[*Français*]

Depuis 35 ans, cette campagne mondiale mobilise des personnes du monde entier qui prennent la parole et réclament des changements importants.

[*Traduction*]

Les 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe sont le fruit du travail des défenseurs des droits des femmes qui se sont mobilisés pour faire en sorte que l'élimination de la violence fondée sur le sexe contre les femmes demeure une responsabilité publique. Les femmes ont dirigé ces efforts dans leurs propres collectivités et elles ont apporté les leçons apprises à des endroits comme la Chambre. Elles ont contribué à modeler les services sur lesquels les gens comptent et ont fait pression sur les gouvernements pour qu'ils renforcent les lois censées les protéger.

Au cours de ces 16 jours, nous rendons également hommage à toutes les personnes qui ont perdu la vie à cause de la violence fondée sur le sexe. Toutes ces personnes étaient aimées et auraient dû être encore parmi nous aujourd'hui. Nous leur devons, ainsi qu'à toutes les femmes et à toutes les filles, d'agir plus tôt pour faire en sorte que la violence soit prise au sérieux lorsqu'elle est signalée et qu'il soit plus facile de les aider à obtenir de l'aide avant qu'une autre vie ne soit perdue. Les survivantes qui ont choisi de parler de ce qu'elles ont vécu apportent des connaissances qui doivent guider nos décisions. Chaque survivante mérite d'être soutenue et d'avoir la liberté de décider de la suite de sa vie.

Les survivantes qui ont choisi de raconter leur histoire et les défenseurs qui les ont accompagnées ont contribué à façonner à la fois notre Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et la Loi visant à protéger les victimes. Les survivantes et les défenseurs ont demandé à tous les ordres de gouvernement de travailler ensemble pour faire en sorte que le soutien et les ressources soient plus accessibles et plus faciles à trouver. Dans le cadre du Plan d'action national, nous travaillons avec les provinces et les territoires pour renforcer les services aux survivantes et aider les collectivités à prévenir la violence dès le départ.

En 2024 et en 2025 seulement, grâce au Plan d'action national, plus de 1 million de Canadiens ont pu accéder aux services dont ils avaient besoin. Cet été, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 607,4 millions de dollars pour poursuivre ce travail en collaboration avec les provinces et les territoires.

Les survivantes et les défenseurs ont également demandé un système de justice sur lequel ils peuvent compter. Par conséquent, plus tôt cette année, la Chambre a adopté la Loi visant à protéger les victimes dans le but de criminaliser le contrôle coercitif, d'améliorer les mesures de protection contre les hypertrucages produits sans consentement et de reconnaître le féminicide comme une infraction au premier degré au Canada. Ces changements constituent certainement une étape importante pour veiller à ce que les victimes et les survivantes soient entendues, que leurs expériences soient reconnues et que notre système de justice soit mieux outillé pour intervenir.

[*Français*]

Nos efforts ne se limitent pas aux politiques et aux sommes investies. Ils concernent aussi la dignité, la sécurité et les possibilités.

[*Traduction*]

Derrière chaque statistique se cache une personne avec son histoire et ses espoirs pour l'avenir. Ce sont des femmes, des jeunes filles et des personnes de diverses identités de genre et orientations sexuelles, qui font partie de nos familles, de nos collectivités et de nos vies.

C'est aussi le moment d'admettre en toute honnêteté tout le chemin qu'il nous reste à parcourir. Trop de femmes se heurtent encore à des obstacles lorsqu'elles veulent obtenir de l'aide. Nous le savons. Qu'elles proviennent de communautés noires, racisées, de nouveaux arrivants ou mal desservies, ces femmes sont souvent confrontées au racisme et à la discrimination quand elles signalent des actes de violence ou cherchent à obtenir justice. Ces obstacles peuvent les dissuader de porter plainte, et lorsqu'elles le font, leurs témoignages risquent d'être remis en cause. Elles revivent souvent le traumatisme lié à la douleur qu'elles ont vécue.

Tous les députés ont le devoir de chercher des façons pour qu'il soit plus facile pour les gens d'obtenir de l'aide et de trouver refuge. Notre responsabilité est de nous assurer que les victimes, les survivantes et leurs familles aient accès au soutien, aux ressources et aux solutions dont elles ont besoin.

Alors que nous entamons les 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, j'appelle tous les députés, ainsi que l'ensemble des Canadiens, à se joindre à nous pour bâtir une société plus sûre, plus équitable et plus juste.

Affaires courantes

● (1545)

[*Français*]

Mettre fin à la violence fondée sur le sexe n'est pas la responsabilité des personnes survivantes et des victimes, c'est la responsabilité de tout le monde.

[*Traduction*]

Notre détermination à mettre fin à la violence fondée sur le sexe sera jugée selon les mesures que nous prendrons à cette fin, aujourd'hui, tout au long de ces 16 jours et chaque jour qui suivra.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, il arrive souvent, à la Chambre, que nous soyons profondément honorés de pouvoir exercer notre rôle de parlementaires. Aujourd'hui est l'un de ces jours-là.

Tout d'abord, je tiens à remercier la ministre pour son discours et ses efforts en vue d'assurer un avenir plus sûr et plus équitable aux femmes victimes de violence.

Aujourd'hui commence la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, une période reconnue à l'échelle internationale qui s'étend du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre, Journée des droits de la personne et qui a été lancée pour la première fois en 1991 pour appeler à lutter contre la violence fondée sur le sexe. Aujourd'hui, nous renouvelons notre engagement à l'égard de cette cause.

Les 16 prochains jours ne doivent pas se résumer à porter un ruban, à changer de photo de profil ou même à faire des déclarations à la Chambre. Ils doivent être consacrés aux victimes: ces femmes qui ont peur de rentrer chez elles; cette survivante qui a enfin trouvé le courage de raconter ce qui lui est arrivé, pour finalement avoir l'impression d'être elle-même jugée; cette mère qui tente de protéger ses enfants d'un partenaire violent; cette jeune femme qui vit avec ce traumatisme, bien après la fin du procès; et ces familles qui ne reverront jamais leur fille, leur sœur ou leur mère.

Nous ne pouvons pas laisser les victimes devenir des statistiques. Derrière les statistiques dont nous parlons, il y a des gens, une vie, une famille et un avenir. Chaque survivante est une personne qui mérite d'être entendue, crue et soutenue. Ça veut dire que nous avons une responsabilité ici, au Parlement. Il nous faut de meilleures lois qui tiennent compte des réalités de la violence entre partenaires intimes. Nous y travaillons à la Chambre, dans des domaines comme le contrôle coercitif, la violence sexuelle et, de plus en plus, la violence facilitée par la technologie.

Cependant, adopter des lois ne suffit pas. Il faut que les mesures soient appliquées. Une victime qui a le courage de raconter son histoire ne devrait pas passer des années à composer avec les retards dans le système judiciaire. Elle ne devrait pas avoir à revivre continuellement les pires moments de sa vie parce que différentes parties du système ne communiquent pas entre elles. Elle ne devrait jamais repartir avec la conviction que le système de justice, au lieu de la protéger, a protégé l'agresseur qui lui a fait du mal.

Cette année, la campagne des Nations unies pour les femmes vise en particulier à garantir la justice, à protéger les survivantes et à mettre fin à l'impunité. Elle met en évidence que trop de survivantes se heurtent à de l'incompréhension, à des reproches et à des lacunes institutionnelles quand elles cherchent de l'aide. Il nous faut un système qui place les victimes et les survivantes au premier plan. Cela signifie des processus judiciaires rapides, l'application correcte des lois que nous adoptons, des conséquences réelles pour les agresseurs, des refuges accessibles, du counseling, de l'aide juridique et du soutien pour les survivantes qui reconstruisent leur vie. Cela signifie aussi qu'il faut écouter les survivantes quand elles nous disent que le système s'effondre.

Au cours de ces 16 journées, les Canadiens souligneront également un anniversaire douloureux. Le 6 décembre, nous soulignons la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, en hommage aux 14 femmes assassinées à l'École polytechnique de Montréal en 1989. Cette journée revêt une signification particulière pour moi.

Je fais partie des femmes qui travaillent dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Ces femmes qui ont été assassinées poursuivaient leur carrière, leurs études et leurs rêves dans des domaines où les femmes avaient dû se battre avec acharnement pour se faire une place. Beaucoup étaient des étudiantes en ingénierie. Elles auraient dû avoir des dizaines d'années devant elles pour bâtir et découvrir des choses, diriger des entreprises, fonder une famille, enseigner et changer le monde. Au lieu de cela, elles ont été prises pour cible simplement parce qu'elles étaient des femmes. Ingénieurs Canada qualifie cette attaque d'acte de féminicide en affirmant que ces femmes ont été prises pour cible simplement parce qu'elles étaient des femmes travaillant dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

Quand je pense au 6 décembre, je ne pense pas seulement à ce que le Canada a perdu ce jour-là, mais aussi à toutes les femmes qui par la suite ont quand même choisi de franchir cette porte, des femmes qui sont devenues ingénieures, scientifiques, chercheuses, entrepreneuses, cheffes de file dans le domaine des technologies et, bien entendu, parlementaires. Se souvenir des femmes de Polytechnique, c'est veiller à ce que les générations qui leur succèdent n'aient jamais à choisir entre leurs ambitions et leur sécurité.

Cependant, notre engagement ne peut pas s'arrêter à la fin de ces 16 jours. La violence fondée sur le sexe ne se limite pas à 16 jours par année; il en va de même pour notre mobilisation. Le 11 décembre, les survivantes auront toujours besoin d'un endroit où aller, les procédures judiciaires se poursuivront, les familles continueront de chercher de l'aide et les gouvernements auront toujours la responsabilité d'agir.

Par conséquent, l'appel que je lance aujourd'hui, en tant que ministre du cabinet fantôme responsable de la condition féminine et de l'égalité des genres, ne se limite pas à 16 jours de sensibilisation, mais vise plutôt 365 jours d'action. Nous devons écouter les survivantes, renforcer nos lois, améliorer nos tribunaux, soutenir les organismes de première ligne et tenir les délinquants responsables de leurs actes. Nous devons enseigner à nos enfants à quoi ressemblent des relations saines, et refuser d'accepter la violence, l'intimidation, la coercition et les mauvais traitements comme des choses qui se produisent derrière des portes closes et qui, par conséquent, ne relèvent pas de notre responsabilité.

● (1550)

En fin de compte, pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, il ne suffit pas de sensibiliser la population; il faut passer à l'action. Chaque survivante mérite de savoir que, lorsqu'elle trouvera le courage de s'exprimer, le Canada ne détournera pas le regard. J'ai hâte de travailler avec la ministre en vue de bâtir un avenir plus sécuritaire et plus équitable.

[*Français*]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, permettez-moi de lire cette brève lettre adressée à ma fille, mais qui pourrait être adressée à toutes nos filles.

Naomie, je ne peux pas imaginer de plus beau moment que ce jour où tu es apparue dans ma vie, ce bonheur absolu de te tenir dans mes bras et ce bonheur continu de t'avoir avec moi. Rien ni personne n'est plus précieux que toi pour moi. Ma plus grande aspiration est que tu vives une vie heureuse, remplie d'amour et d'accomplissement. Je te souhaite libre et heureuse.

En choisissant d'être députée, j'ose espérer que je contribuerai à rendre ta vie et celle des milliers de petites filles comme toi plus belle, plus douce et plus sécuritaire, parce que, vois-tu, chérie, malgré tous les progrès que nos mères et nos grands-mères ont faits avant nous, la vie est aujourd'hui un plus grand défi pour les femmes d'aujourd'hui.

Les femmes ont dû se battre pour le droit de voter, le droit de divorcer, le droit de travailler, d'étudier, le droit de gagner un salaire équitable, et, ça, ce n’est même pas tout à fait réglé. Les femmes ont dû se battre pour choisir ou non d'avoir un enfant dans leur propre corps et il reste des gens pour leur contester ce droit. Les femmes ont toujours dû se battre pour leurs droits et il faudra peut-être que, toi aussi, tu mènes ce combat.

Depuis quelques années au Québec, dans cette lutte pour les droits des femmes, dans cette lutte que nous menons pour toi et toutes les petites filles de ta génération, nous tenons les 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes.

Tu vis dans un environnement qui est nouveau pour toi: l'intimidation sur les réseaux sociaux, le partage d'images intimes sans consentement, le harcèlement dans l'espace numérique, l'hypertrucage, tout ça, c'est nouveau pour nous. Ce sont de nouveaux visages que prend la violence à l'égard des femmes. On voit que des femmes qui travaillent dans la sphère publique sont la cible d'hypertrucages humiliants, dégradants.

La violence conjugale est toujours un fléau. Tu te rends compte qu'il y a des femmes pour qui vivre chez elles, c'est dangereux. Tu te rends compte comme ce n'est pas juste. Le contrôle coercitif, les gestes dégradants de domination, la surveillance constante des communications, l'humiliation, le contrôle financier, ça existe toujours en 2026 et c'est toujours plus dangereux pour une femme de marcher dans la rue le soir ou de sortir dans un bar. Les agressions sexuelles, la violence conjugale, ça cible toujours les femmes.

Puis, il y a les féminicides. Encore aujourd'hui, au Québec, des femmes meurent parce qu'elles sont des femmes. Tu sais, ma belle, ce n'est pas beau, ce que je t'écris. C'est plutôt déprimant. Ce n'est certainement pas le monde dans lequel je veux que tu grandisses. Alors, on doit se battre, les femmes ensemble et les hommes. Tout le monde doit s'épauler, parce que si on ne se rassemble pas pour lutter contre la violence, on est condamnés à perdre. Pour toi, pour toutes les filles qui grandissent maintenant, pour les femmes d'aujourd'hui et celles de demain, on n'a pas le droit de perdre.

Dans ces 12 jours d'action contre la violence à l'égard des femmes, c'est pour toi que je veux mener le combat. Je veux lutter contre la violence, agir contre la violence, dénoncer la violence, pour que tu ne la vives pas, parce que je veux que tu sois libre et heureuse et en sécurité, parce que tu es ce qu'il y a de plus précieux pour moi — je te surnomme d'ailleurs ma précieuse — et parce que je t'aime aujourd'hui et pour toujours.

● (1555)

[*Traduction*]

Le Président: Je vois que la députée de Winnipeg-Centre souhaite prendre la parole. Je suppose que c'est pour demander le consentement unanime afin de répondre à la déclaration d'aujourd'hui.

Que tous ceux qui s'opposent à ce que la députée ait la parole veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je voudrais remercier mes collègues de me donner l'occasion de prendre la parole au nom du NPD en cette Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et notamment pour souligner de début des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe.

Les 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe doivent pas se limiter à des mots. Ils doivent mener à des actions, parce que nous savons qu'il faut agir. Nous disposons déjà des études, des chiffres et des rapports. Ce qu'il manque, c'est la volonté politique. Je veux que les survivants, les familles, les militants et les travailleurs de première ligne sachent que je les vois, je les entends et je les crois. Je porte leurs récits, leur douleur et leur courage en mon cœur. Moi, ainsi que toute l'équipe du NPD, réaffirmons notre engagement à mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

La violence fondée sur le sexe constitue une violation des droits de la personne, une crise de santé publique et une urgence nationale. Pourtant, elle continue de s'intensifier, touchant de manière disproportionnée les femmes et les filles autochtones, les personnes bispirituelles et les femmes transgenres. Cette violence n'est pas le fruit du hasard. Elle trouve ses racines dans le colonialisme, le racisme systémique et la masculinité toxique.

En 2025, une femme ou une fille était victime d'un féminicide tous les deux jours et demi au Canada. Pas moins de 44 % des Canadiens ont subi une forme d'agression au cours de leur vie. Pourtant, à un moment où les droits des femmes et l'égalité des genres sont menacés, nous assistons à un recul inquiétant du soutien sous le gouvernement libéral. La propre analyse comparative entre les sexes du gouvernement dans son dernier budget révèle qui en profite: les hommes privilégiés.

Alors que les familles sont aux prises avec une crise du coût de la vie, le gouvernement sabre dans les programmes qui font progresser l'égalité des genres tout en affectant des ressources publiques sans précédent aux entreprises et à la classe des milliardaires. Ce sont des choix qui coûtent des vies.

Nous ne pouvons pas mettre fin à la violence contre les femmes sans nous attaquer aux inégalités économiques. L'insécurité économique emprisonne les femmes dans des situations de violence, car elles n'ont pas les ressources nécessaires pour s'en sortir. C'est une des conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Dans un pays aussi riche que le Canada, la pauvreté et la vulnérabilité économique ne sont pas inévitables; elles sont le résultat de choix politiques. C'est pourquoi le NPD continue de se battre pour un revenu de base suffisant garanti et un salaire décent. Les femmes ne doivent jamais être forcées de rester dans des situations dangereuses parce qu'elles n'ont pas les moyens de partir.

Nous savons également qu'un nombre disproportionné de femmes travaillent dans des secteurs sous-valorisés, en particulier l'économie des soins, qui fournit des services essentiels dont dépend l'ensemble de notre économie. Les éducatrices de la petite enfance, les agentes de bord, les aides-soignantes et d'innombrables autres travailleuses sont indispensables à nos communautés, mais restent parmi les moins bien rémunérées. Comment le gouvernement réagit-il? Il réagit en supprimant 40 000 emplois du secteur public, dont 71 % étaient occupés par des femmes. Cela n'est pas de la justice économique; c'est un pas en arrière.

Le gouvernement prive également de ressources les programmes de lutte contre la violence fondée sur le sexe pour subventionner plutôt les élites du monde des affaires, notamment en consacrant 25 milliards de dollars de fonds publics à de grands projets d'exploitation des ressources. Les grandes sociétés n'ont pas besoin d'une subvention supplémentaire. Les femmes ont besoin de gagner un salaire décent, d'avoir accès à des services adéquatement financés et d'être protégées contre la violence.

Nous devons lutter contre la montée prévisible de la violence associée aux grands projets d'exploitation des ressources. Le Comité permanent de la condition féminine, dont j'ai fait partie, a entendu des témoignages sans équivoque établissant un lien entre l'extraction des ressources, les camps de travail temporaires et l'augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones. En aucun cas ne devrions-nous bâtir une économie fondée sur l'exploitation, la traite de personnes à des fins sexuelles et la violence infligée aux femmes et aux filles autochtones. Or, il s'agit là d'une menace bien réelle.

Il y a à peine deux mois, le Tribunal permanent des peuples a fait part de ses vives préoccupations concernant le génocide contre les peuples autochtones qui se poursuit et les conséquences du projet de loi visant à bâtir un Canada fort. Il a appelé à la mise en place de mesures de sécurité durables, menées par les Autochtones, afin de protéger les communautés, en particulier les femmes et les filles, contre la recrudescence documentée de la violence liée aux camps de travail temporaires. C'est regrettable parce que, il y a à peine trois ans, la Chambre a adopté à l'unanimité ma motion reconnaissant la violence persistante à l'égard des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones au Canada comme une situation d'urgence à l'échelle nationale. Pourtant, la violence continue de s'intensifier en raison de l'inaction du gouvernement.

● (1600)

Nous ne pouvons pas continuer à déclarer des situations d'urgence tout en refusant de nous attaquer aux conditions qui favorisent la prolifération de la violence. Après tout, cette situation n'est pas inévitable. En tant que législateurs, nous avons le pouvoir d'y remédier. Il ne s'agit pas d'une question partisane. Il s'agit de notre responsabilité collective de défendre l'humanité, la sécurité et la dignité de tous, y compris celles des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre.

J'exhorte le gouvernement libéral et tous les députés à aller au-delà des paroles et à prendre des mesures concrètes pour prévenir la violence contre les femmes et les féminicides. Pour y arriver, il faut investir dans la sécurité économique, financer de manière adéquate les services de première ligne, soutenir les plans de sécurité communautaire menés par des Autochtones et protéger les droits et la vie des femmes et des personnes de diverses identités de genre.

Nos vies sont sacrées. Chacun a le droit de vivre à l'abri de la violence. Ne nous contentons pas de ces 16 jours d'activisme. Prenons dès aujourd'hui un engagement de tous les instants, 365 jours par année, jusqu'à ce que nous ayons mis fin une fois pour toutes à la violence contre les femmes et aux féminicides au Canada.

Elizabeth May: Monsieur le Président, j'espère avoir le consentement unanime de la Chambre pour pouvoir répondre.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que la députée prenne la parole veuillent bien dire non. Le consentement est accordé.

La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

[*Français*]

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je remercie tous mes chers collègues de me donner l'honneur de prendre la parole. Il s'agit d'un débat très touchant et émotionnel pour quelques députés qui ont déjà pris la parole.

Je remercie particulièrement la ministre de son discours vraiment émotionnel. Comme femmes, nous sommes touchées par ce sujet. En fait, tout le monde l'est. J'aimerais aussi remercier mes collègues, plus particulièrement la députée de Kitchener-Centre ainsi que ma collègue de Bloc québécois, la députée de Shefford. J'ai été tellement touchée par sa lettre à sa fille. L'approche de ma collègue quant à cette question, c'est que ce n'est pas seulement un monde de statistiques, de faits et de réalités.

Aujourd'hui, le 25 novembre, c'est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Comme on l'a mentionné, il y a aussi le commencement des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe.

Il y aura des commémorations très bientôt, par exemple le 6 décembre. Il s'agit d'un événement grave et triste qu'il est presque impossible d'imaginer.

[*Traduction*]

Je m'en souviens très bien, comme nous tous. De toute évidence, c'est particulièrement le cas de la secrétaire d'État à la Nature, qui faisait partie des étudiantes en génie qui ont été blessées. Malgré ces événements, nous nous demandons encore quand nous aurons fait les progrès nécessaires pour pouvoir affirmer qu'au Canada, il est impossible d'imaginer des féminicides et de la violence fondée sur le sexe.

Comme ma collègue de Winnipeg-Centre nous l'a rappelé, bien qu'un tel rappel ne soit pas nécessaire, la violence fondée sur le sexe touche de manière particulièrement marquée et disproportionnée les femmes et les filles autochtones au pays, cela ne fait aucun doute. La députée a aussi raison de signaler que, comme le souligne le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, les camps de travailleurs en région éloignée, où se trouvent concentrés un certain nombre de travailleurs dont bon nombre sont assurément de bonnes personnes, créent des risques supplémentaires pour les femmes et les filles autochtones ainsi que les personnes bispirituelles et transgenres de tout le pays. Les données probantes le montrent et nous n'avons aucune raison d'en douter.

Ici, dans cette enceinte où nous nous réunissons, nous sommes unis, même si cinq partis différents se sont exprimés sur la question. Et ce ne sont pas seulement les femmes, qui composent le tiers des députés, qui sont unies. Nous le sommes tous. Les hommes et les femmes ici présents sont unis contre la violence fondée sur le sexe. Nous tenons de nombreux débats sur cette question et nous y réfléchissons beaucoup, mais nous savons que des femmes continuent de mourir à cause du contrôle coercitif et de la violence entre partenaires intimes. Les femmes sont plus souvent assassinées par leur partenaire intime que par des étrangers.

Comment pouvons-nous faire face à la situation? Les gouvernements peuvent s'y attaquer. On peut augmenter le financement. On peut offrir plus de soutien. On peut mettre en œuvre les recommandations et les appels à l'action figurant dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, pour qu'une aide immédiate soit apportée en cas de violence. Des mesures précises s'imposent, et c'est dans les moments comme celui-ci que nous sommes animés par un objectif commun.

● (1605)

[*Français*]

Comme Canadiennes et Canadiens, nous sommes unis contre la violence faite aux femmes.

[*Traduction*]

Nous sommes unis par un désir et un espoir communs. C'est peut-être hors de notre portée, mais, en notre qualité d'élus, nous pouvons certainement trouver un moyen d'aller au-delà des 16 jours d'activisme, comme beaucoup l'ont dit. Nous pouvons trouver un moyen de mobiliser les ressources nécessaires pour changer la société. Nous essayons de lutter contre la violence et les horreurs propagées dans les médias sociaux au moyen de lois et de règlements, mais, en fin de compte, le plus important, c'est ce que nous avons dans nos cœurs.

[*Français*]

Je dis un grand merci à tous les députés qui ont pris la parole et prononcé un discours, parce que nous sommes ensemble, avec le même cœur, contre la violence basée sur le sexe. Nous sommes unis.

Le Président: Je tiens à remercier tous les intervenants de ces déclarations et de ces témoignages importants et émouvants sur ce fléau qu'est la violence basée sur le genre, la violence faite aux femmes.

[*Traduction*]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

INDUSTRIE ET TECHNOLOGIE

Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le neuvième rapport du Comité permanent de l'industrie et de la technologie, intitulé « L'intelligence artificielle : saisir le potentiel, encadrer les risques ». Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport.

PROJET DE LOI C-39

James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité législatif chargé du projet de loi C-39, qui porte sur le projet de loi C-39, Loi concernant certaines mesures visant à renforcer l'économie.

Le Comité a étudié le projet de loi et a convenu d'en faire rapport avec des propositions d'amendement.

Je me permets de prendre un instant pour remercier tous les membres et l'ensemble du personnel du Comité, de même que toutes les personnes qui ont pris part aux travaux. Ils ont consacré de longues heures en très peu de temps à mener ce dossier à terme. Je tiens simplement à leur dire à quel point nous leur sommes reconnaissants.

* * *

● (1610)

[*Français*]

LOI SUR LA SENSIBILISATION À LA SCOLIOSE

Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-298, Loi instituant le Mois de la sensibilisation à la scoliose et la Journée canadienne du dépistage de la scoliose.

— Monsieur le Président, une épaule un peu plus haute que l'autre est un détail qui peut passer inaperçu, alors que ça peut être un premier signe de scoliose. Voici ce qui peut changer les choses. Aujourd'hui, je dépose le projet de loi pour désigner le mois de juin comme le mois de la sensibilisation à la scoliose et le 26 juin comme la journée canadienne de dépistage de la scoliose.

Je remercie la Coalition canadienne pour le dépistage de la scoliose et son président, le Dr Jean Ouellet, de leur engagement et de leur précieuse contribution à cette initiative.

[*Traduction*]

La scoliose peut être indolore à ses premiers stades. Par conséquent, bien des enfants reçoivent un diagnostic tardif. En sensibilisant la population, nous pouvons aider les parents à en reconnaître les premiers signes et à consulter plus tôt. Chaque enfant mérite de pouvoir bénéficier d'un diagnostic précoce. J'invite donc tous mes collègues à appuyer ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

Affaires courantes

LOI INSTITUANT LA JOURNÉE NATIONALE DE L'INNOVATION EN AGRICULTURE

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.) demande à présenter un projet de loi intitulé Loi instituant la Journée nationale de l'innovation en agriculture.

— Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de présenter un projet de loi intitulé « Loi instituant la Journée nationale de l'innovation en agriculture ». À London et dans tout le Sud-Ouest de l'Ontario, les agriculteurs, les chercheurs et les transformateurs d'aliments mettent au point de meilleures façons de cultiver et de produire les aliments sur lesquels les Canadiens peuvent compter. Qu'il s'agisse d'utiliser des capteurs, de fournir aux cultures seulement l'eau dont elles ont besoin ou de trouver de nouveaux débouchés pour des aliments qui seraient autrement gaspillés, ces innovations permettent aux producteurs de réduire leurs coûts et de garder les emplois ici.

Je tiens à remercier le Western Fair District et la société agricole The Grove pour leurs façons novatrices de rassembler les entrepreneurs agricoles, le soutien qu'ils leur apportent et les occasions qu'ils leur offrent d'innover, de cultiver des aliments et de nourrir non seulement le Sud-Ouest de l'Ontario, mais le Canada tout entier.

(La motion est réputée adoptée.)

L'hon. Arielle Kayabaga: Monsieur le Président, pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

Le Président: Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Une voix: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le Président: Convoquez les députés.

● (1655)

[*Français*]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote nº 207)

POUR

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anand	Anandasangaree
Auguste	Bains
Baker	Bardeesy
Battiste	Beech
Begum	Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bendayan	Bittle
Blois	Brière
Caley	Carney
Carr	Casey
Chagger	Chang
Chartrand	Chatel
Chenette	Chi
Church	Clark
Connors	Cormier
Coteau	Dabrusin
Dandurand	Danko
d'Entremont	Deschênes-Thériault

Desrochers
Dhillon
Duclos
Dzerowicz
El-Khoury
Fancy
Fergus
Fonseca
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Gasparro
Gladu
Gould
Greaves
Gull-Masty
Hanley
Hepfner
Hodgson
Housefather
Iacono
Jaczek
Joly
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lambropoulos
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lattanzio
Lavack
LeBlanc
Lightbound
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Mendès
Miedema
Mingarelli
Myles
Nathan
Noormohamed
Oliphant
O'Rourke
Petitpas Taylor
Provost
Rana
Rochefort
Royer
Saini
Sari
Schiefke
Shahnawaz
Sidhu (Brampton South)
Solomon
St-Pierre
Tesser Derksen
Turnbull
van Koeverden
Villeneuve
Weiler
Zahid
Zuberi– — 169

Dhaliwal
Diab
Duguid
Earle
Eyolfson
Fanjoy
Fisher
Fortier
Fraser
Fuhr
Gainey
Gerretsen
Gobeil
Grant
Guay
Hajdu
Harrison
Hirtle
Hogan
Hussen
Idlout
Jeneroux
Joseph
Kelloway
Klassen
Lalonde
Lamoureux
Lapointe (Sudbury)
Lauzon
Lavoie
Leitão
Long
Ma
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Martin
McKelvie
McKnight
Ménard
Michel
Miller
Morrissey
Naqvi
Nguyen
Ntumba
Olszewski
Osborne
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado
Sahota
Sarai
Sawatzky
Sgro
Sheehan
Sodhi
Sousa
Sudds
Thompson
Valdez
Vandenbeld
Watchorn
Yip
Zerucelli

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albas
Anderson
Arnold
Baber
Barlow
Barsalou-Duval
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Bexte
Blanchet
Block
Bonk
Bragdon
Brunelle-Duceppe
Caputo
Champoux
Cobena
Cooper
Dancho
Davies (Vancouver Kingsway)
Dawson
Deltell
Deschênes
Doherty
Duncan
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Fortin
Garon
Gazan
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Godin
Gourde
Guglielmin
Hallan
Ho
Holman
Jansen
Johns
Khanna
Kirkland
Konanz
Kramp-Neuman
Kuruc
Kwan
Lantsman
Lawrence
Lefebvre
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Mahal
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
May
McCauley
McPherson
Menegakis
Morin
Motz
Nater
Patzer
Perron
Poilievre
Reid
Reynolds
Roberts
Ross
Ruff
Schmale
Shipley
Small
Ste-Marie
Strahl
Stubbs

Aitchison
Allison
Anstey
Au
Baldinelli
Barrett
Beaulieu
Berthold
Bezan
Blanchette-Joncas
Bonin
Borrelli
Brassard
Calkins
Chambers
Chong
Cody
Dalton
Davidson
Davies (Niagara South)
DeBellefeuille
DeRidder
Diotte
Dowdall
Epp
Falk (Provencher)
Gallant
Gaudreau
Genuis
Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Goodridge
Groleau
Gunn
Hardy
Hoback
Jackson
Jivani
Kelly
Kibble
Kmiec
Kram
Kronis
Kusie
Lake
Larouche
Lawton
Lemire
Lewis (Essex)
Lloyd
Majumdar
Mantle
Mazier
McLean (Calgary Centre)
Melillo
Moore
Morrison
Muys
Normandin
Paul-Hus
Plamondon
Redekopp
Rempel Garner
Richards
Rood
Rowe
Scheer
Seeback
Simard
Steinley
Stevenson
Strauss
Thériault

Thomas
Tochor
Tolmie
Uppal
Van Popta
Vien
Viersen
Vis
Warkentin
Waugh
Williamson
Zimmer– — 160

PAIRÉS

Députés

Bailey
Champagne
McKenzie
Sidhu (Brampton East)– — 4

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Traduction*]

LES VOIES ET MOYENS

MOTION N^{O} 15

L'hon. Lena Metlege Diab (au nom du ministre des Finances et du Revenu national) propose que la motion des voies et moyens en vue du dépôt d'un projet de loi intitulé Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 5 novembre 2026 soit adoptée.

Le Président: Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Chris Warkentin: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le Président: Convoquez les députés.

● (1740)

[*Français*]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 208)

POUR

Députés

Acan
Al Soud
Ali
Alty
Anand
Anandasangaree
Auguste
Bains
Baker
Bardeesy
Battiste
Beech
Begum
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bendayan
Bittle
Blois
Brière
Caley
Carney
Carr
Casey
Chagger
Chang
Chartrand
Chatel
Chenette
Chi
Church
Clark
Connors
Cormier
Coteau
Dabrusin
Dandurand
Danko
d'Entremont
Deschênes-Thériault
Desrochers
Dhaliwal
Dhillon
Diab
Duclos
Duguid
Dzerowicz
Earle
Ehsassi
El-Khoury
Eyolfson
Fancy

Ordres émanant du gouvernement

Fanjoy
Fergus
Fisher
Fonseca
Fortier
Fragiskatos
Fraser
Fry
Fuhr
Gaheer
Gainey
Gasparro
Gerretsen
Gladu
Gobeil
Gould
Grant
Greaves
Guay
Gull-Masty
Hajdu
Hanley
Harrison
Hepfner
Hirtle
Hodgson
Hogan
Housefather
Hussen
Iacono
Idlout
Jaczek
Jeneroux
Joly
Joseph
Kayabaga
Kelloway
Khalid
Klassen
Koutrakis
Lalonde
Lambropoulos
Lamoureux
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)
Lattanzio
Lauzon
Lavack
Lavoie
LeBlanc
Leitão
Lightbound
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
Ma
MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)
Malette (Bay of Quinte)
Maloney
Martin
McGuinty
McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Ménard
Mendès
Michel
Miedema
Miller
Mingarelli
Morrissey
Myles
Naqvi
Nathan
Nguyen
Noormohamed
Ntumba
Oliphant
Olszewski
O'Rourke
Osborne
Petitpas Taylor
Powlowski
Provost
Ramsay
Rana
Robertson
Rochefort
Romanado
Royer
Sahota
Saini
Sarai
Sari
Sawatzky
Schiefke
Sgro
Shahnawaz
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sodhi
Solomon
Sousa
St-Pierre
Sudds
Tesser Derksen
Thompson
Turnbull
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villeneuve
Watchorn
Weiler
Yip
Zahid
Zerucelli
Zuberi– — 170

CONTRE

Députés

Aboultaif
Aitchison
Albas
Allison
Anderson
Anstey
Arnold
Au
Baber
Baldinelli
Barlow
Barrett

Ordres émanant du gouvernement

Barsalou-Duval	Beaulieu
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)	Berthold
Bexte	Bezan
Blanchet	Blanchette-Joncas
Block	Bonin
Bonk	Borrelli
Bragdon	Brassard
Brunelle-Duceppe	Calkins
Caputo	Chambers
Champoux	Chong
Cobena	Cody
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Niagara South)
Dawson	DeBellefeuille
Deltell	DeRidder
Deschênes	Diotte
Doherty	Dowdall
Duncan	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	Falk (Provencher)
Fortin	Gallant
Garon	Gaudreau
Gazan	Genuis
Gill (Calgary Skyview)	Gill (Brampton West)
Gill (Calgary McKnight)	Gill (Windsor West)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	Gill (Abbotsford—South Langley)
Godin	Goodridge
Gourde	Groleau
Guglielmin	Gunn
Hallan	Hardy
Ho	Hoback
Holman	Jackson
Jansen	Jivani
Johns	Kelly
Khanna	Kibble
Kirkland	Kmiec
Konanz	Kram
Kramp-Neuman	Kronis
Kuruc	Kusie
Kwan	Lake
Lantsman	Larouche
Lawrence	Lawton
Lefebvre	Lemire
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd
Lobb	Mahal
Majumdar	Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Mantle	May
Mazier	McCauley
McLean (Calgary Centre)	McPherson
Melillo	Menegakis
Moore	Morin
Morrison	Motz
Muys	Nater
Normandin	Patzer
Paul-Hus	Perron
Plamondon	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Reynolds
Richards	Roberts
Rood	Ross
Rowe	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Shipley
Simard	Small
Steinley	Ste-Marie
Stevenson	Strahl
Strauss	Stubbs
Thériault	Thomas
Tochor	Tolmie
Uppal	Van Popta
Vien	Viersen
Vis	Warkentin
Waugh	Williamson
Zimmer– — 161	

PAIRÉS

Députés

Bailey	Champagne
McKenzie	Sidhu (Brampton East)– — 4

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

[*Traduction*]

Je signale à la Chambre qu'en raison de la déclaration de la ministre, l'étude des ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 28 minutes.

[*Français*]

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Courtenay—Alberni, Les transports; l'honorable député de Yellowhead, L'économie; et l'honorable député de Swift Current—Grasslands—Kindersley, L'agriculture et l'agroalimentaire.

* * *

LOI SUR LES LANCEMENTS SPATIAUX CANADIENS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 octobre, de la motion portant que le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Stéphane Lauzon (Argenteuil—Papineau—Des Collines, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de commencer le débat. Je prends la parole aujourd'hui pour exprimer mon appui au projet de loi C-28, Loi sur les lancements spatiaux canadiens, qui arrive à un moment déterminant pour notre pays et pour l'économie mondiale.

Nous assistons à l'accélération rapide du secteur spatial, non pas comme une frontière scientifique lointaine, mais comme un moteur central de la croissance économique, de la sécurité nationale et de la souveraineté technologique. L'économie spatiale mondiale devrait croître de plus de 200 %, atteignant environ 1,5 billion de dollars au cours des six prochaines années. La question qui se pose est simple: le Canada mènera-t-il ou allons-nous prendre du retard?

Cette mesure législative vise à assurer que le Canada ne manque pas ce moment. Je me souviens de m'être mobilisé en 2015 en faveur de la technologie de la fibre optique pour assurer un réseau fiable, ce qui était extrêmement moderne à l'époque. Aujourd'hui, je suis fier de présenter le projet de loi C-28.

Depuis des décennies, le Canada est un acteur respecté et innovateur dans l'espace. De la robotique aux communications par satellite, nous avons bâti une réputation qui dépasse largement notre taille. Toutefois, aujourd'hui, le paysage mondial est en train de changer. La capacité de lancement commercial est en expansion, les investissements privés sont en plein essor, et les nations du monde entier agissent rapidement pour établir des capacités de lancement domestiques.

Sans cadre législatif moderne, le Canada risque de céder à la fois l'opportunité économique et l'autonomie stratégique. Les possibilités économiques qui s'offrent à nous sont immenses. La capacité de lancement ne se limite pas aux fusées. Il s'agit de débloquer des chaînes de valeur entières.

Cela permet la fabrication de satellites, les services de données, les télécommunications, l'observation de la Terre et la recherche avancée. Cela crée des emplois bien rémunérés dans les domaines de l'ingénierie, de la fabrication, du développement de logiciels et des métiers spécialisés. Ayant siégé au Comité permanent de la science et de la recherche, je suis convaincu que l'avenue du lancement des satellites est un ajout important pour ce comité, autant qu'il l'est aujourd'hui au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, où je siège présentement.

Cela attire les investissements et ancre les écosystèmes d'innovation ici chez nous. Cela envoie un message à nos partenaires et au reste du monde que nous sommes sérieux, sans les nommer. Il faut être clair: les satellites ne sont pas des technologies abstraites. Ces technologies sont tissées dans la vie quotidienne des Canadiens.

Les satellites prennent en charge la navigation GPS, qui permet aux gens et aux biens d'aller là où ils veulent aller. Ils permettent les télécommunications dans les communautés rurales et éloignées. Ils sont à la base de la prévision météorologique, de la réponse aux catastrophes et de la surveillance environnementale. Ils aident aussi les agriculteurs à optimiser les rendements des cultures, à soutenir la gestion des pêches et à renforcer notre capacité à réagir aux feux de forêt et aux inondations. Les satellites sont des infrastructures essentielles et les lancer est une capacité stratégique. Cela m'amène à une question importante: pourquoi lancer des satellites à partir du Canada?

Certains soutiennent que les lancements conviennent mieux aux régions équatoriales. Bien que certaines trajectoires orbitales présentent des avantages, le Canada possède des forces géographiques uniques. Le lancement depuis le sol canadien réduit aussi la dépendance envers des fournisseurs étrangers, renforce nos chaînes d'approvisionnement et assure que les entreprises de chez nous, les entreprises canadiennes, ont un accès fiable et national à l'espace. Prenons notre place. Cela nous permet de conserver plus de valeur économique à l'intérieur de nos frontières, tout en renforçant notre souveraineté dans un domaine de plus en plus contesté.

La souveraineté et la sécurité ne sont pas des concepts abstraits dans ce contexte. Les ressources spatiales sont fondamentales pour les capacités modernes de défense et de renseignement, un sujet que les conservateurs disent qu'il faut prendre plus au sérieux. Les actifs spatiaux sont fondamentaux. Qu'on me permette de rappeler aux conservateurs pourquoi.

● (1745)

Ils assurent la surveillance, les communications, la navigation et la connaissance situationnelle. À une époque où l'incertitude géopolitique est croissante, s'assurer que le Canada a un accès sécuritaire et indépendant à l'espace, ce n'est pas une option, c'est essentiel. Je veux être clair: la sécurité demeure primordiale.

Ce projet de loi établit un cadre solide et responsable relativement aux activités commerciales de lancement spatial au Canada. Il équilibre l'innovation et la supervision, garantissant que les exploitants respectent des normes de sécurité et des normes réglementaires strictes.

Pour ce qui est de la question de l'indemnisation, il convient de noter qu'aucun pays n'a eu à s'appuyer sur de telles dispositions. Cela reflète le solide dossier de sécurité de l'industrie mondiale du lancement, et cette loi s'appuie sur les meilleures pratiques.

Je vais maintenant passer aux six piliers clés de ce projet de loi.

Premièrement, il établit un régime de licences clair et moderne pour les activités de lancement spatial au Canada, offrant de la certitude à l'industrie et aux organismes de réglementation.

Deuxièmement, il crée un cadre solide de sécurité et de surveillance environnementale, garantissant que toutes les activités respectent des normes nationales et internationales rigoureuses.

Troisièmement, il définit des dispositions de responsabilité et d'indemnisation qui s'alignent sur les normes mondiales, équilibrant la gestion des risques et de la croissance de l'industrie.

Quatrièmement, il renforce le respect des obligations internationales par le Canada, y compris les traités régissant l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Cinquièmement, il soutient le développement économique en créant un environnement compétitif et attrayant pour l'investissement et l'innovation dans le secteur spatial.

Sixièmement, il renforce la sécurité nationale en veillant à ce que les activités de lancement soient menées de manière conforme aux intérêts de la défense et aux intérêts stratégiques du Canada.

Ensemble, ces piliers forment un cadre complet et tourné vers l'avenir. Ils permettent au Canada de rivaliser et d'être le leader en matière d'économie spatiale mondiale.

Les prochaines étapes sont claires. L'adoption de ce projet de loi fera que nous avancerons rapidement vers la mise en œuvre, en établissant des systèmes réglementaires nécessaires, en travaillant avec des partenaires industriels, en mobilisant les provinces et les territoires et en veillant à ce que le Canada soit prêt à soutenir les activités commerciales de lancement à court terme.

Il y a un sentiment d'urgence; la course mondiale à l'espace n'attend pas. Des décisions d'investissement sont prises maintenant, l'infrastructure est en construction et des partenariats sont en cours de formation.

Si nous retardons les choses, nous risquons de perdre notre avantage concurrentiel et de laisser l'occasion filer ailleurs. Il est temps que le Canada prenne sa place dans le domaine de l'aérospatiale. En ce moment même, il y a des fournisseurs canadiens et québécois qui travaillent à la production de satellites. Des milliers d'emplois sont en train d'être créés, qu'il s'agisse d'emplois directs ou indirects. Je ne parle même pas de l'expertise que ça va apporter au Canada. On va aller chercher des connaissances à l'extérieur du pays et rapporter le savoir au Canada.

Nous sommes à l'ère des satellites, à l'ère des lancements de satellites et à l'ère de l'innovation. C'est pour cette raison que le projet de loi C-28 est important pour notre gouvernement.

Je suis fier de siéger au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, où nous allons très bientôt commencer une étude sur le projet de loi C-28, parallèlement au processus à la Chambre. Je suis convaincu que le Comité a fait le bon choix lorsqu'il a voté en faveur de cette étude en comité, afin de faire avancer le projet de loi grâce aux témoins que le Comité va recevoir. Ça peut toucher plusieurs domaines: l'agriculture, les professionnels, les communications, la défense nationale et la météorologie.

● (1750)

Ce projet de loi va toucher plusieurs domaines et spécialités. Ce n'est pas une question partisane, mais une question de crise nationale. Cela exige une urgence d'agir. La course mondiale n'attend pas. J'exhorte les députés des deux côtés de la Chambre à reconnaître l'importance de ce moment. Soutenir cette mesure législative, cela signifie soutenir les travailleurs canadiens. Mentionnons aussi que nous devons soutenir l'innovation canadienne, et surtout la souveraineté canadienne. Cela signifie positionner notre pays pour prospérer dans l'un des secteurs les plus dynamiques et importants du XXIe siècle.

Dans ma circonscription, plus précisément à Papineauville, j'ai la chance de voir un réseau de coupoles satellites qui est en train d'être construit. Il sera en fonction au cours des prochains mois, voire des prochaines années. Ce sont des investissements majeurs dans ma circonscription. Mes collègues ne peuvent imaginer à quel point je suis fier de faire partie de cette équation, de ce triangle qui va servir le Canada, qui va détecter les satellites dans le ciel et qui va nous rapporter les informations. C'est un réseau qui va être distribué partout au Canada. Il va y avoir une complémentarité entre les trois réseaux, les trois piliers triangulaires que nous allons établir au Canada. Je suis fier que ma circonscription fasse partie de ces trois réseaux canadiens. Ils vont capter l'information des satellites afin de la fournir aux Canadiens.

Cela signifie positionner notre pays afin qu'il prospère dans l'un des secteurs les plus dynamiques et importants du XXIe siècle. Le Canada a du talent. Nous avons l'expertise, nous avons la vision. Maintenant, il faut agir.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais demander à mon collègue si ce projet de loi permettra aussi l'envoi de vaisseaux spatiaux. Le temps presse. D'ici 2034, la situation sur Terre sera catastrophique. La couche d'ozone aura été complètement détruite par le gaz carbonique des voitures, l'industrie chimique et les diffuseurs d'aérosols. En 2034, le Canada devra répondre à la demande de la « Fédération planétaire » pour trouver une nouvelle planète ou déménager. Seul le savoir-faire canadien permettra l'envoi le 28 octobre 2034 du vaisseau spatial *Romano Fafard*, qui quittera la Terre vers les confins de l'univers où la main de l'homme n'a jamais mis le pied.

Stéphane Lauzon: Monsieur le Président, mon collègue vient de révéler qu'il est un grand fervent de l'émission *Dans une galaxie près de chez vous*. C'étaient le capitaine Patenaude et le fameux Bob qui étaient aux commandes. À l'époque, j'imaginais le vaisseau *Romano Fafard* quitter la Terre. Aujourd'hui, ce n'est plus un rêve, mais une réalité. Ensemble, nous allons envoyer des satellites dans le ciel. Je remercie le Bloc québécois de son appui.

● (1755)

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue pour son discours. J'aimerais lui poser une question. On nous parle d'investir et d'envoyer des satellites partout. Il faudrait peut-être d'abord régler ce qui ne fonctionne pas. Que pense mon collègue du fait que la plupart des réseaux cellulaires dans des régions comme la Beauce ne fonctionnent pas? On veut investir ailleurs, on veut rêver à d'autres planètes, mais on ne règle pas les problèmes actuels. Nous sommes incapables d'avoir un système fiable chez nous.

Stéphane Lauzon: Monsieur le Président, nous sommes en politique pour apporter des changements. Lorsque je suis arrivé ici en 2015, je me suis battu pour le réseau cellulaire. Je me suis battu pour l'Internet. Nous avons investi près de 3,1 milliards de dollars dans le réseau Internet. En collaboration avec le Québec, notre gouvernement a connecté 98 % des résidences au réseau Internet. Ça s'est passé dans votre circonscription et dans la mienne. Le premier projet pilote a eu lieu à Lachute en collaboration avec Fibre Argenteuil. Cela a fonctionné partout au Canada. C'est une fierté pour moi. Nous passons aujourd'hui à l'autre étape, celle des satellites pour aider les communications, la santé, la sécurité et surtout les réseaux cellulaires.

Le vice-président: Je rappelle au député de ne pas s'adresser directement aux autres députés, mais de le faire par l'entremise de la présidence.

Nous passons aux questions et aux observations. L'honorable député d'Alfred-Pellan a la parole.

Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue, avec qui je siège au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités.

Comment le Canada a-t-il tenté de renforcer ses capacités spatiales souveraines afin de mieux protéger son territoire, de détecter les menaces émergentes et d'assurer sa sécurité nationale?

Stéphane Lauzon: Monsieur le Président, c'est une excellente question de mon collègue le député d'Alfred-Pellan.

La défense nationale dépend beaucoup des communications. Maintenant, les satellites ne nous appartiennent pas. Il est temps que le Canada soit souverain, que nous ayons notre propre système satellite et que nous ayons notre propre système de sécurité. Ces systèmes-là vont être indispensables pour la stratégie de la défense nationale et pour faire avancer la technologie de la cybersécurité et de la sécurité nationale.

L'hon. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue le député d'Argenteuil—Papineau—Des Collines, parce qu'il a relevé une question qui est très importante et qui concerne la sécurité nationale.

On voit ce qui se passe ailleurs, comme en Ukraine, où le système de satellites n'est pas fiable pour la défense de ce pays-là. Mon collègue peut-il expliquer à quel point il est important pour nous, au Canada, d'avoir notre propre réseau de satellites pour protéger notre pays et pour nous assurer de la sécurité de notre pays?

Stéphane Lauzon: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de son excellente question. La souveraineté passe par la sécurité. C'est un volet extrêmement important dans la stratégie de la défense nationale. Nous allons investir massivement pour toutes les stratégies incluant celle de la sécurité nationale, qui fait partie intégrante des communications de la défense nationale. Nous ne sommes pas en retard, mais il faut agir rapidement pour donner les services pour notre souveraineté canadienne.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la souveraineté et les capacités de lancement dans le domaine de l'espace profitent à beaucoup d'industries différentes. Je pense à l'entreprise Magellan, à Winnipeg. Elle a construit des satellites et, aujourd'hui, il y a des satellites fabriqués au Canada dans l'espace. Il est absolument essentiel d'avoir la capacité de fournir un service de cette nature, que ce soit dans le secteur militaire ou privé. C'est essentiel non seulement pour notre souveraineté, mais aussi pour bâtir une industrie d'une importance vitale, qui sera source de bons emplois pour les années à venir.

Mon collègue pourrait-il nous dire à quel point ces emplois sont importants pour le Canada, notre avenir et notre souveraineté?

● (1800)

[*Français*]

Stéphane Lauzon: Monsieur le Président, je remercie mon collègue et je lui offre mes félicitations aussi pour ses nominations, chaque année, comme élu de la Chambre.

J'ai été enseignant pendant 21 ans. Je peux dire qu'il est important pour moi d'amener du talent chez nous, mais aussi de former nos gens à la maison. C'est un cycle qu'on a complètement à l'intérieur du Canada, qui donne de la formation à des employés qui deviennent essentiels dans un travail qui est bien rémunéré. Ce sont des emplois avec des expertises. Ce sont des emplois qui ne sont pas seulement en communication et qui vont être développés dans tous les domaines technologiques.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député a mentionné l'importance de l'éducation. Quand il est question de développer, de promouvoir et de faire croître cette industrie, il suffit de regarder ce qui se passe à l'étranger. À titre d'exemple, l'Union européenne, avec laquelle nous resserrons nos liens, a besoin de pouvoir faire des lancements dans l'espace. C'est un besoin réel et concret. L'Union européenne considérera le Canada comme un endroit où elle pourrait procéder à des lancements.

Le député pourrait-il nous dire ce qu'il en pense?

[*Français*]

Stéphane Lauzon: Monsieur le Président, effectivement, notre premier ministre est en train de développer des relations partout à l'international. D'avoir un réseau qui nous appartient, au Canada, va nous aider, effectivement, à développer des liens avec d'autres pays, des alliés avec lesquels nous allons pouvoir être notre propre fournisseur. Il est temps de ne pas dépendre d'autres pays et d'être souverain dans nos communications, avec nos satellites et dans la technologie aérospatiale.

L'hon. Greg Fergus: Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de poser cette question à mon honorable collègue.

En ce qui concerne l'utilisation de ces satellites à nos propres fins non militaires, est-ce qu'il peut parler des bénéfices que les régions du Canada vont tirer de cette initiative?

Stéphane Lauzon: Monsieur le Président, évidemment, je suis un grand défenseur des régions, de la ruralité.

Je suis celui qui se bat depuis 2015 à faire reconnaître les régions et à rendre la technologie disponible dans les régions. Le projet de loi C-28 est un outil principal pour les régions, les régions éloignées et la ruralité, il va nous donner l'occasion d'avoir un réseau égal à celui des centres urbains. Inclure des régions éloignées qui ont peu, ou pas, de service, ça fait partie de la souveraineté canadienne.

* * *

[*Traduction*]

PRIVILÈGE

LA CAPACITÉ D'UN DÉPUTÉ À REPRÉSENTER SES CONCITOYENS

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, j'ai donné avis d'une question de privilège.

Privilège

C'est avec grand regret que je prends la parole à la Chambre des communes aujourd'hui. Lorsque je me suis adressé à cette enceinte à distance à la suite du tragique incendie survenu le mois dernier à la Base des Forces canadiennes Wainwright, je me suis engagé à déployer tous les efforts nécessaires pour que les conséquences de cette tragédie ne soient pas reléguées au second plan. Je ne me doutais certainement pas que je devrais soulever une question de privilège à la Chambre des communes, mais nous en sommes malheureusement arrivés là, car un des entrepreneurs du gouvernement nuit à ma capacité à représenter les habitants de Battle River—Crowfoot.

Dans les jours qui ont suivi l'incendie, j'ai rencontré d'innombrables héros à Wainwright, de courageux premiers intervenants qui sont intervenus immédiatement pour prodiguer des soins et éviter des souffrances. Grâce à eux, cette tragédie n'a pas dégénéré en catastrophe encore plus grave.

Maureen faisait partie de ces héros. Elle est une vétérane décorée des Forces armées canadiennes, tout comme son mari. Elle a entrepris une deuxième carrière dans le secteur civil en tant qu'infirmière autorisée. Comme de nombreux Canadiens, elle occupe deux postes pour joindre les deux bouts, le premier en tant qu'infirmière au centre hospitalier de Wainwright et le deuxième en tant qu'infirmière contractuelle à la Base des Forces canadiennes Wainwright, dans le cadre d'un contrat avec le fournisseur militaire Calian Santé.

Maureen s'est entretenue avec moi sur la base, avec l'autorisation du commandant d'unité. J'avais obtenu l'autorisation du commandant de la base pour être présent. Maureen m'a parlé des soins prodigués aux hommes et aux femmes des forces pendant son service cette nuit-là, cette nuit horrible où le feu a fait rage. Le tableau qu'elle m'a brossé, si je peux me permettre d'être franc, n'est rien de moins qu'un véritable enfer sur terre. Elle m'a raconté l'histoire de ces jeunes hommes courageux dont le corps avait été brûlé de la tête aux pieds, et celle du travail que les premiers intervenants, infirmières et médecins ont dû accomplir: retirer avec précaution les uniformes calcinés des hommes encore en vie avant même d'avoir eu le temps de leur administrer des analgésiques. Elle m'a parlé d'un petit hôpital communautaire soudainement submergé par des dizaines d'hommes brûlés de la tête aux pieds, et des cris, des odeurs, du chaos, du courage et du travail incroyable, quasi miraculeux, accompli par des gens comme elle pour sauver autant de vies que possible et orienter les survivants vers des soins vitaux dans les grands centres.

Nous devons à Maureen, ainsi qu'à ses collègues, notre plus grande gratitude. C'est ce que je lui ai fait savoir lors de notre conversation. Or, Maureen m'a confié avoir été menacée par Calian Santé, simplement parce qu'elle s'était entretenue avec son député local. Dans les jours qui ont suivi notre rencontre, j'ai appris que Maureen avait fait l'objet d'une plainte sans fondement et que son supérieur lui avait déclaré que, si son contrat à durée déterminée n'était pas déjà sur le point d'arriver à échéance, elle ferait l'objet d'un examen minutieux de la part du service juridique de ce fournisseur du gouvernement. Le message implicite était que son contrat n'aurait plus aucune chance d'être renouvelé, contrairement à ce qu'elle tenait pour acquis jusqu'à ce moment-là.

D'autres possibilités d'emploi qui devaient également se présenter se sont depuis évaporées. En bref, il semble qu'elle soit en train de perdre toute chance de poursuivre son travail à la Base des Forces canadiennes Wainwright simplement parce qu'elle a rencontré son député local. Et cela, à un moment où la base a plus que jamais besoin de soins infirmiers.

Selon Maureen, le gestionnaire de son contrat lui a dit qu'elle avait enfreint une politique de Calian en rencontrant son député. Ce n'est pas vrai. Une telle politique n'existe pas. L'entreprise a bien une politique qui interdit de parler aux médias, mais je ne suis pas journaliste, comme les députés l'ont peut-être tous remarqué. Il n'y a pas et il ne pourrait pas y avoir de règle interdisant à quiconque de rencontrer son député. En fait, une personne qui rencontre le député de sa circonscription pour s'exprimer exerce un droit fondamental garanti par la Charte, le droit à la liberté d'expression, garanti par l'alinéa 2b). Le droit à une représentation effective, garanti par l'article 3, est également un droit fondamental.

Autrement dit, Maureen exerçait correctement les droits que la Charte des droits lui confère, à elle et à tous les Canadiens, mais que la Charte devrait particulièrement conférer à une personne qui a l'héroïsme de cette ancienne combattante et infirmière. J'ajoute que Maureen n'a révélé aucun secret d'État et qu'elle n'a certainement pas éventé des renseignements commerciaux de Calian.

À vrai dire, je ne savais même pas qu'elle travaillait pour Calian. Je pensais qu'elle travaillait directement pour la base ou l'hôpital. Quand nous nous sommes parlé, en dehors de ses heures de travail pour Calian, elle m'a parlé de la souffrance, de la douleur, du courage, de la bravoure, de la résilience et aussi de l'espoir.

● (1805)

Maureen a également fait des suggestions précieuses que je souhaite communiquer à la Chambre des communes et au gouvernement. Elle a notamment évoqué la nécessité de renforcer considérablement les services de soutien en santé mentale et de réadaptation pour les nombreux premiers intervenants, médecins, infirmiers, soldats, pompiers et autres qui sont profondément traumatisés après avoir vu certains de leurs compagnons d'armes, nos héros, brûler vifs. Maureen indique qu'elle a contesté les réprimandes qu'elle a reçues auprès de ses supérieurs et qu'elle a demandé des excuses pour le préjudice et le stress que cela lui a causés. Elle nous informe que cette contestation est restée sans réponse. Elle ajoute qu'elle est désormais écartée des rassemblements et des événements en milieu de travail. Tout porte à croire que l'issue de cette affaire est déjà décidée.

Lorsque j'ai pris connaissance de ce qui était arrivé à Maureen après notre rencontre, j'ai immédiatement communiqué avec le ministre. Je ne cherchais pas à politiser cette affaire. Je voulais simplement y trouver une solution. J'ai communiqué avec le ministre. Je lui ai fait part de la situation. J'ai dit que j'espérais qu'il puisse résoudre ce problème afin de pouvoir rapidement tourner la page.

Je sais que d'autres membres de la famille de Maureen ont parlé avec le ministre et son cabinet depuis. Malheureusement, les problèmes n'ont fait qu'empirer et le harcèlement dont elle est victime n'a fait que s'aggraver. Compte tenu de ses assurances initiales, j'avais espéré que le ministre remettrait Calian à sa place et remédierait à ces injustices, mais, comme je viens de le dire, sa famille indique que les problèmes se sont aggravés et qu'aucune issue n'est en vue. C'est pourquoi je prends la parole aujourd'hui pour soulever cette question de privilège.

En résumé, Maureen dit qu'elle risque de graves conséquences professionnelles, ainsi qu'une aggravation considérable de son trouble et de son stress, apparemment pour avoir parlé à son député. On lui a dit que les hauts responsables de l'organisation me critiquaient particulièrement, ce que j'accepte. C'est quelque chose que nous acceptons tous dans notre milieu. S'ils ont des critiques à mon égard, ils peuvent me les lancer quand bon leur semble. Ils peuvent aller sur Internet et dire ce qu'ils veulent à mon sujet, mais, pour l'amour de Dieu, ils ne devraient pas s'en prendre à une infirmière et à une ancienne combattante. Elle n'a rien fait de mal. Elle n'a que fait part, à juste titre, de ses opinions, de ses préoccupations et de son histoire à la personne qui la représente à la Chambre.

Le fait est que l'intimidation dont sont victimes les concitoyens qui viennent nous voir nous empêche de faire notre travail. Comme l'indique l'article 4.44 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, quatrième édition: « Les députés siègent à la Chambre des communes en qualité de représentants de ceux qui les ont élus. »

Bien qu'il n'existe pas de description officielle des fonctions des députés, nos missions sont nombreuses. Nous présentons des projets de loi. Nous présentons des motions et des pétitions. Nous siégeons à des comités. Nous intervenons et faisons valoir nos points de vue auprès des ministres, mais nous agissons toujours au nom de nos concitoyens.

La seule façon pour nous de relayer les réflexions, les préoccupations, les idées et les problèmes des habitants de nos circonscriptions, c'est qu'ils puissent nous en faire part. S'ils ne le peuvent pas, c'est un maillon essentiel de notre processus démocratique qui est rompu. En termes simples, si les Canadiens ne peuvent pas s'adresser à nous, nous ne pouvons pas parler en leur nom. Voilà pourquoi la Loi sur le Parlement du Canada prévoit le financement de nos déplacements, de nos bureaux et de notre personnel dans les circonscriptions. Si nous n'écoutions pas nos concitoyens, nous n'aurions jamais à sortir des quatre murs de cette enceinte.

Lorsque nous utilisons le terme « privilège » ou « privilège parlementaire », nous ne parlons pas d'avantages réservés à une élite que nous, les politiciens, sommes censés recevoir. Il s'agit plutôt des outils juridiques dont disposent les députés pour exercer leurs fonctions. Au paragraphe 3.7 de l'ouvrage de Janse et LeBlanc, on explique que « les privilèges parlementaires visent à préserver les droits de chaque électeur ». Ils ne font pas référence aux parlementaires, mais aux électeurs. Le Janse et LeBlanc poursuit comme suit:

> Par exemple, le privilège de la liberté de parole est accordé aux députés non pour leur avantage personnel, mais pour leur permettre de bien représenter leurs électeurs [...] Lorsqu'une circonscription élit un candidat, il relève du droit des électeurs que ce représentant élu soit protégé contre toute pression indue.

Si les citoyens que nous représentons ne sont pas autorisés à s'entretenir avec nous et s'ils subissent de graves répercussions personnelles lorsqu'ils le font, nous ne pouvons tout simplement pas faire notre travail de députés. En menaçant Maureen et en lui imposant des sanctions pour avoir discuté avec moi, Calian, le sous-traitant du gouvernement, entrave de fait l'exercice de mes fonctions de député de Battle River—Crowfoot à cause de sa pression indue et indirecte.

● (1810)

Voici ce qu'on peut lire à la page 111 de la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* : « Un député peut aussi faire l'objet d'obstruction ou d'ingérence dans l'exercice de ses fonctions par des moyens non physiques. Dans ses décisions sur ce type de situation, la présidence examine l'effet de l'incident ou de l'événement sur la capacité des députés de remplir leurs responsabilités parlementaires. » Le texte dit ensuite ceci: « Il est impossible de codifier tous les incidents qui pourraient être considérés comme des cas d'obstruction, d'ingérence, de brutalité ou d'intimidation et, par conséquent, constituer une atteinte aux privilèges de prime abord. »

Le 20 février 1984, le Président Francis a conclu qu'il y avait de prime abord matière à question de privilège à propos d'allégations selon lesquelles un fonctionnaire de Postes Canada aurait dit qu'il ne coopérerait plus pour aider un député à s'acquitter de ses fonctions auprès de ses concitoyens si ce député posait des questions sur Société canadienne des postes sans l'approbation préalable du président de la société. Le Président a conclu qu'il s'agissait d'une atteinte à la capacité du député de faire son travail. Le Président a déclaré, comme on peut le lire à la page 1560 des Débats:

> Si un ministère ou une société de la Couronne menaçait un député de lui refuser des renseignements ou sa collaboration, on pourrait alors dire, sans aucun doute, qu'en agissant ainsi, on empêche ce député d'exercer ses fonctions et qu'il s'agit donc d'une atteinte aux privilèges du député. La même chose s'appliquerait dans le cas où on offrirait au député certains avantages à condition qu'il soumette toujours ses questions au service concerné avant de les poser à la Chambre.

Conformément à cette décision, je soutiens respectueusement que l'ingérence de Calian, un fournisseur de l'État, répond aux critères nécessaires pour que la situation constitue, de prime abord, une atteinte au privilège parlementaire, sans parler du fait qu'elle porte atteinte aux droits constitutionnels de Maureen.

Enfin, cette saga a des conséquences visibles et invisibles. Le stress et la pression énormes que fait peser la situation sur Maureen sont évidents. On ne peut qu'imaginer l'immense traumatisme dont elle se remet. Elle m'a confié — et je pense que je peux le répéter — que, dans toute sa carrière d'infirmière, elle n'a jamais rien vécu de semblable à cette nuit horrible et infernale à l'hôpital. Pour se remettre de cet enfer, il faudrait des mois de repos, de rétablissement et de counseling pour les plus forts d'entre nous. La situation doit être encore plus difficile à surmonter si on y ajoute des menaces, de l'intimidation et peut-être même une perte de revenu.

Voilà les conséquences visibles. Quelles sont les conséquences invisibles? C'est très simple. Combien de personnes sur cette base souhaiteraient peut-être me faire part d'un témoignage ou d'une préoccupation, ou réclamer une intervention du fédéral qu'elles jugent nécessaire à la suite de cet événement horrible, mais redoutent aujourd'hui de briser le silence? Même si j'ai pu prendre la mesure de ce que Maureen m'a confié, il y a maintenant peut-être une foule de discussions qui n'auront pas lieu parce que les gens ont peur ou subissent de l'intimidation. Il m'est donc impossible d'accomplir mon travail qui consiste à représenter ces gens. Il m'est donc impossible d'être leur porte-parole.

Je conclurai en présentant la motion appropriée visant à renvoyer cette question au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre pour qu'il mène une enquête approfondie. Idéalement, le gouvernement et Calian diront qu'ils sont désolés, ils régleront le problème et ils permettront à cette merveilleuse infirmière et ancienne combattante de faire son travail et de continuer à servir vaillamment et avec compassion. Cependant, tant que cela ne se produira pas, ma capacité à représenter mes concitoyens demeure entravée, et vous devez, monsieur le Président, dénoncer ce comportement.

Je tiens à préciser que j'ai sincèrement tenté de régler cette question sans faire de vagues. Je n'aurais jamais pensé qu'il faudrait la soulever à la Chambre des communes. Je croyais qu'en en parlant au ministre, avec la famille de Maureen, ainsi qu'à son cabinet, la situation serait déjà résolue, mais cela fait maintenant un mois.

Très franchement, notre travail dans cette enceinte consiste à parler au nom de personnes comme Maureen. Nous commençons tous à en avoir assez qu'on dise aux gens qui bâtissent notre pays, qui le protègent et qui font le travail le plus dangereux et le plus éprouvant de se taire et de faire ce qu'on leur dit.

● (1815)

Nous travaillons pour eux. Je travaille pour Maureen. Si je ne peux pas entendre la voix de Maureen, je ne peux pas la représenter.

Je vous demande de conclure qu'il s'agit d'une atteinte au privilège et de vous joindre à moi pour exiger que cette injustice soit corrigée en sa faveur, afin que tous les Canadiens sachent qu'ils ont le droit de se faire entendre et d'être représentés à la Chambre.

Le vice-président: Je remercie le chef de l'opposition officielle. Je vais prendre la question en délibéré et la présidence rendra une décision complète.

Je vois que le secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je reviendrai sur ce sujet pour faire d'autres observations avant que la présidence ne rende sa décision, mais je me contenterai de dire que le premier ministre et le gouvernement du Canada ont été et continueront d'être là pour les membres des Forces canadiennes.

Je trouve très troublant d'entendre les commentaires au sujet de Maureen. Nous reconnaissons les sacrifices consentis, le bouleversement vécu et tout le travail accompli par les professionnels de la santé et les premiers intervenants. Nous comprenons très clairement ce qui s'est passé sur la base. Nous continuerons d'être là pour cette communauté de manière concrète.

Je remercie le député d'avoir soulevé cette question, et je ferai rapport lorsque nous aurons eu l'occasion d'examiner la situation de plus près.

● (1820)

Le vice-président: Je remercie le secrétaire parlementaire. J'en prends bonne note.

L'honorable député de Joliette—Manawan a la parole.

[*Français*]

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, je veux simplement vous informer que le Bloc québécois va examiner la question et faire ses observations dans les meilleurs délais.

Affaires émanant des députés

[*Traduction*]

LOI SUR LES LANCEMENTS SPATIAUX CANADIENS

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Jamil Jivani (Bowmanville—Oshawa-Nord, PCC): Monsieur le Président, dans le peu de temps dont je dispose ce soir, j'aimerais attirer l'attention sur certaines des questions importantes incluses dans le discours sur le projet de loi C-28...

Le vice-président: Je dois interrompre le député. Je vois que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre invoque le Règlement.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis, et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante: que le projet de loi C-28, Loi sur les lancements spatiaux canadiens, soit mis aux voix à l'étape de la deuxième lecture. C'est ce que je comprends.

Le vice-président: D'accord?

Une voix: Non.

Le vice-président: Il est maintenant 18 h 22.

Comme il est 18 h 22, la Chambre passe maintenant à l'étude des affaires émanant des députés inscrites au Feuilleton d'aujourd'hui.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[*Français*]

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 3 juin, de la motion portant que le projet de loi C-261, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (montant de la pleine pension), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, ça me fait plaisir ce soir de prendre la parole sur le projet de loi C-261, projet de loi de ma collègue la députée de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, qui a beaucoup travaillé. On ne le voit pas nécessairement lorsque nous sommes ici à la Chambre, mais il y a tout un travail qui est fait derrière certains projets de loi, des projets de loi qui sont faits avec cœur, qui sont faits avec conviction. Au Bloc québécois, nous voulons travailler pour notre monde. Je sais que c'est aussi ce que ma collègue souhaite.

Je me déplaçais il y a quelques minutes à peine pour arriver à la Chambre pour le débat et je me faisais une réflexion. En effet, on se parle souvent à soi-même comme élu. Je réfléchissais justement aux motivations qui font qu'on décide de se présenter. Malgré les années, pour moi et pour mes collègues du Bloc québécois, dont ma collègue, l'idée est d'aider les gens autour de nous. Parfois, il est facile de céder au cynisme. C'est un cynisme qui est parfois ambiant. On l'a vu, par exemple, avec le dernier budget: ça rend cynique. Il faut se battre contre ça et dire que, non, on n'a jamais suffisamment d'argent, on n'a jamais suffisamment de moyens et de ressources pour aider les gens qui sont les premiers qu'on devrait aider, c'est-à-dire les gens qui sont dans une situation précaire.

Plus particulièrement, nous le voyons. Ceux qui font du terrain, qui se déplacent dans leur circonscription et qui parlent à la population se rendent compte que les premiers mots que les gens disent décrivent justement tous les besoins qu'ils ont.

Je me répète et on l'entend ad nauseam ici, à la Chambre, mais ce n'est pas réglé: il y a la question du logement et il y a la question, bien sûr, de l'alimentation. Encore une fois, ce sont deux besoins essentiels, se nourrir et se loger. Il est incroyable que ce soit ce dont il est question ici, à la Chambre. Il y a des parties de la population chez nous qui sont des gens plus vulnérables.

Moi-même, je vis dans une région dite rurale et éloignée. C'est une région qui subit un déclin démographique. En parallèle, une grande proportion de personnes qui vivent dans ma circonscription sont des personnes aînées. Je n'irais pas dire que tout le monde a les mêmes besoins en logement, en alimentation, en transport et en santé, mais il reste que je le vois partout sur le territoire: ces besoins sont criants. C'est parce que le coût de la vie est immense. Déjà, on est dans une région éloignée et, en plus, on est dans une crise régulière avec les circonstances qui sont les nôtres présentement.

Alors, le fait qu'on le constate jour après jour depuis plusieurs années, c'est ça qui nous motive, au Bloc québécois, à poursuivre cette lutte qui a été entamée en 2021. Ça fait quand même cinq années que nous répétons au gouvernement — et je ne dis pas qu'on ne l'avait pas dénoncé avant — que le projet de loi qu'il a adopté à ce moment-là pour augmenter la pension de la vieillesse a fait en sorte de créer deux classes d'aînés, soit les gens de 65 à 74 ans et bien sûr les personnes de 75 ans et plus. Le fait de créer deux classes d'aînés, c'est une discrimination. Nous le répétons aussi ad nauseam et nous ne comprenons pas qu'après cinq années, le gouvernement n'ait pas encore compris que c'est une discrimination. Les aînés, il n'y en a pas deux classes. On est aîné, on reçoit sa pension et on a des besoins. Le logement n'est pas moins cher pour les aînés de 65 à 74 ans et plus cher pour les aînés de 75 ans et plus. C'est la même chose pour l'épicerie, pour l'essence, et pour tous les biens de consommation. Donc, c'est la même chose pour l'ensemble de la population.

Nous revenons encore une fois à la charge en disant que c'est ce dont nous avons besoin.

Je parle de cynisme et, ça aussi, c'est quelque chose qui vient me chercher. On est ici, à la Chambre, on discute et on oublie que c'est pour ces gens-là, en fait, comme je l'ai dit au départ, qu'on est élus. C'est pour eux qu'on doit travailler. Alors, le gouvernement va se cacher peut-être dans un budget ou derrière des raisons qui, pour moi, ne sont même pas des raisons. Ce n'est pas rationnel du tout.

● (1825)

Elle en a fait un exemple patent, hier, avec ma collègue de Shefford, la porte-parole du Bloc québécois en matière d'aînés, qui a aussi énormément travaillé et qui y croit également. Elles ont l'appui de l'ensemble du Québec, de tous les gens qui se sont présentés à la Chambre des communes et qui représentent des centaines de milliers de personnes. On peut penser, par exemple à la FADOQ. Énormément de groupes se présentent ici pour dire qu'ils appuient le projet de loi. Je ne comprends donc pas que le gouvernement ne comprenne pas ce que l'ensemble de la population lui dit. On lui dit que ce qu'il a fait est vraiment mauvais, qu'il discrimine et qu'on souhaite avoir ce qui devrait lui revenir de droit.

J'aimerais les féliciter pour avoir réussi à briser un peu ce cynisme et à réunir tous ces gens derrière nous. Ils ne sont pas nécessairement derrière le Bloc québécois, je dirais, mais ils appuient notre projet de loi. Ce que je souhaite dire par là, c'est que la cause est juste, le projet de loi est juste. Je parle du Bloc québécois, mais j'encourage évidemment les autres partis à faire la même chose que nous. Ce n'est pas la première fois qu'un projet de loi de ce genre est déposé, mais, en fin de compte, celui-ci n'aboutit pas.

Nous ne voulons pas qu'il y ait de discrimination; tout le monde en a besoin. On n'arrête pas de parler de mesures pour aider sur le plan du coût de la vie, mais on refuse de tels projets de loi. Ce que fait le projet de loi, c'est qu'il corrige le gouvernement en lui disant qu'il a mal fait son travail, qu'il a voulu discriminer des personnes. La population lui dit de refaire ses devoirs, même si c'est après cinq ans.

Je pense que nous allons continuer notre combat même si le gouvernement décidait de voter contre le projet de loi. C'est notre devoir de poursuivre le combat au nom des gens qui nous ont demandé de le faire pour eux.

Quand je suis arrivée, tout à l'heure, je me disais que ça faisait plusieurs fois que je prenais la parole sur ce projet de loi. Ça me fait penser à d'autres projets de loi. Ça me fait penser à toute la question de l'assurance-emploi, par exemple. Il y a aussi la question des paradis fiscaux. Ce sont des sujets dont la population nous parle toujours. Quand une personne nous rencontre, elle nous dit que, ce qu'elle veut, c'est une société juste et égalitaire; elle ne le dira pas nécessairement dans ces mots-là. D'ailleurs, on en a parlé pas plus tard que cet après-midi, lorsque plusieurs députés ont fait des déclarations sur la violence faite aux femmes.

Selon moi, cette discrimination, c'est aussi une petite violence faite aux femmes. Comme on le sait, sur le plan démographique, la majorité des aînés sont des femmes.

Comme je le disais, j'invite cordialement mes collègues de l'opposition officielle, bien entendu, et mes collègues du gouvernement à régler quelque chose qui n'aurait jamais dû arriver en appuyant le projet de loi de ma collègue de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Elle a travaillé fort pour rassembler tous ces gens derrière nous. La population québécoise et les aînés canadiens souhaitent que nous adoptions ce projet de loi.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

● (1830)

[*Traduction*]

LOI SUR LES LANCEMENTS SPATIAUX CANADIENS

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais réessayer, car il y a eu consultations entre les partis, et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

> Que la question soit mise aux voix à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et d'autres lois en conséquence

[*Français*]

Le vice-président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Puisque je n'entends pas d'opposition, c'est d'accord.

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

[*Traduction*]

Le vice-président: Le vote porte sur la motion à l'étape de la deuxième lecture.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Kerry Diotte: Monsieur le Président, nous demandons un vote par appel nominal.

Le vice-président: Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote est reporté au jeudi 26 novembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[*Traduction*]

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-261, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (montant de la pleine pension), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aime beaucoup parler des aînés. Je vais me pencher sur le projet de loi lui-même, mais je crois qu'il est utile d'expliquer comment nous en sommes arrivés à la mesure évoquée par la députée, soit l'augmentation de 10 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Avant d'aller plus loin, il convient toutefois de reconnaître que les députés du caucus libéral actuel, tout comme ceux des législatures précédentes, ont, à mon avis, déployé des efforts considérables pour défendre les intérêts des aînés au Canada. Il y a eu de nombreux défenseurs de cette cause dans tous les partis, j'en suis convaincu, mais je peux assurer à la députée d'en face qu'au sein du caucus libéral actuel et sous le gouvernement précédent, les intérêts des aînés ont toujours été défendus avec vigueur.

D'ailleurs, quand nous sommes arrivés au pouvoir sous Justin Trudeau, l'une des toutes premières mesures que nous avons prises a été d'augmenter considérablement le Supplément de revenu garanti, un versement destiné aux aînés à très faible revenu. Il s'agit d'un programme d'aide complémentaire. À ce moment-là, le débat portait sur la meilleure façon d'aider les aînés les plus démunis. Le Supplément de revenu garanti semblait le meilleur choix. C'est ainsi qu'une augmentation importante a été accordée aux aînés à l'époque.

Comme les députés le savent, les prestations de la Sécurité de la vieillesse augmentent chaque année et ses hausses se reflètent aussi dans le Supplément de revenu garanti. Parlant de supplément de revenu, pendant la pandémie, nous avons réservé une enveloppe distincte de centaines de millions de dollars pour donner un coup de pouce supplémentaire aux aînés. Des paiements ponctuels avaient alors été versés aux aînés.

La députée a parlé de la bonification prévue dans le projet de loi. Ce que la députée passe sous silence, c'est que, dans notre programme électoral, il était très clair qu'un gouvernement libéral dirigé par Justin Trudeau bonifierait de 10 % la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de plus de 75 ans. À l'époque, nous avions justifié notre décision à tous les Canadiens. Si nous réfléchissons à la question, je suis sûr que nous constaterons que les arguments qui étayent cette décision sont très solides. De plus en plus d'aînés travaillent après 65 ans. Si nous comparons l'épargne des aînés âgés de 65 à 75 ans à celle des aînés de 75 ans et plus, nous constaterons qu'il y a une différence importante. Souvent, à mesure qu'ils vieillissent, les aînés épuisent leurs fonds de pension, leurs fonds supplémentaires, leurs REER ou tout autre avoir. De plus, leurs dépenses augmentent, notamment pour les médicaments. En vieillissant, il arrive qu'on dépende davantage de différents types de médicaments.

Quand je faisais campagne à l'époque où j'étais dans l'opposition, des aînés me confiaient qu'à cause du prix des médicaments, il leur était difficile de se les procurer, voire d'amener un petit-enfant manger un simple repas, ce qui les obligeait à faire des choix difficiles. Déjà à l'époque, on évoquait le cas d'aînés qui consommaient de la nourriture pour animaux de compagnie. Il ne fait donc aucun doute qu'il est absolument essentiel de fournir un soutien financier aux aînés.

● (1835)

Outre ce soutien financier, il y a également des mesures d'aide ciblées. C'est un aspect auquel nous avons accordé beaucoup d'attention. Je pense notamment au programme de soins dentaires. Les aînés à revenu fixe forment l'un des principaux groupes qui en bénéficient. Chacun d'entre nous représente des personnes âgées qui ont beaucoup de mal à payer les frais de dentiste. C'est précisément parce qu'il faut venir en aide aux personnes âgées que nous continuons à appuyer des programmes tels que le programme de soins dentaires. Grâce à ces programmes, certains aînés ont accès à des soins qu'ils n'auraient peut-être pas pu s'offrir autrement.

On peut parler des personnes âgées atteintes de diabète et des médicaments dont elles ont besoin. Le programme d'assurance-médicaments a permis à un plus grand nombre de personnes âgées d'avoir accès à un petit nombre de médicaments. J'ai été très heureux de constater, par exemple, que le gouvernement du Manitoba avait reconnu le problème du zona. J'aimerais croire qu'à l'avenir, nous assisterons à de nouvelles avancées dans le domaine, car il est important de reconnaître que le gouvernement fédéral doit collaborer avec les gouvernements provinciaux et les autres intervenants pour s'attaquer au problème du coût de la vie et pour soutenir les Canadiens âgés.

Un autre bon exemple est celui des centaines de millions de dollars que le gouvernement fédéral investit dans le logement abordable. En collaborant avec les différents ordres de gouvernement, en particulier les provinces, nous sommes en mesure d'offrir du soutien et, espérons-le, d'accroître le nombre de logements abordables. Au Manitoba, je parle de plus de 20 000 logements abordables, dont beaucoup servent à loger les aînés.

Je pense qu'il y a des moyens directs d'aider les aînés, comme la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, mais n'oublions pas qu'il existe aussi des moyens de les aider indirectement. Je pense notamment au programme Nouveaux Horizons pour les aînés. C'est un programme que le gouvernement continue d'appuyer et de promouvoir. Pour ma part, je fais la promotion de ce programme dans Winnipeg-Nord. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec certains des groupes qui y participent depuis longtemps, ainsi qu'avec de nouveaux groupes. Je pense aux membres des communautés pendjabie ou indienne qui considèrent que ce programme leur permet de planifier des activités pour les aînés dans notre milieu.

Bref, il y a beaucoup de façons de donner un coup de pouce aux aînés canadiens, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas de problème en ce qui a trait aux revenus de travail. C'est pourquoi, il y a longtemps, on a décidé qu'il fallait hausser ces suppléments, ces revenus d'appoint que sont la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti en les arrimant à l'inflation, et cela a fait toute la différence. À la base, le projet de loi propose d'augmenter le montant pour la période entre 65 et 75 ans et il s'inspire d'une plateforme électorale du Parti libéral, il y a des années, qui faisait la distinction entre...

● (1840)

Le vice-président: Reprenons le débat. Le député d'Edmonton Griesbach a la parole.

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Monsieur le Président, imaginons quelqu'un qui a travaillé toute sa vie, qui a payé ses impôts, qui a élevé une famille et qui a fait sa part pour la société, quelqu'un qui a tout fait comme il faut, mais qui, une fois à la retraite, se retrouve à se demander s'il a les moyens de faire l'épicerie. C'est là la réalité que vivent en ce moment beaucoup trop de Canadiens âgés. Les personnes mêmes qui ont bâti notre pays grattent les fonds de tiroir pour arriver à y vivre. C'est vraiment honteux.

J'interviens pour appuyer le projet de loi C-261, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse. C'est une question d'équité. Il s'agit de tenir compte du coût de la vie, oui, mais surtout de laisser les Canadiens âgés vivre leur retraite dans la dignité. Ils l'ont bien mérité.

Dans leur budget de 2021, les libéraux avaient annoncé une hausse de 10 % des prestations de la Sécurité de la vieillesse à partir de 75 ans. Cette hausse est entrée en vigueur en juillet 2022, mais qu'en est-il des personnes âgées de 65 à 74 ans? On les a laissées tomber. On dirait que dans la tête des libéraux, le coût de la vie devient comme par magie un problème le jour de notre 75e anniversaire.

Les épiceries n'offrent pas des prix différents selon l'âge, pas plus que les propriétaires et les sociétés de services publics. Une personne de 68 ans est confrontée à la même hausse des prix à l'épicerie qu'une personne de 78 ans. L'inflation ne vérifie pas l'acte de naissance. Pourtant, le gouvernement libéral a créé un système de pension à deux vitesses qui traite les personnes âgées canadiennes différemment en fonction de leur âge.

Le projet de loi C-261 vise à corriger cette situation. Il accorderait aux personnes de 65 à 74 ans la même augmentation de 10 %, ce qui représente environ 70 $ de plus par mois. Pour certains bureaucrates aisés d'Ottawa, 70 $, ça semble peut-être peu, mais pour une personne âgée dont le revenu est fixe, c'est de l'argent pour l'épicerie, pour les médicaments ou pour se chauffer l'hiver en Alberta. C'est de l'argent réel pour des personnes réelles.

Les libéraux adorent rejeter sur tout le monde la responsabilité de la crise de l'abordabilité au Canada. Ils accusent la conjoncture mondiale et les pressions externes. Ils pointent tout le monde du doigt, sauf eux-mêmes. Cependant, les Canadiens n'élisent pas des gouvernements pour que ceux-ci trouvent des excuses. Ils élisent des gouvernements pour que ceux-ci obtiennent des résultats.

Après plus d'une décennie de gouvernement libéral, les Canadiens paient plus et obtiennent moins. Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables. La plupart des aînés qui ont un revenu fixe ne peuvent pas simplement se présenter au bureau de leur patron pour demander une augmentation. Ils ne peuvent pas toujours accepter du travail supplémentaire. Ils ont soigneusement planifié leur retraite en fonction de ce qu'ils pensaient pouvoir se permettre. Puis, le coût de la vie a explosé, et leur épargne-retraite n'a pas augmenté au même rythme. Quelque chose doit être sacrifié et, trop souvent, c'est la qualité de vie qui y passe.

Il y a un autre élément important dans le projet de loi. Il ferait passer de 5 000 $ à 6 500 $ l'exemption à l'égard du revenu pour le supplément de revenu garanti, ce qui signifie que les aînés admissibles pourraient toucher plus d'argent tiré d'un emploi avant que l'exemption initiale ne soit épuisée. C'est du gros bon sens.

Certains aînés décident de continuer à travailler parce qu'ils aiment ça. Ils aiment les contacts sociaux. Ils veulent rester actifs et apporter leur contribution à leur communauté. D'autres continuent de travailler parce qu'ils n'ont tout simplement pas les moyens de faire autrement. Quoi qu'il en soit, pourquoi devrions-nous les dissuader de travailler? Pourquoi une personne âgée qui fait quelques quarts de travail supplémentaires pour payer ses factures devrait-elle perdre une partie de ses prestations? Les conservateurs estiment que le travail acharné doit être récompensé. Ce principe ne disparaît pas quand on atteint l'âge de 65 ans.

Le Canada connaît des pénuries de main-d'œuvre dans de nombreuses industries. Pendant ce temps, des Canadiens qui possèdent expérience et savoir veulent continuer à travailler. Ils ont des décennies d'expérience. Ils peuvent servir de mentors aux jeunes travailleurs. Ils peuvent aider les petites entreprises. Ils peuvent transmettre des compétences précieuses à la prochaine génération. Nous devons les encourager à le faire, et non les pénaliser. Laissons les aînés travailler s'ils le veulent, laissons-les conserver une plus grande partie de ce qu'ils gagnent et laissons la retraite être un choix plutôt qu'un luxe qu'ils ne peuvent pas se permettre.

● (1845)

Nous devons également tenir compte des difficultés financières particulières des aînés vivant seuls. Les députés peuvent imaginer ce que c'est que de perdre son conjoint après des décennies de vie commune. Les aînés pleurent la perte d'un être cher et s'adaptent à une vie complètement différente. Tout à coup, ils n'ont plus qu'un seul revenu pour payer les dépenses du ménage qui ne changent pas. Leurs impôts fonciers, leur facture d'électricité et leur assurance habitation ne sont pas réduits de moitié, mais le revenu de leur ménage peut diminuer considérablement.

Les aînés vivant seuls ne peuvent pas non plus bénéficier des mêmes avantages fiscaux que les couples. Selon l'organisme Single Seniors for Tax Fairness, une personne âgée seule gagnant 50 000 $ peut payer beaucoup plus d'impôts qu'un couple d'aînés gagnant le même montant combiné.

Ce sont ces Canadiens qui ont besoin d'oxygène. Ils n'ont pas besoin d'une autre annonce du gouvernement. Ils n'ont pas besoin d'une autre conférence de presse flamboyante. Ils ont besoin de pouvoir payer leur prochaine épicerie.

Certains diront que l'augmentation de la Sécurité de la vieillesse impose un fardeau financier supplémentaire aux jeunes Canadiens. C'est une préoccupation légitime, car les jeunes Canadiens ont déjà du mal à accéder à la propriété, à trouver un bon emploi et à se bâtir un avenir financier stable, mais on ne devrait pas avoir à choisir entre soutenir les aînés et aider les jeunes Canadiens. Les jeunes travailleurs d'aujourd'hui sont les retraités de demain. Ils méritent de savoir qu'après une vie de dur labeur, ils pourront eux aussi prendre leur retraite dans la dignité. Nous ne devrions pas dresser les grands-parents contre leurs petits-enfants. Le problème n'est pas que les aînés en demandent trop, mais plutôt que le gouvernement n'a pas réussi à offrir une vie abordable à des générations de Canadiens.

Bien entendu, ce projet de loi entraînerait des coûts, mais les conservateurs croient que les gouvernements doivent dépenser de manière responsable, respecter les contribuables et accorder la priorité aux services essentiels. C'est précisément pourquoi il est important d'établir des priorités en matière de dépenses. Chaque dollar gaspillé par le gouvernement est un dollar qui ne peut pas aider les Canadiens qui ont grand besoin de soutien.

Ce projet de loi n'est pas entièrement nouveau. La version précédente, soit le projet de loi C-319, a été présentée lors de la dernière législature. Les conservateurs l'avaient appuyé, mais les libéraux ne l'ont pas fait adopter. Le Parlement a maintenant une autre occasion de se pencher sur cette question. Encore une fois, comme ce projet de loi entraîne des dépenses publiques supplémentaires, une recommandation royale devrait s'avérer nécessaire. Le gouvernement a le choix: il peut laisser ce projet de loi subir le même sort que son prédécesseur ou il peut prendre des mesures concrètes pour soutenir les aînés canadiens.

J'encourage mes collègues libéraux à penser aux aînés de leurs circonscriptions, comme le travailleur d'usine à la retraite, l'ancienne infirmière, la veuve qui vit seule et le propriétaire d'une petite entreprise qui a passé des décennies à créer des emplois et à servir sa collectivité. Ces Canadiens ne demandent pas des vacances de luxe ni un train de vie extravagant. Ils demandent la sécurité financière. Ils demandent de rester dans les maisons qu'ils ont payées en travaillant toute leur vie. Ils demandent de pouvoir se nourrir sans se soucier constamment du prix de la nourriture. Ce n'est certainement pas trop demander.

Dans ma circonscription, Edmonton Griesbach, les aînés font partie intégrante de la collectivité. Ils font du bénévolat, soutiennent des organismes de bienfaisance locaux, aident à élever leurs petits-enfants et assurent le bon fonctionnement des organismes communautaires. Leurs contributions ne s'arrêtent pas au moment où ils prennent leur retraite, et notre responsabilité à leur égard ne devrait pas s'arrêter non plus.

Le Canada a été bâti par des générations de vaillants travailleurs qui croyaient que, s'ils travaillaient fort et respectaient les règles, ils pourraient bâtir une vie meilleure pour eux-mêmes et leur famille. Cette promesse doit signifier quelque chose. Elle doit signifier quelque chose lorsque les Canadiens entrent sur le marché du travail. Elle doit signifier quelque chose quand ils élèvent leur famille et elle doit signifier quelque chose quand ils prennent enfin leur retraite. Une vie de dur labeur ne devrait pas être récompensée par une vie d'incertitude financière.

Les conservateurs croient à l'équité pour tous les aînés canadiens, quel que soit leur âge. Nous croyons que les aînés doivent pouvoir conserver une plus grande partie de ce qu'ils gagnent. Nous pensons que les Canadiens méritent un pays où la vie est abordable, où les gens qui travaillent fort sont récompensés et où la retraite est une perspective réjouissante, et non une source d'inquiétude. Nos aînés ont passé leur vie à travailler et à bâtir le Canada. Ils ont payé leur dû. Donnons aux aînés canadiens...

● (1850)

Le vice-président: Nous reprenons le débat. Le député de Mirabel a la parole.

[*Français*]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, je remercie l'ensemble des collègues de leurs discours.

C'est un projet de loi qui est important. Ce n'est pas la première fois qu'un projet de loi de cette sorte est déposé. La raison qui fait qu'aujourd'hui, on est encore en train d'en débattre à la Chambre, c'est que le gouvernement a décidé, malgré ses promesses passées, de dire non aux aînés du Québec et de dire non aux aînés du Canada.

C'est pour ça que ma collègue députée de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, avec ce projet de loi, porte avec justice, compassion et lucidité la voix de nos aînés qui, aujourd'hui, ont de la difficulté à payer leur loyer. Ma collègue n'est pas seule. Ce n'est pas un projet de loi du Bloc québécois, c'est un projet de loi du Québec. C'est un projet de loi qui porte sur une question de justice élémentaire. Ma collègue est accompagnée, dans ce dossier, de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, de la FADOQ, de l'Association québécoise des retraités et retraitées des secteurs public et parapublic, des Métallos et de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. Ces groupes, ce sont des vraies personnes qu'ils représentent. Ils représentent de vrais aînés dans la vraie vie, pas ici, dans la bulle à Ottawa.

Qu'est-ce que ces gens savent? Ils savent qu'un régime de soins dentaires, ça ne paie pas le loyer. Ils savent que, lorsqu'on n'est pas capable de payer son loyer, ça prend des sous. Ils savent que de couvrir les médicaments pour le diabète, c'est peut-être très bien, mais ça ne paie pas le loyer. Ces gens savent que le programme Nouveaux Horizons pour les aînés paie des métiers à tisser à nos fermières et paient pour toutes sortes d'infrastructures pour aider nos aînés à être moins seuls. Cependant, même si ces gens sont moins seuls, s'ils ne sont pas capables de payer leur loyer et s'ils ne sont pas capables de payer leur épicerie, ce n'est pas suffisant.

On va dire la vérité, les libéraux vont voter contre le projet de loi. Ils aiment la royauté, ici. Ici, on l'a vu cette semaine, ça va prendre la recommandation royale, mais ils ne la donneront pas. Ils n'auront pas un sou pour nos aînés.

Ils nous disent qu'ils indexent chaque année la prestation de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, mais je vais expliquer un peu la mécanique de la chose. Pour le soutien à la retraite au Canada et au Québec, il y a des grands piliers. Il y a les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les pensions privées, le Supplément de revenu garanti, qui est une aide d'urgence, et la pension de la Sécurité de la vieillesse. Quand on prend, par exemple, le Régime des rentes du Québec, les régimes auxquels les gens ont contribué et qui sont à la Caisse de dépôt et placement du Québec, ou le Régime de pensions du Canada, ces régimes sont indexés au salaire industriel moyen. Ils ne sont pas indexés à l'indice des prix à la consommation.

Le premier ministre se lève ici à la Chambre et il fait ses choux gras de nous répéter que les salaires augmentent plus vite que l'inflation. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que, tranquillement, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti pèsent de moins en moins dans notre économie et que ces programmes laissent de plus en plus de personnes âgées en plan.

Ce qu'on dit tranquillement à ces gens, à qui on avait fait la promesse qu'ils auraient ces revenus et qui avaient planifié leur retraite en conséquence, c'est qu'ils vont voir leurs enfants et leurs petits-enfants s'enrichir et être capables de surmonter les crises et les périodes difficiles. Quant aux aînés, on leur donne une seule garantie s'ils ont été un peu malchanceux dans la vie: la seule garantie que le gouvernement fédéral leur donne, c'est que leur niveau de vie ne va jamais augmenter jusqu'à la fin de leurs jours. Aujourd'hui, c'est ce que le Parti libéral du Canada est en train d'offrir aux aînés du Québec. Une garantie de conditions de vie qui ne s'améliorent pas. C'est comme ça qu'ils vont voter, ces gens-là. On comprend qu'ils ont leur régime d'assurance-médicaments et toutes sortes de choses, mais ça n'aide pas pour le loyer.

Les libéraux vont nous dire qu'ils ont aidé les aînés d'autres façons. D'abord, ils l'ont fait en achetant des votes. Ça, ça aide les aînés, acheter des votes. Je souhaite rappeler à la Chambre l'élection de 2021. Je vois mon collègue, le député de Whitby, qui semble trouver ça drôle. Pourtant, il ne devrait pas rire du fait que son gouvernement, juste avant l'élection de 2021, à quelques jours du vote, a annoncé l'envoi d'un chèque de 500 $ aux aînés. Le gouvernement a envoyé un chèque de 500 $ — évidemment imposable — afin que les aînés votent pour eux. Il leur a fait miroiter que, s'il était réélu, il y en aurait peut-être plus.

Qu'est-ce qui est arrivé? Ils les ont abandonnés.

● (1855)

Évidemment, ils vont nous dire que le programme actuel est correct et que les aînés ont accès à tous ces programmes-là. Je reviens à ce que je disais au début. Le secrétaire parlementaire nous dit que les aînés vont avoir des belles dents et, donc, que ce n'est pas grave s'ils ne paient pas leur loyer. Le fait d'avoir mis en œuvre tous ces programmes ne rend pas pour autant notre demande moins légitime. Le gouvernement met en place toutes sortes de programmes.

Les libéraux ont créé deux classes d'aînés. Comme on le sait, l'âge légal de la retraite au Canada est de 65 ans. Ça n'a pas changé. De facto, ce que font les libéraux, c'est repousser l'âge de la retraite en disant à ces gens de retourner travailler jusqu'à l'âge de 75 ans pour arrondir leurs fins de mois. C'est ça qu'ils leur disent. En même temps, en créant ces deux classes d'aînés et en augmentant la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les 75 ans et plus, ils viennent accréditer le fait que la pension de la Sécurité de la vieillesse était insuffisante. Ils viennent nous dire que nous avons raison, que la pension de la Sécurité de la vieillesse est insuffisante. Elle est indexée sur la base de l'indice des prix à la consommation plutôt que sur la base du salaire industriel moyen. Elle pèse de moins en moins lourd dans notre économie. Elle laisse de plus en plus de gens derrière. C'est comme si on nous disait que nous avons raison en ce qui concerne les 75 ans et plus.

Là, ils se tournent vers les personnes âgées de 65 à 75 ans. Ces gens ont contribué à la société et ont payé leurs impôts durant toute leur vie. C'est ce qu'on appelle une dette implicite, le fait qu'on doive les traiter avec égalité. Là, ils disent à ces gens qu'ils en ont en masse et qu'ils doivent continuer de travailler. Regardons le revenu des aînés. On a vu des libéraux nous dire que des gens dont les revenus de retraite étaient au-dessus de 100 000 $ recevaient la pension de la Sécurité de la vieillesse. D'abord, la pension de la Sécurité de la vieillesse est imposable, parce que les gens ont toutes sortes de sources de revenus. On peut connaître le montant exact des prestations de la Sécurité de la vieillesse au moment de la déclaration de revenus. La structure fiscale canadienne fait qu'on ne peut pas faire grand-chose d'autre. Les personnes de 65 ans et plus ont déclaré, en moyenne, un revenu total de 50 000 $ et des poussières en 2023. Elles ont également déclaré en moyenne 5 869 $ de revenus d'emploi et 977 $ de revenus d'entreprise. Qu'on attache sa tuque avec de la broche parce qu'on ne va pas au restaurant souvent avec ça. Ces gens ont eu l'infinie chance de faire en moyenne des revenus de gains en capital de 2 149 $, des revenus de gains en capital qui ne reviendront pas.

Alors, quel est le message? Le message est que ces gens-là ont droit à ça. Le gouvernement a reconnu le fait que c'était une injustice de ne pas indexer ça au même taux. J'irais même plus loin. Chaque année où on attend, le problème devient plus grave. Nous avons proposé ça dans notre plateforme en 2019, c'est revenu en 2021 et ça revient aujourd'hui. Toutefois, chaque année, la prestation de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti augmentent plus lentement que les salaires. Les salaires, c'est l'assiette fiscale qui sert essentiellement à financer ces prestations. Ça veut dire qu'on dit littéralement aux contribuables canadiens qu'on va, par l'entremise de la taxation, les forcer à moins s'occuper des aînés. Chaque année où on attend, le problème devient plus grave. Il va falloir qu'on règle un jour ce problème d'iniquité et d'injustice. Il va falloir qu'on règle les deux classes d'aînés. Chaque année où on attend, le problème croît de 1 %, de 2 %, puis de 3 %. N'importe quelle personne qui a des placements financiers sait que ces petits pourcentages composés année après année deviennent un trou béant entre la qualité de vie des aînés et la personne moyenne. Ces aînés se tournent vers le reste de la société et se disent qu'on les a oubliés.

Moi, ce que je veux dire aux gens, c'est que le Bloc québécois et les Québécois ne les ont pas oubliés. Justin Trudeau les a oubliés. Le premier ministre actuel n'a pas le temps de penser à eux pendant qu'il est en voyage. Cela représenterait quelques milliards de dollars par année. Or quand c'est le temps de payer presque 4 milliards de dollars en faux remboursement de taxe sur le carbone, ils ont de l'argent. Quand c'est le temps d'un train à grande vitesse à 150 milliards de dollars, ils ont de l'argent. Toutefois, quand c'est le temps des aînés, c'est le cœur fermé, les yeux fermés. On leur dit non, on leur tourne le dos.

Je félicite donc ma collègue et lui rends hommage. Une fois de plus, elle revient dire à ce Parlement qu'une situation aussi injuste peut être corrigée, que nous avons le pouvoir de le faire, que c'est notre travail comme parlementaire de le faire. Si le gouvernement décide encore de tourner le dos aux aînés et de leur dire de payer leur loyer avec leurs soins dentaires, j'espère que ces aînés auront la lucidité de faire payer le prix politique à ce gouvernement.

● (1900)

[*Traduction*]

Kathy Borrelli (Windsor—Tecumseh—Lakeshore, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-261, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse, marrainé par la députée de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Fondamentalement, ce projet de loi porte sur l'équité, la dignité et le respect de la promesse faite à la génération qui a bâti notre pays. Les aînés ont suivi les règles. Ils ont payé leurs impôts, élevé leurs enfants et contribué à la vie de leur collectivité, avec pour seule attente de pouvoir, une fois leur vie active terminée, prendre leur retraite dans la dignité et la sécurité.

Dans ma région, cette génération est facile à reconnaître. Pendant des décennies, les hommes et les femmes de Windsor—Tecumseh—Lakeshore ont poinçonné leur carte en arrivant au travail sur les chaînes de montage. Ils ont travaillé dans les ateliers de fabrication d'outils, de matrices et de moules, ont dirigé de petites entreprises, ont enseigné dans nos écoles et se sont occupés des malades en tant qu'infirmières ou travailleurs de la santé. Ce sont ces ouvriers d'usine qui ont fait de Windsor la plaque tournante de l'automobile au Canada. Ce sont ces agriculteurs qui ont bâti le secteur agricole et agrotechnologique florissant de Windsor-Essex, ce qui explique pourquoi nous avons la fierté d'abriter l'une des plus grandes exploitations de serres au monde, en plus des exploitations agricoles traditionnelles et des cultures locales saisonnières.

Malgré les conflits de travail et l'insécurité économique, ils ont tenu bon. Ils ont travaillé de longues journées et surmonté l'adversité. Ils ont également apporté beaucoup au-delà de leur simple travail. L'âge ne diminue en rien la capacité d'une personne à avoir une incidence positive. Au contraire, une vie d'expérience confère aux aînés des compétences et des connaissances qu'ils transmettent généreusement. Ils font du bénévolat dans des centres pour personnes âgées, des établissements de santé et des centres communautaires. Ils apportent leur aide dans les banques alimentaires. Ils préparent des repas dans les soupes populaires, s'occupent du jardin communautaire, participent aux activités de financement, dirigent des visites guidées sur le patrimoine et rendent visite à des personnes souvent négligées ou isolées. Ils travaillent bénévolement au sein de leurs paroisses et entraînent des équipes sportives juniors. Ces gestes quotidiens font de Windsor une communauté plus forte, plus accueillante et plus compatissante. Ces personnes constituent un véritable exemple pour les jeunes générations.

Après une vie entière de dur labeur, bon nombre de ces travailleurs sont aujourd'hui à la retraite et comptent sur la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti pour assurer leur stabilité financière. C'est à présent à nous de rendre la pareille aux personnes âgées qui ont consacré toute leur vie à subvenir à nos besoins.

Voilà pourquoi je prends la parole au sujet du projet de loi C-261. Ce projet de loi vise à augmenter les revenus de retraite des personnes âgées et à modifier la manière dont les revenus d'emploi influent sur les prestations du Supplément de revenu garanti. Il apporterait deux modifications principales. Premièrement, il augmenterait de 10 % le montant de la pleine pension de la Sécurité de la vieillesse pour les pensionnés âgés de 65 ans et plus. Deuxièmement, il ferait passer de 5 000 $ à 6 500 $ l'exemption à l'égard du revenu tiré d'un emploi pris en compte dans le calcul du Supplément de revenu garanti, ce qui permettrait aux personnes âgées à faibles revenus de gagner davantage avant que leurs prestations ne soient réduites.

Commençons par la première modification. Le gouvernement libéral sépare actuellement les aînés canadiens en deux classes. À 75 ans, les prestations de la Sécurité de la vieillesse augmentent de 10 %. Entre 65 et 74 ans, les prestations sont moins élevées. Pourtant, les effets de l'inflation — hausse du prix du lait, du pain et du chauffage domestique, entre autres — se font sentir sur tous les aînés, peu importe leur âge. Les impôts fonciers n'attendent pas notre 75e anniversaire pour augmenter. Les médicaments, les soins dentaires et les services de transport de base coûtent la même chose pour un retraité de 67 ans que pour un retraité de 77 ans.

Notre pays traverse actuellement une crise de l'abordabilité qui force bien des gens à adapter leur mode de vie. Pour les aînés à revenu fixe, cette adaptation n'est pas toujours possible. Le coût de l'épicerie, de l'essence et des médicaments sur ordonnance a augmenté. Même les articles les plus ordinaires coûtent plus cher qu'avant. Tout a augmenté, à l'exception des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Nous avons besoin d'un système juste et équitable qui inclut les personnes âgées de 65 à 74 ans, et je ne trouve pas d'argument raisonnable pour les exclure. Elles font face aux mêmes pressions liées à la hausse du coût de la vie et de l'inflation. D'ailleurs, selon les dernières données annuelles de Statistique Canada, l'âge moyen de la retraite au Canada est de 65 ans, et nos politiques doivent refléter le fait que les revenus moyens ne suffisent pas pour vivre confortablement.

● (1905)

J'ai parlé à de nombreuses aînées de ma circonscription. Dans bien des cas, ce sont des veuves qui ont perdu leur mari et qui vivent dans la peur de ne pas pouvoir payer leur prochaine facture, sans parler de leur prochain repas. Une veuve âgée qui vit seule a les mêmes problèmes d'abordabilité qu'une personne légèrement plus âgée. D'où la question à laquelle le projet de loi C-261 tente de répondre: pourquoi devrait-on se soucier de l'âge quand une personne de 68 ans a le même fardeau économique qu'une personne plus vieille de quelques années?

Nous savons qu'un nombre record d'aînés de Windsor-Essex se tournent vers les banques alimentaires. Des gens qui ont passé 40 ans à faire des dons à des collectes caritatives et à soutenir leurs voisins sont maintenant obligés de faire la queue pour obtenir de l'aide juste pour boucler les fins de mois.

Cela m'amène au deuxième pilier du projet de loi C-261: l'augmentation de l'exemption à l'égard du revenu pris en compte dans le calcul du montant du Supplément de revenu garanti. À l'heure actuelle, les personnes âgées à faible revenu qui reçoivent le Supplément de revenu garanti font face à un recouvrement écrasant si elles gagnent annuellement plus de 5 000 $ de revenu tiré d'un emploi ou d'un travail effectué à leur compte.

Les députés peuvent réfléchir à ce que cela signifie en pratique. Comme le coût de l'épicerie, du logement et des produits de première nécessité a monté en flèche, de nombreuses personnes âgées de ma collectivité ont été contraintes de retourner travailler simplement pour joindre les deux bouts. D'autres veulent simplement demeurer actives, mettre à profit leurs compétences et compléter leur modeste revenu en travaillant à temps partiel.

Au lieu d'encourager ce sens du travail, le système actuel le pénalise. Une fois que les personnes âgées franchissent le seuil de 5 000 $, le gouvernement commence à recouvrer leurs prestations, ce qui revient à imposer un fardeau fiscal très lourd à certains des travailleurs qui ont les revenus les plus faibles au Canada. Le relèvement de l'exemption à 6 500 $ est un ajustement pratique, attendu depuis longtemps, qui tient compte de la réalité de l'économie actuelle.

Les conservateurs croient que le travail acharné devrait être récompensé, et non pénalisé, surtout quand il s'agit de personnes âgées qui essaient simplement de joindre les deux bouts. Il s'agit d'un groupe vulnérable qui est touché de façon disproportionnée par les inégalités en matière de pensions. Nous devons protéger les personnes âgées, célibataires et veuves de la pauvreté et de la vulnérabilité économique. Elles ne devraient jamais avoir à supporter, jour après jour, le fardeau de l'insécurité financière.

En tant que députés, nous avons la responsabilité de veiller au bien-être des personnes âgées et de corriger les politiques qui les empêchent de recevoir les pensions qu'elles méritent. Le projet de loi C-261 ne résoudra pas tous les problèmes économiques créés au cours des 10 dernières années, pas plus qu'il ne réparera à lui seul les dégâts causés par l'inflation et les impôts élevés, mais il constitue une avancée concrète et significative dans la bonne direction. Il permet aux personnes qui en ont le plus besoin d'avoir plus d'argent dans leurs poches. Il rétablit un principe fondamental d'égalité au sein du régime de la Sécurité de la vieillesse. Il garantit la responsabilité et l'équité. Il crée un précédent quant à la manière dont nous prendrons soin des personnes âgées au cours des décennies à venir.

J'exhorte tous les députés de la Chambre, tous partis confondus, à prêter une oreille attentive aux personnes âgées de leur circonscription et à voter en faveur du projet de loi C-261. Défendons les personnes âgées, rendons hommage aux contributions qu'elles ont apportées tout au long de leur vie et adoptons le projet de loi sans plus tarder.

● (1910)

[*Français*]

Le vice-président: La députée de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent dispose d'un droit de réplique de cinq minutes.

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, après plus de 10 ans en politique au service des citoyens du Québec, à défendre le peuple du Québec sur tous les enjeux auxquels il a pu faire face, après toutes ces années où j'ai plaidé au meilleur de mes convictions, argumenté au meilleur de mes connaissances, débattu dans le plus grand respect et défendu ma vision de la justice sociale dans la plus grande sincérité, je me lève aujourd'hui avec humilité, mais aussi avec indignation, pour mettre le dernier mot à ce débat et témoigner une dernière fois de ce que représente à mes yeux une des plus grandes injustices qui soit: la précarité de nos aînés.

Au nom des dizaines de milliers d'aînés âgés de 65 et 74 ans au Québec et ailleurs au pays qui vivent cruellement au quotidien les conséquences de cette injustice, je demande au gouvernement de mettre fin à cette iniquité qu'il a lui-même créée et, comme il l'a fait dans le passé pour d'autres projets de loi émanant des députés, de lui octroyer la recommandation royale. C'est 10 %. Le projet de loi parle d'améliorer de 10 % la qualité de vie des personnes les plus vulnérables de notre société. Il parle de donner aux personnes qui ont construit notre société, nos parents, nos oncles, nos voisins, la plus élémentaire des dignités. Il parle aussi de notre capacité comme élus, mais aussi comme société, de faire preuve de la plus fondamentale et de la plus importante de nos missions, l'empathie.

Il ambitionne de donner un peu d'espoir à M. Beauchemin de Saint-Georges de Beauce, qui est veuf depuis deux ans et qui vit énormément d'anxiété depuis le décès de sa femme. C'est au sujet de Mme Tremblay d'Alma et de Mme Girard de Baie-Comeau, qui ont toutes les deux été menacées d'éviction par leur propriétaire et qui dorment mal, ne sachant comment faire pour arriver et pour payer les prix exorbitants des loyers actuels. C'est aussi pour M. Baillargeon de Saint-Zotique, qui est atteint d'un cancer et qui se demande chaque fois qu'il va à l'épicerie, constatant l'augmentation fulgurante des prix des aliments, comment il va faire pour y arriver. Finalement, il y a Mme Mercier de Les Coteaux qui travaille quelques heures par semaine au Marché Écolocal pour arrondir ses fins de mois, mais aussi parce que ça lui permet de sortir de chez elle, de rencontrer des gens et de se sentir encore utile, et à qui on offre de faire un peu plus d'heures, mais qui se demande si ça va affecter son montant de Supplément de revenu garanti.

À une certaine époque, prendre soin de nos aînés faisait partie de nos traditions, de nos façons de faire. C'était normal, c'était naturel. C'était dans l'ordre des choses. Il y avait là-dedans une sorte de respect dû à ceux qui nous ont devancés et qui ont tracé le chemin, comme un passage du flambeau de la solidarité, une empathie naturelle transmise de génération en génération. Il est question ici de savoir si nous sommes encore capables, comme société, de préserver le meilleur, le plus beau, et je dirais même le plus humain des héritages pour venir soutenir ces centaines de milliers d'hommes et de femmes qui, en leur temps, ont su faire preuve de courage et de ténacité dans des périodes souvent plus difficiles que la nôtre afin que nous, aujourd'hui, nous puissions vivre dans un monde meilleur.

Cet héritage est d'autant plus important à transmettre que nous envoyons ainsi un message aux générations qui nous suivront. Après toutes ces années comme parlementaire, je crois sincèrement qu'il y a des moments où nous avons devant nous des projets de loi qui appellent non seulement à ce que nous mettions la partisanerie de côté, mais qui nous demandent de nous interroger sur les valeurs profondes qui nous guident en tant qu'élus et sur le sens de notre engagement politique.

C'est précisément ce que représente le projet de loi C-261. Il parle évidemment du pouvoir d'achat de nos aînés, mais il parle surtout de valeurs et de transmission. Il nous demande de nous poser la question dans quel genre de société nous voulons vivre et quel genre de message nous voulons envoyer à ceux qui suivront. Nous avons le pouvoir aujourd'hui, nous tous ici réunis, de changer profondément la qualité de vie de centaines de milliers de nos concitoyens. J'espère que nous allons faire le bon choix. Je demande donc à mes collègues, avec tout mon cœur et ma plus grande sincérité, de faire comme tous les députés du Bloc québécois à la Chambre et comme moi et d'appuyer le projet de loi C-261.

● (1915)

Le vice-président: Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence, ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 2 décembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[*Traduction*]

LES TRANSPORTS

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, sans surprise, les habitants de l'île de Vancouver ont une fois de plus été laissés pour compte dans le budget de 2026. Je vais revenir sur la question de BC Ferries. Les députés m'ont déjà entendu dénoncer cette injustice. À l'heure actuelle, nous savons que les Britanno-Colombiens obtiennent environ 6 $ par habitant pour couvrir les frais d'exploitation des traversiers, alors que les habitants de la côte Est obtiennent environ 125 $.

En ce qui concerne les fonds fédéraux destinés au fonctionnement, le gouvernement fédéral contribue à hauteur d'environ 3 % des coûts d'exploitation pour les Britanno-Colombiens et d'environ 43 % pour les habitants du Canada atlantique. Nous sommes favorables à toutes les sommes consacrées au fonctionnement des traversiers du Canada atlantique. Ce que nous réclamons, c'est l'équité. Ce financement représente environ 1,63 $ par passager en Colombie-Britannique, contre 291 $ dans le Canada atlantique.

C'est une simple question d'équité. Les Britanno-Colombiens paient les mêmes impôts et contribuent autant aux revenus d'Ottawa que les habitants du Canada atlantique, mais que contient ce budget pour eux? Il n'offre rien qui puisse changer la situation en Colombie-Britannique pour ce qui est du fonctionnement de BC Ferries.

Nous avons signé un accord de 50 ans avec le Canada. W.A.C. Bennett l'a signé en 1977. C'était déjà un mauvais accord à l'époque, mais il l'est encore plus aujourd'hui, car notre population a plus que doublé. Nous voulons que cet accord soit modernisé. Cela n'a pas été fait, et le budget ne prévoit rien à cet égard. Par contre, dans le budget, il y a bien des fonds destinés aux infrastructures du Canada atlantique, à hauteur de 1,3 milliard de dollars. Cela s'ajoute à un investissement en immobilisations de 350 millions de dollars pour Marine Atlantique cet été. Pour cette seule année, cela représente 1,65 milliard de dollars promis à Marine Atlantique.

Qu'est-ce que la Colombie-Britannique a obtenu? Elle a reçu un prêt de 1 milliard de dollars. Le gouvernement soutient qu'il offre une bonne affaire à la Colombie-Britannique. Il dit qu'il a réduit de quelques points le taux d'intérêt du prêt accordé par la Banque de l'infrastructure du Canada, ce qui représente environ 26 millions de dollars par année sur 25 ans. Cela représenterait une économie de 650 millions de dollars sur un prêt de 1 milliard de dollars pour les traversiers. Cela n'a aucun sens, et les Britanno-Colombiens ne sont pas dupes. Si c'est vrai, ils exigent qu'on leur verse cet argent dès maintenant.

Pour se justifier, le gouvernement fédéral n'arrête pas de répéter que ses mesures pour la côte Est sont prescrites par la Constitution. Surprise: nous sommes en 2026. Nous avons un accord de 50 ans, et nous voulons qu'il soit modernisé.

Nous trouvons des façons d'exercer de fortes pressions. Mon fils River et moi avons parcouru l'île de Vancouver et la Sunshine Coast. Nous sommes allés à Vancouver. Nous avons organisé un rassemblement auquel ont participé plus de 100 élus locaux. Nous sommes allés à Victoria. Nous avons organisé ces rassemblements pour attirer l'attention. Les gens sont venus en grand nombre soutenir notre campagne pour un financement équitable des traversiers. Pourquoi? C'est parce que nous savons que BC Ferries est au bord du gouffre. En 2028, l'examen de la période de rendement 7 indiquera qu'une hausse de 30 % pourrait être appliquée aux trajets qui vont vers le continent ou en reviennent et aux trajets le long de la côte.

Nous avons entendu le député de Vancouver Granville affirmer: « De toute évidence, il y a une raison qui explique que les traversiers dans les provinces de l'Atlantique aient toujours reçu du financement, et le député d'en face le sait. Ça ne veut pas dire pour autant qu'il est impossible d'accomplir d'autres choses pour la Colombie-Britannique. ». Eh bien, pourquoi cela ne figure-t-il pas dans le budget? Comme l'a dit le député de Victoria: « Nos services de traversiers constituent une voie publique essentielle pour Victoria et l'île dans son ensemble. Les disparités de financement entre les services de traversier de la côte Est et ceux de la côte Ouest de la Colombie-Britannique sont profondément injustes pour les habitants de la côte Ouest. »

Les députés libéraux cèdent enfin, mais ils auraient dû le faire beaucoup plus tôt. Le budget ne prévoit rien à cet égard. Quand les choses bougeront-elles enfin? Les habitants de l'île de Vancouver en ont assez d'être laissés pour compte. Le député de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country a lui aussi exprimé des inquiétudes à ce sujet.

J'ai hâte d'entendre ce que le secrétaire parlementaire a à dire.

● (1920)

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, je commencerai en disant que les traversiers sont indispensables au Canada. À la maison, mes trois filles, Alexis, Brooke et Taylor, ainsi que mon épouse, Suze, nous regardent ce soir. Elles croient toutes à la magie des fées... et aux traversiers. Elles sont montées à bord des traversiers de BC Ferries lors de nos voyages annuels à Victoria, un voyage que nous nous offrons chaque année. Nous remercions sincèrement le député d'en face de ses efforts dans ce dossier.

Qu'il s'agisse de rendre visite à leurs amis et à leurs proches, de se rendre à l'école ou au travail, d'aller à un rendez-vous chez le médecin ou d'assurer l'acheminement des marchandises, les Canadiens comptent sur un réseau de traversiers sûr et prévisible. BC Ferries figure parmi les plus grands exploitants de traversiers au monde. Chaque année, l'entreprise transporte plus de 22 millions de passagers et 9 millions de véhicules, même si les usagers doivent parfois composer avec de longues files d'attente. BC Ferries est un fournisseur de services de traversier indépendant et réglementé. C'est la BC Ferry Authority, une entreprise indépendante constituée en vertu d'une loi provinciale, qui détient son unique action avec droit de vote.

BC Ferries est un service essentiel dont dépendent quotidiennement les Britanno-Colombiens. Depuis 1977, l'année de ma naissance, le gouvernement du Canada verse à la Colombie-Britannique une contribution annuelle indexée pour soutenir les services de traversier. Cette année seulement, cette contribution atteindra près de 38,6 millions de dollars. Voilà qui témoigne concrètement du partenariat qui lie le Canada et la province.

Pendant la pandémie, le financement fédéral versé dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire a permis aux services de traversier de poursuivre leurs activités. Ce soutien a contribué à compenser les pertes d'exploitation causées par la pandémie, à maintenir les services de traversier essentiels et à limiter les augmentations de prix.

Le gouvernement du Canada a aussi accordé du financement à BC Ferries pour lui permettre de renouveler sa flotte. Il a également éliminé les droits d'importation sur les traversiers qui ne sont pas neufs, une mesure qui profite aux exploitants partout au pays. Par ailleurs, grâce à la Stratégie nationale de construction navale, le secteur maritime canadien bénéficie d'une stabilité accrue. Depuis 2012, cette stratégie a soutenu plus de 20 000 emplois par année et a contribué pour des dizaines de milliards de dollars au PIB.

Grâce à la politique « Achetez canadien », le gouvernement du Canada privilégie les fournisseurs nationaux et les matériaux canadiens dans les marchés publics fédéraux. C'est pourquoi le Sommet sur les traversiers et les chemins de fer faits au Canada a été tenu en septembre 2025. À cette occasion, les dirigeants de l'industrie ont parlé d'une seule voix: le Canada doit renforcer les exigences en matière de contenu canadien et investir dans une capacité de construction navale à long terme ici même au pays.

Le 29 septembre, le premier ministre a annoncé l'élaboration d'une stratégie nationale sur les océans afin de mieux protéger nos océans et nos écosystèmes marins, d'assurer la sécurité maritime et de bâtir de façon durable notre économie océanique. De plus, BC Ferries et le gouvernement fédéral ont récemment signé une entente de conservation qui vise à réduire de 50 % le bruit rayonné sous-marin et à renforcer les mesures visant à prévenir les collisions avec les navires et les perturbations touchant les mammifères marins comme l'épaulard résident du sud d'ici 2036.

Chers collègues, les traversiers font partie des infrastructures nationales qui ont contribué à bâtir une économie canadienne vigoureuse. Nous sommes conscients qu'investir dans les services de traversiers, c'est investir dans les Canadiens, les collectivités et l'unité du pays.

● (1925)

Gord Johns: Monsieur le Président, l'équipement lié au bruit rayonné n'aidera pas les gens à se rendre au travail et à en revenir.

Ce que nous voulons, c'est un accord modernisé. Le secrétaire parlementaire l'a dit lui-même: 37 millions de dollars sont accordés pour financer les coûts d'exploitation des traversiers sur la côte Ouest. Marine Atlantique, elle, a reçu 182 millions de dollars. Qu'avons-nous obtenu au chapitre des infrastructures? Nous avons obtenu un prêt de 1 milliard de dollars avec intérêts. Cette année, 1,65 milliard de dollars a été investi dans les infrastructures de la côte Est. Nous ne nous y opposons pas, mais notre appel à l'action est appuyé par la Chambre de commerce de la Colombie-Britannique. Les agriculteurs, y compris les producteurs laitiers, affirment que, sans soutien, ils ne pourront pas assurer la pérennité de leurs activités. J'ai parlé à Megan Eadie, de la Crab Fishermen's Association de la Colombie-Britannique. Selon elle, une augmentation de 30 % anéantira l'économie bleue. Les administrations locales, les Premières Nations et — il était temps — des députés libéraux de la Colombie-Britannique se mobilisent pour manifester leur désaccord avec ce discours. Ils disent que nous sommes traités injustement.

Quand vont-ils prendre leurs responsabilités et traiter correctement les habitants de l'île de Vancouver?

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face de défendre avec autant de passion les intérêts de BC Ferries. Nous savons très bien que BC Ferries et l'économie soutenue par les traversiers jouent un rôle fondamental dans les collectivités comme celle du député d'en face.

BC Ferries fournit un service public essentiel aux Britanno-Colombiens. Depuis 1977, comme je l'ai dit, le gouvernement du Canada verse une subvention annuelle indexée à la Colombie-Britannique pour les services de traversiers. Cette année, le gouvernement versera 38,6 millions de dollars et, en échange de la subvention, c'est la province qui décidera quels services recevront une aide financière. Ainsi, le gouvernement du Canada est libéré de toutes ses obligations liées au financement des traversiers dans la province. Du financement a également été accordé à BC Ferries au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire pendant la pandémie, ainsi que de prêts visant à soutenir le renouvellement de la flotte.

Nous investissons dans BC Ferries et appuyons sans réserve les demandes du député d'en face.

L'ÉCONOMIE

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, je tiens à revenir sur une question que j'ai soulevée précédemment au sujet de l'état de l'économie canadienne. Les libéraux continuent de dire aux Canadiens que leur plan économique fonctionne, mais les Canadiens voient la situation sous un jour très différent. Les familles ont du mal à composer avec le coût de la vie, les entreprises peinent à survivre et, maintenant, même nos parcs nationaux ressentent les effets des décisions économiques du gouvernement.

Le gouvernement libéral prévoit de supprimer entre 500 et 750 emplois à Parcs Canada. Près de 3 000 employés de Parcs Canada d'un bout à l'autre du pays ont reçu une lettre les avertissant que leur emploi pourrait être menacé. Ainsi, à l'approche de Noël, des milliers de travailleurs canadiens ne savent pas s'ils auront un emploi l'année prochaine.

Ce ne sont pas que des chiffres sur une feuille de calcul du gouvernement. Ce sont des gens qui entretiennent nos parcs, qui protègent nos espaces naturels, qui assurent la sécurité des visiteurs et qui soutiennent les collectivités touristiques partout au pays. Dans Yellowhead, nous savons à quel point Parcs Canada est important. Les parcs nationaux Jasper et Banff sont deux des destinations touristiques les plus importantes au pays. Ensemble, ils représentent environ la moitié des visiteurs et des recettes de Parcs Canada. Parallèlement, le gouvernement libéral supprime des centaines d'emplois à Parcs Canada, renouvelle le laissez-passer Un Canada fort et offre de nouveau à tout le monde l'accès gratuit aux parcs nationaux.

Je veux certainement que les Canadiens profitent de nos parcs nationaux, mais éliminer les droits d'entrée pour tout le monde pendant qu'on réduit les effectifs chargés de l'entretien et de la protection des parcs, ce n'est pas une décision économique judicieuse. Les parcs de Banff et de Jasper subissent déjà une forte pression en raison de l'affluence touristique. L'élimination des droits d'entrée attirera encore plus de gens dans des parcs déjà trop achalandés, ce qui exercera une pression accrue sur les routes, les installations, les sentiers, les terrains de camping et le personnel des parcs. La qualité de l'expérience des visiteurs s'en ressentira.

L'une des décisions les plus déplorables a été celle de mettre fin au programme de chiens de recherche et de sauvetage, qui existe depuis 55 ans...

Une voix: J'invoque le Règlement.

● (1930)

Le vice-président: On ne peut pas invoquer le Règlement pendant le débat d'ajournement.

Le député de Yellowhead peut poursuivre son intervention.

William Stevenson: Monsieur le Président, l'une des décisions les plus scandaleuses a été l'élimination du programme de chiens de recherche et de sauvetage dans le parc national Banff, qui est en place depuis 55 ans. Pendant cinq décennies, ces chiens hautement dressés et leurs maîtres ont retrouvé des personnes disparues et ont sauvé des vies sur certains des terrains les plus difficiles du pays. Il ne s'agit pas d'une dépense gouvernementale inutile. Il s'agit d'un service de sécurité publique essentiel. Et le moment est très mal choisi. À l'approche de la saison des avalanches, ces équipes de recherche et de sauvetage sont particulièrement importantes.

Le gouvernement semble penser que ces services peuvent être confiés à des organismes bénévoles. J'ai parlé à certains de ces organismes dans la région de Yellowhead, et ils n'ont ni le financement ni les ressources nécessaires et ne veulent pas assumer cette responsabilité. Ce n'est pas un plan. Cela revient à refiler la responsabilité aux bénévoles et à espérer qu'ils pourront faire en sorte que cela fonctionne.

Ces décisions mettent en évidence un problème bien plus grave dans la façon dont le gouvernement gère l'argent des contribuables. Les Canadiens travaillent fort, paient des impôts et s'attendent à ce que leur gouvernement dépense leur argent de manière responsable. Les familles et les petites entreprises ont besoin d'un régime fiscal équitable et concurrentiel qui encourage les gens à travailler, à investir et à faire croître notre économie.

Nous avons besoin d'une véritable réforme fiscale fédérale. Nous devons examiner sérieusement les impôts que paient les Canadiens et la façon dont le gouvernement dépense les fonds, et déterminer si les contribuables en ont pour leur argent. Voilà pourquoi j'encourage les Canadiens à exprimer leur opinion. Je veux entendre ce que les familles, les travailleurs, les agriculteurs, les propriétaires de petites entreprises et les collectivités ont à dire sur ce qui doit changer. Les Canadiens peuvent faire part de leurs idées et de leurs recommandations à l'adresse williamstevenson.ca/taxreform. Leurs voix devraient contribuer à façonner notre avenir.

Il est temps que le gouvernement commence à mettre…

Le vice-président: Je dois interrompre le député pour permettre au secrétaire parlementaire du ministre des Finances de répondre.

Je rappelle aux députés que, pendant le débat d'ajournement, ils doivent s'en tenir le plus possible à leur question initiale. Je comprends que, dans cet exercice de slalom, les députés qui descendent la pente finiront par arriver à leur destination, mais quand ils prennent le plus long chemin possible pour s'y rendre, ils peuvent semer la confusion, et il faut alors revenir en arrière pour vérifier la question.

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le discours du député m'a fait penser à une longue route sinueuse. J'ai fini par me demander quel était vraiment le sujet de sa question, car ce qui figure au Feuilleton est très différent de 90 % ou 95 % de ce que le député a dit. Il a quand même fini par en arriver à une espèce de question, si on peut dire, même s'il s'agissait apparemment de faire la promotion de son cyberportail de rétroaction.

Le gouvernement se focalise à la fois sur l'allégement du fardeau fiscal et la simplification des démarches de déclaration de revenus. À ce chapitre, nous n'avons vraiment pas chômé. Le nouveau budget qui a été déposé il y a quelques semaines s'inscrit dans la foulée des progrès en rationalisant le régime fiscal de différentes façons. J'en ai plusieurs exemples, mais les députés trouveront bien sûr tous les détails dans le projet de loi d'exécution du budget.

Par exemple, le crédit canadien pour proche aidant deviendra remboursable. Les proches aidants sont des gens qui s'occupent de nos êtres chers et qui, dans bien des cas, n'ont pas un revenu suffisant pour bénéficier d'un crédit d'impôt non remboursable, alors cette mesure leur permettra de toucher une somme en retour pour s'être occupés de quelqu'un. Pour beaucoup de Canadiens, c'est une bonne nouvelle.

Je rappelle d'ailleurs aux députés d'en face que nous avons diminué les taxes ou les impôts sur le revenu, le logement, les carburants et les nouveaux investissements des entreprises.

Parmi les grandes nouveautés qui figurent dans le budget de 2026, il y a la mégadéduction à la productivité. Cette mesure fédérale s'appliquera à environ 65 % de tous les actifs immobilisés. Les entreprises auront l'assurance nécessaire pour investir dans l'équipement, la machinerie ou les autres choses qui les rendront plus productives, ce qui leur donnera droit à une baisse d'impôts pour l'année de l'achat. En ce moment, l'incertitude règne. Le commerce international relève de la roulette russe, et c'est sans parler des chocs de prix de l'énergie que la guerre en Iran provoque dans le monde. La conjoncture ne se prêterait autrement pas aux investissements. Ce n'est pas pour rien que le gouvernement cherche à donner un sérieux coup de pouce aux entreprises canadiennes. Le député d'en face est fiscaliste, alors je suis convaincu qu'il approuvera cette mesure.

Nous passons en outre au versement automatique des prestations et aux déclarations de revenus préremplies, ce qui simplifiera la vie des millions de Canadiens qui n'ont aucun impôt à payer mais qui bien souvent, dans presque dans tous les cas, ne peuvent pas toucher les prestations fédérales comme l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, l'Allocation canadienne pour enfants et bien d'autres encore s'ils n'ont pas soumis de déclaration de revenus. Grosso modo, en rationalisant le régime fiscal et le système de déclaration de revenus, cette mesure permettra à 4,5 millions de Canadiens de toucher les prestations qui leur reviennent. Pour certaines personnes, tout se fera automatiquement. Je pense que c'est un moyen de vraiment venir en aide aux Canadiens qui en ont le plus besoin.

Je suis très heureux et fier que le gouvernement mise sur ces mesures et qu'il apporte ces changements. Je pourrais en présenter encore beaucoup d'autres, mais je vais m'en tenir là.

● (1935)

William Stevenson: Monsieur le Président, comme le gouvernement a déplacé le budget à l'automne et que les dates butoirs sont au printemps, je pense que le député du gouvernement est aussi un peu mêlé. Je crois que nous parlions de 2025 et il parle maintenant de tout ce qui se trouve dans le budget de 2026, ce qui est quand même assez éloigné dans le temps.

Plusieurs de nos collègues et moi-même avons signé une lettre à l'attention de la ministre de l'Environment afin de lui faire part de nos inquiétudes concernant les coupes à Parcs Canada. En 2025, 26 millions de visiteurs ont dépensé 6,5 milliards de dollars dans les parcs du pays, soutenant ainsi 59 000 emplois. Le gouvernement veut maintenant éliminer des centaines de postes à Parcs Canada, alors qu'il donne 560 millions de dollars pour la conservation des forêts au Brésil.

Pourquoi le gouvernement élimine-t-il les postes de ceux qui protègent les parcs nationaux du Canada alors qu'il dépense des centaines de millions de dollars à l'étranger?

Le vice-président: Je rappelle encore une fois que la présidence a déjà rendu une décision, en novembre 2022, indiquant que, lors du débat d'ajournement, les députés doivent demeurer sur le thème de la question qu'ils avaient posée à l'origine.

Je vois que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances est prêt à répondre, alors je vais lui donner l'occasion de le faire.

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je vais répondre à la question du député qui a été inscrite au Feuilleton des avis et non aux observations qu'il a faites à la Chambre, qui n'étaient absolument pas pertinentes et qui portaient sur Parcs Canada et d'autres choses. Même si je respecte la capacité du député à exprimer ces opinions à la Chambre, elles n'ont rien à voir avec la question qu'il a posée.

Comme je l'ai dit, le gouvernement fait une série de changements dans le budget de cette année pour rendre le régime fiscal plus équitable, offrir aux gens un meilleur accès aux mesures et simplifier le processus. Des centaines de milliers de travailleurs des métiers auront accès à une déduction pour les outils des apprentis. On apporte des changements au système de crédit d'impôt pour les personnes handicapées afin qu'il soit plus facile d'y avoir accès. Je pourrais souligner beaucoup d'autres choses. Il y a beaucoup de mesures pour les petites entreprises ainsi que pour les propriétaires uniques.

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, j'ai pris la parole à la période des questions pour poser au ministre de l'Agriculture une question concernant la réduction du financement de la recherche. Évidemment, la réponse que j'ai obtenue était complètement ridicule. Voilà donc la raison pour laquelle j'interviens de nouveau à ce sujet aujourd'hui.

Les libéraux ne cessent de répéter qu'ils vont dépenser moins pour pouvoir investir davantage. Personne n'aurait pu imaginer que, lorsqu'ils parlaient de « dépenser moins », cela signifierait qu'ils allaient réduire le financement de la recherche, et encore moins qu'ils allaient le réduire dans le domaine agricole, ce qui est d'autant plus choquant, puisque l'agriculture est directement liée à un emploi sur sept dans l'économie canadienne. En effet, il s'agit, avec l'industrie pétrolière et gazière, d'un des principaux moteurs de l'économie nationale et du secteur manufacturier.

Je vais donner encore l'exemple du Centre de recherche et de développement de Swift Current. Ce centre disposait d'un terrain d'essai en agriculture biologique régénérative sur lequel il avait fait de la recherche pendant 20 ans. Une fois que les libéraux ont annoncé qu'ils allaient retirer le financement de ce programme, tout ce terrain a été labouré. Le gouvernement a essayé de dire que c'était biologique et que cela n'avait donc pas vraiment d'importance, mais le problème, c'est que les terrains de ce genre ne sont pas cultivés de façon régulière. Ils sont destinés à l'agriculture régénérative et sont donc conçus pour la culture sans labour. On peut ainsi évaluer les avantages de la culture continue sans que tout ce qui a été cultivé sur cette terre au cours des années précédentes soit mélangé dans le sol.

Il s'agissait d'une recherche essentielle qui visait à déterminer comment le sol allait interagir au fil des ans avec les différents nutriments fixés dans le sol et les diverses plantes qu'on y cultivait. C'était une recherche précieuse et d'une énorme importance, qui pouvait aussi être appliquée à l'agriculture conventionnelle. Elle ne touchait pas que des méthodes nichées pour l'agriculture biologique. Elle concernait, en gros, des pratiques agricoles générales.

Tout cela est aussi plutôt ahurissant, étant donné que, pour le programme Agri-investissement, on demande maintenant aux agriculteurs de fournir une évaluation des risques environnementaux. Non seulement le gouvernement a mis fin au financement de recherches sur l'agriculture biologique, mais sa décision de faire disparaître 20 années de recherche vitale a des conséquences sur l'environnement et va complètement à l'encontre de ce qui se fait dans d'autres secteurs du gouvernement.

Je soupçonne donc que, si les libéraux comptent réduire les dépenses consacrées à la recherche, ils supprimeront également certaines des autres mesures qui y sont liées, comme l'obligation pour les agriculteurs de se soumettre à cette évaluation des risques environnementaux, qui est devenue un obstacle à la capacité des agriculteurs de présenter une demande dans le cadre d'Agri-investissement et d'autres programmes de gestion des risques de l'entreprise. Cela aura des répercussions à l'avenir sur la capacité d'avoir accès à des capitaux et à d'autres fonds. Dans un rapport du comité de l'agriculture, les membres de tous les partis, c'est-à-dire les libéraux, les conservateurs et les bloquistes, ont convenu à l'unanimité de rétablir le financement de la recherche agricole. Dans le budget de 2026, le gouvernement ne l'a pas fait.

Je me demande si le secrétaire parlementaire pourrait informer la Chambre de la date à laquelle le gouvernement rétablira le financement tel qu'il était avant les compressions. Quand ce financement sera-t-il rétabli?

● (1940)

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à préciser que je suis favorable à l'agriculture biologique régénératrice. C'est d'ailleurs un sujet que je trouve absolument passionnant. Le député et moi pourrions peut-être en reparler à un autre moment.

Il semble que le député d'en face veuille le beurre et l'argent du beurre. Les conservateurs disent tous les jours à la Chambre que le gouvernement dépense trop. Nous nous sommes efforcés, dans le cadre d'un examen complet des dépenses, de limiter et de réduire les dépenses de fonctionnement de l'État pour les ramener à ce que nous estimons être un niveau raisonnable, compte tenu de la taille de l'économie et de son taux de croissance. C'est une question de proportion.

Les dépenses de fonctionnement augmentaient d'environ 8 % ou plus par an. Nous avons ramené ce taux à moins de 2 %. Cette démarche nous a également permis de dégager, sur une période de cinq ans, 60 milliards de dollars d'économies. Pour y parvenir, les ministères ont dû procéder à des réductions d'environ 15 % au cours de cette période.

Comme le député d'en face le sait très bien, chaque ministère a dû évaluer son mandat principal, examiner ses postes de dépenses et déterminer les domaines dans lesquels ses dépenses de fonctionnement pouvaient être optimisées tout en continuant à générer d'excellents résultats pour les Canadiens.

Prenons un instant pour reconnaître que cet effort était nécessaire. Comment les conservateurs peuvent-ils affirmer qu'ils veulent que nous dépensions moins, puis critiquer à tout bout de champ les domaines dans lesquels le gouvernement investit? On ne peut pas jouer sur les deux tableaux. Les conservateurs affirment qu'il faut faire des économies et que le gouvernement doit réduire ses dépenses. Ils vont même bien plus loin, puisqu'ils semblent vouloir procéder à des compressions et à des changements majeurs. Or, dès que nous mettons en œuvre certaines de ces réductions et que nous cherchons à optimiser les dépenses publiques, ils se mettent à se plaindre dès lors que cela touche un aspect précis de leur circonscription.

C'est peut-être une bonne stratégie politique d'un point de vue électoral, mais je ne pense pas que cela reflète une cohérence dans la position globale du Parti conservateur sur les dépenses publiques. Tout cela ne semble pas vraiment avoir beaucoup de sens.

Par ailleurs, nous appuyons les agriculteurs de tout le pays. Nous avons ouvert des marchés auxquels ils n'avaient pas accès pour le canola. Nous avons pris toutes sortes de mesures pour soutenir le secteur agricole. Je dois aussi souligner la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, qui consiste à investir dans les infrastructures intermédiaires manquantes nécessaires aux systèmes alimentaires régionaux partout au pays. C'est essentiel pour soutenir les systèmes alimentaires locaux et régionaux et pour bâtir des systèmes alimentaires résilients et durables au Canada. Je suis certain que bon nombre de producteurs biologiques et écologiques de la circonscription du député appuieraient ces efforts sans réserve.

● (1945)

Jeremy Patzer: Monsieur le Président, je me permets de remettre les pendules à l'heure. Le député a dit que le gouvernement a ouvert les marchés du canola. Ils étaient fermés pour une seule raison: l'incompétence flagrante de Justin Trudeau quand il était premier ministre du pays.

Le député dit que les libéraux ont économisé beaucoup d'argent grâce aux examens ministériels, mais je lui ferai remarquer qu'ils vont ajouter 765 milliards de dollars à la dette nationale, en plus des prétendues économies qu'ils ont trouvées.

De 2020 à 2025, les recettes de l'État ont augmenté de 130 milliards de dollars. Pourtant, le déficit continue d'augmenter d'année en année. Il dit qu'ils trouvent des économies, mais ils arrivent quand même à gaspiller tout cet argent dans des choses sans importance.

En ce qui concerne les sept installations qui sont touchées par les compressions dans la recherche, il a fallu 40 millions de dollars pour les exploiter en 2024-2025. Le ministre de l'Agriculture dépense 40 millions de dollars uniquement pour des consultants. Les libéraux pourraient se débarrasser des consultants pour sauver la recherche.

Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je suis certain que le député d'en face s'est trompé et qu'il a commis un lapsus lorsqu'il a dit que ces investissements n'avaient pas d'importance. Les investissements prévus dans le budget de 2026 sont importants pour la productivité du pays. Une somme de 36 milliards de dollars est prévue dans le cadre financier pour la mégadéduction à la productivité. Je suis sûr que le député d'en face connaît des entreprises de sa circonscription qui profiteront de cette déduction pour investir dans leur développement. Qu'en est-il du doublement de la capacité du réseau électrique et de l'élimination de l'itinérance? Qu'en est-il de l'octroi d'un soutien soutenu, prévisible et à long terme visant la réconciliation économique avec les communautés autochtones?

Le député d'en face est-il en train de dire que ces investissements n'ont vraiment pas d'importance et qu'ils ne sont pas dans l'intérêt national? À mon avis, ils sont essentiels, et c'est exactement ce qui définit le Parti libéral. Ils reflètent nos valeurs et celles des Canadiens. Il s'agit là de judicieux investissements, et nous poursuivrons dans cette voie.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc au jeudi 26 novembre, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 48.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 25 novembre 2026

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Tony Bennett
Johns ... 11925

Le lauréat du prix Giller
MacDonald (Cardigan) ... 11925

Le club de curling de St. Thomas
Lawton ... 11925

Robert Carlo
Coteau ... 11925

Carl Lefebvre
Lefebvre ... 11926

L'Holodomor
Baker ... 11926

Noël
Falk (Provencher) ... 11926

Satinder Kaur Bahia
Dhaliwal ... 11926

L'immigration
Jansen ... 11926

L'Ordre national du mérite agricole
Garon ... 11927

Le Canada en canot
Church ... 11927

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Kirkland ... 11927

Le Tibet
Maloney ... 11927

Les services publics et l'approvisionnement
Gourde ... 11928

Les ateliers Men's Shed
Villeneuve ... 11928

Le train à grande vitesse
Kramp-Neuman ... 11928

Le projet Canada by Canoe
Martin ... 11928

QUESTIONS ORALES

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Poilievre ... 11929
Carney ... 11929
Poilievre ... 11929
Carney ... 11929
Poilievre ... 11929
Carney ... 11929
Poilievre ... 11929
Carney ... 11929

Les services publics et l'approvisionnement
Poilievre ... 11929
Carney ... 11929
Poilievre ... 11930
Carney ... 11930

Le transport ferroviaire
Blanchet ... 11930
Carney ... 11930
Blanchet ... 11930
Carney ... 11930
Blanchet ... 11930
Carney ... 11930
Poilievre ... 11930
MacKinnon ... 11930
Poilievre ... 11930
MacKinnon ... 11931

La tarification du carbone
Poilievre ... 11931
Leitão ... 11931
Poilievre ... 11931
Anand ... 11931

L'économie
Ho ... 11931
Long ... 11931
Cobena ... 11931
Turnbull ... 11931
Cobena ... 11932
Leitão ... 11932

La justice
Fortin ... 11932
Lightbound ... 11932
Barsalou-Duval ... 11932
Lightbound ... 11932

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Berthold ... 11932
Diab ... 11932
Cody ... 11933
Diab ... 11933
Cody ... 11933
Michel ... 11933
Menegakis ... 11933
Sahota ... 11933
Leslie ... 11933
Diab ... 11933

Les services de garde
Tesser Derksen ... 11933
Hajdu ... 11934

Les services publics et l'approvisionnement
Jivani ... 11934
MacKinnon ... 11934
Jivani ... 11934
Leitão ... 11934
Steinley ... 11934

Leitão ... 11934
Brassard ... 11934
MacKinnon ... 11934
Brassard ... 11934
Hajdu ... 11935
Lefebvre ... 11935
MacKinnon ... 11935

Le transport ferroviaire
Lefebvre ... 11935
MacKinnon ... 11935
Barrett ... 11935
MacKinnon ... 11935
Barrett ... 11935
MacKinnon ... 11935

L'environnement
Deschênes-Thériault ... 11936
Provost ... 11936

Le transport ferroviaire
Lawrence ... 11936
MacDonald (Malpeque) ... 11936
Lawrence ... 11936
MacDonald (Malpeque) ... 11936
Reid ... 11936
MacKinnon ... 11936

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Gladu ... 11937
Diab ... 11937

La défense nationale
Dalton ... 11937
McGuinty ... 11937

Parcs Canada
McPherson ... 11937
Dabrusin ... 11937

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Les niveaux d'immigration
Motion ... 11937
Rejet de la motion ... 11939

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition
Projet de loi C-221. Troisième lecture ... 11939
Adoption de la motion ... 11940

AFFAIRES COURANTES

La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
Valdez ... 11940
DeRidder ... 11941
Larouche ... 11942
Gazan ... 11943
May ... 11944

Les comités de la Chambre

Industrie et technologie
Carr ... 11945

Projet de loi C-39
Maloney ... 11945

Loi sur la sensibilisation à la scoliose
Iacono ... 11945
Projet de loi C-298. Présentation et première lecture ... 11945
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi ... 11945

Loi instituant la Journée nationale de l'innovation en agriculture
Kayabaga ... 11945
Présentation ... 11945
Adoption de la motion ... 11945
Motion ... 11945
Adoption de la motion ... 11947

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Les voies et moyens

Motion n° 15
Diab (au nom du ministre des Finances et du Revenu national) ... 11947
Motion d'adoption ... 11947
Adoption de la motion ... 11948

Loi sur les lancements spatiaux canadiens
Projet de loi C-28. Deuxième lecture ... 11948
Lauzon ... 11948
Ste-Marie ... 11950
Groleau ... 11950
Iacono ... 11950
Fergus ... 11950
Lamoureux ... 11950

Privilège

La capacité d'un député à représenter ses concitoyens
Poilievre ... 11951
Lamoureux ... 11953
Ste-Marie ... 11953

Loi sur les lancements spatiaux canadiens
Projet de loi C-28. Deuxième lecture ... 11954
Jivani ... 11954

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur la sécurité de la vieillesse
Projet de loi C-261. Deuxième lecture ... 11954
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan) ... 11954

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur les lancements spatiaux canadiens
Projet de loi C-28. Deuxième lecture ... 11955
Lamoureux ... 11955

Motion 11955
Adoption de la motion 11955
Report du vote sur la motion 11955

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur la sécurité de la vieillesse

Projet de loi C-261. Deuxième lecture 11955
Lamoureux 11955
Diotte 11956
Garon 11958
Borrelli 11959
DeBellefeuille 11961
Report du vote sur la motion 11961

MOTION D'AJOURNEMENT

Les transports

Johns 11961
Turnbull 11962

L'économie

Stevenson 11963
Turnbull 11964

L'agriculture et l'agroalimentaire

Patzer 11965
Turnbull 11965

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca